

La voix historique et féministe dans *L'Esclave* de Micheline Bail

Jacqueline Rémillard

La voix historique et féministe dans *L'Esclave* de Micheline Bail

par

Jacqueline Rémillard

Mémoire

déposé à la faculté d'études supérieures

remplissant en partie les exigences

du diplôme de

Maîtrise

Maîtrise en études canadiennes

Collège universitaire de Saint-Boniface / Université du Manitoba

Winnipeg, Manitoba

Février 2007

**À toutes les femmes qui tentent de vivre au
rythme de leurs aspirations.**

À la femme en moi qui tente d'y parvenir.

Remerciements

Je remercie M. Jean Valenti, directeur de ce mémoire, de m'avoir guidée et encouragée. Merci Jean d'avoir cru en moi.

Je tiens aussi à remercier Benoit, Caroline et Nicolas de leur patience et de leur amour.

Merci à ma fille Vanessa qui, par sa mort, m'a appris à persévérer dans la vie.

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
CHAPITRE I.....	12
<i>ROMAN ET HISTOIRE</i>	12
<i>LE ROMAN HISTORIQUE ET L'HISTOIRE</i>	13
<i>L'AVÈNEMENT DU ROMAN HISTORIQUE.....</i>	15
<i>LA CRÉATION DU ROMAN RÉALISTE AVANT WALTER SCOTT</i>	16
<i>LE ROMAN HISTORIQUE ET WALTER SCOTT (1771-1832).....</i>	19
<i>LE ROMAN HISTORIQUE AU CANADA</i>	23
<i>LE ROMAN HISTORIQUE FÉMININ QUÉBÉCOIS</i>	25
<i>LES CARACTÉRISTIQUES DU ROMAN HISTORIQUE</i>	27
<i>LES CARACTÉRISTIQUES DU ROMAN HISTORIQUE FÉMININ</i>	31
<i>L'IDÉOLOGIE ET LE ROMAN HISTORIQUE QUÉBÉCOIS</i>	35
CHAPITRE II	39
<i>APERÇU DU ROMAN À L'ÉTUDE</i>	40
<i>LES INDICATEURS RÉALISTES</i>	41
<i>L'ESCLAVAGISME NOIR.....</i>	43
<i>L'ESCLAVAGISME AMÉRINDIEN</i>	47
<i>LA DOMESTICITÉ DES ESCLAVES.....</i>	49
<i>LES LOIS ET L'ESCLAVAGISME</i>	52
<i>LES FORGES DU SAINT-MAURICE</i>	55
<i>LE PROCÈS DE MARIE-JOSEPH-ANGÉLIQUE</i>	58
CHAPITRE III.....	65
<i>LA REPRÉSENTATION FÉMINISTE DANS L'ESCLAVE.....</i>	78
<i>LA FEMME REVENDICATRICE</i>	80
<i>LA FEMME COMBATIVE.....</i>	82
<i>L'APPROPRIATION DE SON CORPS</i>	86
<i>LA FEMME VIOLENTÉE</i>	91
<i>LE NOUVEL HOMME</i>	93
CONCLUSION	97
BIBLIOGRAPHIE.....	102

Introduction

L'Histoire est apparue sur la scène littéraire bien avant l'arrivée du grand roman réaliste du XIX^e siècle. Elle faisait partie intégrante de la légende, de l'épopée et des grands drames théâtraux, cependant c'est dans le roman historique que l'Histoire s'est véritablement mariée à la littérature.¹ *Waverley* (1814), par Walter Scott, est le premier roman de ce genre. On est porté à croire que la création du roman historique est fortuite, mais il n'en est pas ainsi. Selon les théoriciens littéraires dont Maigron² et Lukacs³, la naissance de ce genre romanesque est la conséquence d'événements historiques : elle est le résultat de la participation du peuple au sein des mouvements révolutionnaires, ce qui a permis à la masse de prendre conscience de l'existence de son rôle historique, qui s'est notamment manifesté par le biais du roman historique.⁴ On peut extrapoler cette constatation afin d'expliquer l'arrivée du roman historique féminin québécois sur la scène littéraire. Puisque le roman historique du XIX^e est le résultat de la participation du peuple aux révolutions, on peut proposer l'hypothèse que le roman historique féminin québécois est une conséquence de la révolution féministe qui a caractérisé l'ensemble de l'Occident depuis la deuxième moitié du XX^e siècle. Comme le peuple du XIX^e siècle a pris conscience de son rôle dans l'Histoire, la femme du XX^e siècle a pris conscience de son existence et de son apport dans la création de l'Histoire. Il existe donc un rapport étroit

¹ Tout au long de ce travail, nous utiliserons la majuscule pour distinguer l'Histoire (ensemble des connaissances relatives à l'évolution du passé de l'humanité) de l'histoire (récit d'actions, d'événements réels ou imaginaires).

² Louis Maigron, *Le roman historique à l'époque romantique*, Paris : Hachette, 1898.

³ Gyorgy Lukacs, *Le roman historique*, Paris : Petite bibliothèque Payot, 1965.

⁴ Jean Molino, « Qu'est-ce que le roman historique ? », *Revue d'histoire littéraire de la France*, mars-juin, n^{os} 2-3, 1975, p. 198.

entre la vie sociopolitique de l'écrivaine et l'écriture du roman historique.⁵ Louise Simard développe cette idée dans son article intitulé « Les romancières de l'histoire » :

[...] il ne faut pas chercher dans ce genre romanesque la moindre velléité de s'opposer aux idéologies dominantes. Si l'heure est au conservatisme, le roman historique sera conservateur; si la société aspire à la libération, le roman historique parlera de liberté. Et si les femmes se libèrent d'un carcan qui les a trop longtemps emprisonnées, le roman historique les accompagnera dans cette démarche comme un fidèle ami [...]⁶

Face à un tel constat, on peut comprendre que le roman historique a une fonction précise au sein de la société : d'une part, il est représentatif d'une idéologie et, d'autre part, il est un art qui entrelace le réel et l'imaginaire. Le roman historique « [...] exprime à travers des destinées individuelles exemplaires (c'est en cela qu'il est roman), les problèmes d'une époque (c'est en cela qu'il est historique). »⁷ Ce dualisme dans la fonction du roman historique est intrigant, cependant il soulève des réserves, car les historiennes dénoncent sa fiction et les littéraires critiquent son interpellation de l'Histoire. Il va sans dire qu'il existe une différence entre l'Histoire et le roman historique, cependant la différence n'est peut-être pas aussi grande que l'on pourrait y croire, car, tout comme l'Histoire, le roman est un système d'interprétations.

Le travail de l'historien, comme celui du romancier, consiste à décrypter l'enveloppe insignifiante des événements. Mais ce décryptage a par rapport à l'histoire classique, changé de sens, alors que l'histoire classique scrute l'opacité des événements pour y retrouver l'intelligible entrelacement des intentions et des intérêts humains, l'historien romantique cherche derrière la surface des choses, les forces qui les animent [...]⁸

À la lumière de ces propos, on peut admettre que le roman historique ne remplace pas l'Histoire, mais il en est complémentaire. En dépit du débat entre historienne et romancière, un

⁵ Comme ce mémoire de maîtrise porte sur un roman historique au féminin, nous avons cru bon de féminiser le texte.

⁶ Louise Simard, « Les romancières de l'histoire. Le Québec en fiction », *Recherches féministes*, vol. 6, n° 1, 1993, p. 80.

⁷ Une bibliothécaire du Vaucluse, « Considérations sur le roman historique », *Notes biographiques*, n° 8, 1982, p. 917.

⁸ Jean Molino, « Qu'est-ce que le roman historique ? », *loc. cit.*, p. 219.

fait demeure : le roman historique féminin fait fureur au Québec. Pourquoi un tel engouement ? Les femmes s'approprient ce genre, parce qu'il est la voix populaire qui les représente historiquement. Le roman historique féminin tend alors à recréer l'Histoire à partir d'un nouveau regard : celui de la femme. Sous ce nouveau point de vue, les préoccupations féminines émergent par le biais d'une héroïne représentative de l'ensemble des femmes. La lectrice fait alors face à une représentation de son passé. Le roman historique féminin réussit à décrire les grandes épopées historiques, ainsi qu'à ressusciter poétiquement les femmes qui y ont figuré.⁹ Ce contact personnel avec le passé agit positivement sur la lectrice qui peut alors s'identifier à l'héroïne et à l'Histoire. De plus, ce qui fascine davantage les lectrices, c'est que le roman historique féminin transpose, dans une époque particulière, l'idée de l'émancipation de la femme. Les lectrices s'attachent aux héroïnes du roman historique, car celles-ci confrontent à la fois les problèmes socio-politiques de l'époque, les problèmes psychologiques et personnels des femmes d'hier et d'aujourd'hui.

La description des problèmes des femmes d'antan est un élément qui suscite beaucoup d'opposition de la part de certaines historiennes. Celles-ci doutent de l'objectivité de la romancière-historienne. Le roman historique peut faire sourciller en effet certaines historiennes, surtout que les mots accolés, *roman* et *histoire*, sont à première vue paradoxaux, cependant de nombreuses auteures ont réussi cette association entre le réel et la fiction. Elles ont pu reconstituer et expliquer l'Histoire autrement que par la méthode traditionnelle dominée par le « discours masculin ». L'auteure invente, certes, mais sa création repose sur des éléments historiques bien documentés afin d'éviter l'anachronisme. Le souci d'objectivité est

⁹ Voir à ce propos Louise Simard, *Le personnage d'Histoire dans le roman historique québécois. Ses rôles actoriel, actanciel et axiologique*, (Sherbrooke : Université de Sherbrooke, 1996).

une préoccupation constante auprès des romancières-historiennes, cependant l'objectivité complète est impossible à atteindre, car les interprétations sont toujours filtrées par une personne humaine qui, elle, est influencée par ses expériences et ses connaissances. Les historiennes peuvent critiquer le roman historique, mais n'est-il pas vrai que l'Histoire, perçue jusqu'alors comme étant objective, n'est qu'une interprétation subjective masculine acceptée au sein de notre société patriarcale ?

Pendant des siècles, l'art, la science et la philosophie, dont les produits constituent ce que l'on appelle la culture, ont été presque exclusivement une chasse gardée masculine. Pourtant, on entend encore aujourd'hui des chercheurs, des artistes et des philosophes nous dire que l'art, la science et la philosophie n'ont pas de sexe, mais à un niveau historique et concret, ils expriment l'angle de vision masculine.¹⁰

En plus d'être marginalisé par ce critère d'objectivité, le roman historique féminin québécois est mis aux rancarts, car il est catalogué comme étant de la littérature à *l'eau de rose*.¹¹ Comment peut-on expliquer cette perception ? Sans doute accepte-t-on mal de contempler l'Histoire à l'aide d'un point de vue différent de celui des élites masculines, car cela confond l'ordre patriarcal établi et dérange. Cette confrontation à l'ordre établi est sans doute ce qui explique notre intérêt pour le roman historique féminin et l'étude que l'on soumet à l'attention du lecteur. L'Histoire des femmes, la moitié du genre humain, est passionnante et il est intéressant de « déterrer » leur parole. En outre, ce qui nous pousse à vouloir étudier le roman historique féminin, c'est l'intérêt de lire l'Histoire autrement que dans une perspective masculine. Pourquoi spécifiquement l'étude du roman historique ? C'est parce qu'il est un outil qui permet de lire l'évolution historique de la femme et de représenter une époque, une vie et une idéologie par lesquelles les femmes ont tenté de briser les chaînes de l'oppression. Ce qui

¹⁰ Marissa Zavalloni, *L'émergence d'une culture au féminin*, Montréal : Éditions Saint-Martin, 1987, p. 7.

¹¹ Pascale Millot, « La revanche des héroïnes », *Châtelaine*, vol. 39, n° 6, juin 1998, p. 48.

fascine davantage dans le roman historique, c'est la description historique de la situation coercitive dans laquelle vivaient les héroïnes, et surtout comment les personnages féminins ont évolué sous l'influence du féminisme. Louise Simard explique : « Ce genre romanesque reflète et exprime l'histoire tout en dépendant d'elle. Il constitue donc un outil privilégié pour observer l'évolution de l'image de la femme et l'influence sur les mentalités de ce grand bouleversement social qu'est le féminisme. »¹² Le roman historique permet donc de s'évader dans un monde où l'on conjugue le réalisme historique (le passé) et le réalisme idéologique (le présent). Ce trait générique paradoxal est ce qui a alimenté l'intérêt de cette recherche.

Pourquoi *L'Esclave* de Micheline Bail? Tout d'abord, cette œuvre littéraire représente des femmes provenant de diverses classes sociales ayant véritablement vécu au Québec, sous le Régime français lors d'une période sombre et méconnue de la Nouvelle-France : l'esclavagisme. On a aussi choisi ce roman populaire dans la mesure où il met en vedette des femmes amérindiennes, noires et blanches, ce qui représente davantage le nouveau courant de pensée féministe inclusif. Du reste, ce roman historique, de par son sujet, ses personnages et son genre, est un outil qui permet de faire une recherche approfondie mettant en parallèle la réalité et la fiction et la dualité passé / présent.

Ce mémoire propose une réflexion en trois temps. Tout d'abord, le premier chapitre mettra en place le cadre théorique sur lequel reposeront les deuxième et troisième chapitres. Cette première partie définira le roman et l'Histoire et signalera le rapprochement que l'on peut faire entre le roman historique et l'Histoire. Ce chapitre proposera aussi une esquisse de l'avènement du roman historique avant et après Walter Scott; il soulignera la création et les

¹² Louise Simard, « Les romancières de l'histoire », *loc. cit.*, p. 69.

caractéristiques du roman historique féminin québécois. De plus, cette partie de la recherche discutera comment le roman historique est imprégné de l'idéologie dominante de la société lui étant contemporaine.

Le deuxième chapitre de cette recherche portera essentiellement sur la représentation historique « authentique » dans *L'Esclave*. On analysera comment ce roman est empreint d'Histoire. On discutera de la véracité du contexte historique du récit en le comparant à la « vraie » Histoire. À l'aide de documents et sources historiographiques, on verra comment la représentation historique (entre autres réalités l'esclavagisme amérindien et noir, la fondation des forges du Saint-Maurice ainsi que les lois régissant l'esclavagisme) s'avère juste. Cette deuxième partie de la recherche mettra aussi en évidence les diverses stratégies narratives mises au service du roman historique à l'étude.

Le troisième et dernier chapitre de ce travail repose sur l'élément paradoxal du roman historique : reflet du passé (Histoire) et reflet du présent (idéologie féministe contemporaine). Afin de mettre en relief la présence de l'idéologie féministe, on verra la naissance du mouvement féministe québécois et mettra en évidence les divers courants de pensée féministes québécois afin de pouvoir les déceler à l'œuvre dans *L'Esclave*. Dans ce dessein, on analysera la création de la nouvelle femme revendicatrice et combative. On verra comment les personnages féminins tentent, par une diversité de moyens, de s'approprier de leur corps. À l'aide de l'analyse des personnages féminins et masculins, on pourra ainsi constater la présence de la voix féministe dans *L'Esclave*.

Cette analyse étalée sur trois chapitres permettra de mieux connaître le genre littéraire du roman historique québécois et surtout de comprendre comment le passé et le présent se côtoient dans *L'Esclave* selon certaines modalités à définir.

Chapitre I

Roman et Histoire

L'Histoire est incorporée à la littérature depuis la nuit des temps. Les écrivains y puisent toujours afin de nourrir et peindre des fresques historiques littéraires vraisemblables. Cependant, avant le XIX^e siècle, ces œuvres sont plutôt des intrigues amoureuses posées dans un cadre historique. Ces peintures sociales intègrent l'Histoire, mais elles n'ont pas le souci d'être des représentations fidèles. Néanmoins, ce type de roman prépare tout de même l'avènement du roman historique. Mais avant de l'étudier et de l'analyser, il faut le définir.

Roman historique est tout d'abord composé du mot « roman » qui se définit comme étant : une œuvre d'imagination qui fait vivre à des héros ou des héroïnes, des émotions et des péripéties. D'autre part, le mot « historique » qualifie le roman comme étant une œuvre littéraire qui a recours à l'Histoire. L'auteur de romans historiques raconte la psychologie, le destin et les aventures de personnages, en faisant appel à une réalité sociale propre à une période historique. L'Histoire fournit à l'auteur une source inépuisable de décors, d'événements et de personnages. Selon Gilles Nélod, le roman historique est « [...] une forme littéraire complète : il y faut l'art de l'évocation, de la résurrection d'une époque, la psychologie du temps, la faculté de participer à l'existence des hommes d'autrefois et d'y faire participer le lecteur. »¹³ De plus, Nélod ajoute que

¹³ Gilles Nélod, *Panorama du roman historique*, Paris : Sodi, 1969, p. 15.

[...] la tâche de l'artiste consiste alors à démontrer que les faits et les personnages ont vraiment existé de telle ou telle manière, il doit faire sentir concrètement les points de vue sociaux et humains qui ont amené ces hommes à penser, souffrir, agir comme ils le font et ce ne sont pas les grandes dissertations politiques et rébarbatives qui instruisent le lecteur, mais les réactions extérieures des héros. Faire vrai, donner l'impression de la vie, c'est tout l'art du romancier.¹⁴

Pour « faire vrai », l'auteur de romans historiques a recours à l'Histoire. Or qu'est-ce que l'Histoire ? Ce mot est difficile à définir, car avant le XVIII^e siècle l'Histoire n'était ni perçue ni traitée comme science. L'Histoire indiquait une toute autre réalité : elle n'était pas soumise à une méthode scientifique. Conséquemment, avant l'avènement d'une approche scientifique de l'Histoire, l'évolution humaine n'était pas un objet d'étude au sens moderne du mot, mais plutôt une description subjective de la réalité. Ce n'est véritablement qu'à partir du XVIII^e siècle que la conception moderne de l'Histoire naît et c'est à ce moment qu'elle se transforme en une étude objective des connaissances relatives au passé de l'humanité.¹⁵ C'est donc précisément à cette époque que le roman devient roman et l'Histoire, Histoire. Ce phénomène est à l'origine de l'émergence du roman historique qui a connu un franc succès au XIX^e siècle. Pourquoi un tel engouement pour ce genre ? D'une part, il était historique et intéressait les historiens et, d'autre part, il était romanesque et fascinait les littéraires.

Le roman historique et l'Histoire

De prime abord, on est porté à croire que le roman historique et l'étude de l'Histoire ont peu en commun puisque l'on perçoit le roman historique comme étant subjectif et l'Histoire comme étant scientifique et objective. Cette impression est fondée; cependant, en analysant davantage le principe de l'objectivité, notre perspective peut changer. L'historienne Yvonne Knibiehler s'explique à ce sujet : « Au cœur de ma réflexion sur l'histoire, je trouvais

¹⁴ *Ibid.*, p. 54.

¹⁵ Jean Molino, « Qu'est-ce que le roman historique ? », *loc. cit.*, p. 195.

le problème de l'objectivité. Nous savons tous qu'elle est impossible : prisonniers de notre culture, nous ne pouvons voir qu'une partie de la vérité. Les historiens sont subjectifs comme tout le monde [...] »¹⁶ En considérant ces propos et en réfléchissant au rôle de la romancière et de l'historienne, on ne peut s'empêcher de remarquer un certain rapprochement. L'auteure de romans historiques construit, à partir de données historiques et objectives, un univers imaginaire. L'historienne peut en faire autant :

Que fait donc l'historienne ou l'historien à qui il manque des informations ? Il lui faut imaginer une hypothèse déduite aussi rigoureusement que possible, des renseignements à sa disposition. Une archéologue réussit à rebâtir un palais à partir d'un pan de mur, une autre scientifique pourra dessiner un animal préhistorique à partir d'un seul os. La romancière, de la même façon, construit un récit et des personnages à partir d'éléments réels.¹⁷

Marcel Trudel, historien québécois, en dit autant : « [...] le romancier ne réinterprète-t-il pas malgré tout, l'Histoire à sa manière ? Et que font les historiens ? Ils écrivent ce qui a probablement été. Les romanciers ne font pas autre chose. »¹⁸ Ces propos portent à réfléchir : l'objectivité, dans les faits, existe, cependant la subjectivité constitue une partie intégrante de l'interprétation tant en Histoire que dans le roman historique. Ce qu'il y a dans le récit historique, c'est l'importance de donner un sens aux événements historiques par rapport aux personnages; ce qui permet d'établir une narration véridique reflétant l'Histoire dans l'histoire. Ce que la romancière fait en plus c'est « [...] de transformer toute cette matière historique en nourriture comestible et digestible [...] »¹⁹ Enfin, malgré cette différence, on peut conclure que

¹⁶ Yvonne Kniebihler, « Itinéraire d'une historienne et ethnologue », *Perspectives universitaires. L'université au féminin*, vol. 3, n° 1-2, 1985, cité dans Micheline Dumont, « Mémoire et écriture: Elle peut-elle devenir sujet ? », *La parole mémorielle des femmes*, Lucie Hotte (dir.), Montréal : Éditions du remue-ménage, 2002, p. 28.

¹⁷ Louise Simard, « Les romancières de l'Histoire », *loc. cit.*, p. 78.

¹⁸ Marcel Trudel cité dans Francine Bordeleau, « La nostalgie des origines. Les romanciers québécois se réapproprient l'Histoire et la transforment en best-sellers. Est-ce suspect? », *Lettres québécoises*, n° 64, Hiver, 1991-1992, p. 6.

¹⁹ *Ibid.*, p. 6.

la romancière, tout comme l'historienne, construit une interprétation à partir des faits réels, tout en s'appuyant sur des croyances et des idéologies subjectives. Une réflexion sur l'Histoire et le roman historique permet de mieux comprendre les balises qui encadrent ce genre romanesque et de mieux expliquer l'avènement du roman historique et l'Histoire de son développement tant en France qu'au Québec.

L'avènement du roman historique

L'avènement du roman historique sur la scène littéraire n'est pas dû au hasard. Louis Maigron et Gyorgy Lukacs se penchent sur les raisons expliquant la genèse et le développement du roman historique. Tout d'abord, Maigron, dans *Le roman historique à l'époque romantique* (1898), avance que les genres littéraires « [...] mimaient l'évolution des organismes vivants, c'est-à-dire qu'ils naissent, qu'ils se développent et qu'ils meurent. »²⁰ En outre, il explique qu'un genre littéraire naît en raison d'une fonction sociale précise à remplir. L'avènement d'un nouveau genre littéraire serait l'expression artistique d'un changement social. En s'appuyant sur cette théorie, Maigron établit que l'avènement du roman historique entre 1820 et 1830 est la conséquence artistique de la Révolution française : « Le roman historique est le genre où s'expriment les nouveaux idéaux de la société, exaltation de l'histoire nationale et amour du pittoresque, de la couleur locale. »²¹ C'est dans ce cadre que Maigron explique aussi l'avènement du romantisme.

²⁰ Maigron cité dans Jean Molino, « Qu'est-ce que le roman historique ? », *loc. cit.*, p. 196.

²¹ *Ibid.*, p. 197.

Lukacs reprend la thèse de Maigron, mais dans une perspective marxiste.²² Comme Maigron, il explique que la naissance, le développement et l'essor du roman historique sont le résultat des bouleversements sociaux occasionnés par la Révolution française. Il ajoute que les diverses formes d'art et de littérature ne sont que le reflet de ces bouleversements. Il y aurait donc un lien étroit entre l'évolution d'un genre littéraire et l'évolution sociale et économique d'une société. Par conséquent, ce théoricien explique que l'avènement du roman historique en France est la conséquence directe de la prise de conscience du rôle du Tiers-État dans l'historicité. La création du roman historique serait imputable à la prise de conscience du peuple et de la petite bourgeoisie qui ont eu le sentiment de vivre l'Histoire, d'en faire partie et de la créer.

Les ouvrages de Maigron et de Lukacs permettent à la communauté littéraire de mieux comprendre l'avènement et la fonction du roman historique, ce qui, toute proportion gardée, sert à comprendre la fonction sociale du roman historique féminin québécois incarnée dans *L'Esclave* de Micheline Bail.

La création du roman réaliste avant Walter Scott

Dès les XI^e et XII^e siècles, l'Histoire figure dans les fictions romanesques chevaleresques destinées aux gens de la cour. Le merveilleux féerique, l'amour courtois et l'héroïsme caractérisent ces récits qui s'inspirent de la mythologie et des légendes celtiques dont celle du roi Arthur et de ses chevaliers de la table ronde qui a inspiré Chrétien de Troyes à écrire *Lancelot*, *Le chevalier au lion* et *Perceval*. Certes, ces récits courtois sont empreints de merveilleux, mais ils représentent aussi la vie courtoise au sein même de leur production

²² Gyorgy Lukacs, *Le roman historique*, Paris : Petite bibliothèque Payot, 1965.

littéraire. Erich Auerbach explique comment la réalité historique se transpose dans le roman courtois.

Le propos essentiel des romans courtois est de représenter, d'un point de vue lui-même féodal, les mœurs et les idéaux de la chevalerie féodale; ses formes extérieures ne sont pas non plus négligées; elles sont dépeintes à loisir et en de telles occasions la narration abandonne le lointain nébuleux des contes de fées, pour introduire des tableaux concrets des mœurs de l'époque [...] L'atmosphère du conte de fées est proprement l'élément nourricier du roman courtois, qui vise à exprimer non seulement les mœurs mais aussi, et surtout, les idéaux de la société féodale à la fin du XII^e siècle. Nous arrivons ici au trait fondamental du roman courtois, dans la mesure où il joua un rôle dans l'histoire de la représentation du réel dans la littérature.²³

Dans un tel cadre d'analyse, on peut dire que les récits courtois sont peut-être l'ancêtre du roman historique puisqu'ils dépeignent différents aspects d'une société de jadis.

Le XVII^e siècle abandonne le merveilleux féerique pour le remplacer par la préciosité. La production littéraire de cette époque n'omet pas le caractère historique dit alors « réaliste », cependant celui-ci agit seulement comme toile de fond. « [...] les auteurs sont moins soucieux de décrire la réalité que de tracer l'image qu'ils ont pu en faire. Au vrai l'histoire ne les intéresse point et ils se déchargent de ce fardeau gênant en quelques chapitres préliminaires. Quant à la fiction, elle règne en maîtresse folle et bien pomponnée. »²⁴ C'est pourquoi le théâtre classique de Corneille et de Racine, ainsi que les comédies de mœurs de Molière limitent l'analyse objective de la vie politique et économique dans laquelle se meuvent les personnages, mais en dépit de cela l'on ne peut nier qu'ils évoquent tout de même un réalisme indirect qui fait état de la vie des personnages au sein d'une société aristocratique. Il est vrai que l'art de représenter le réel dans la littérature du XVII^e siècle est limité, néanmoins certains romans comiques dont *L'histoire comique de Francion* (Charles Sorel, 1623),

²³ Erich Auerbach, *Mimésis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris : Gallimard, 1968, p. 142-143.

²⁴ Gilles Nélod, *Panorama du roman historique, op. cit.*, p. 31.

Le roman comique (Paul Scarron, 1651) et *La Princesse de Clèves* (Madame de la Fayette, 1678) dépeignent avec réalisme la société de leur temps.

Le XVIII^e siècle diffère du XVII^e siècle en ce qui a trait à son désir de se rapprocher de l'objectivité historique. Au XVIII^e siècle, on voit apparaître des auteurs tels que Montesquieu, Voltaire, Diderot et Rousseau qui remettent en question la monarchie, la religion et la culture et militent, chacun à leur manière, pour l'individualisme et la liberté. C'est alors que « [...] la forme moderne du roman naît. Il devient moderne, car les auteurs ont le souci de faire vrai. »²⁵ En outre, « [...] les événements sont racontés avec un effort de précision dans les études historiques et le roman tend vers plus de réalisme dans la peinture de la psychologie et dans les procédés narratifs. »²⁶ En effet, le XVIII^e siècle est marqué par l'intérêt grandissant des auteurs pour l'Histoire. On le voit notamment dans la création de mémoires, dans les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Malgré ce désir de représenter davantage la réalité, on remarque que ce réalisme ne se fonde pas dans l'Histoire. « Voltaire arrange la réalité de manière à ce qu'elle se prête à son dessein. Il est incontestable que la réalité quotidienne trouve place dans beaucoup de ses œuvres et qu'elle ne manque ni de vie ni de couleur, mais elle est incomplète, volontairement simplifiée [...] »²⁷ Il en est de même dans l'œuvre de l'abbé Prévost dont *l'Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*. « Le style de *Manon* se situe au même niveau [...] que le style de Voltaire [...] les personnages qui nous sont présentés [...] [sont] des individus pris dans des circonstances le plus souvent communes et réalistes. »²⁸ À vrai dire, le désir de mieux représenter la réalité traverse ce siècle, et ce, dans tous les genres

²⁵ Erich Auerbach, *Mimésis*, *op. cit.*, p. 243.

²⁶ Gilles Nélot, *Panorama du roman historique*, *op. cit.*, p. 32.

²⁷ Erich Auerbach, *Mimésis*, *op. cit.*, p. 409.

²⁸ *Ibid.*, p. 409.

littéraires. Diderot, mieux connu pour *L'encyclopédie*, tente de représenter davantage le « vrai » en remplaçant la tragédie par le drame bourgeois dans le but de représenter la réalité en mettant en scène la vie quotidienne en milieu bourgeois.

Malgré l'intérêt des auteurs du XVIII^e siècle pour « le vrai », un fait s'impose dans l'évolution du réalisme : si les fictions romanesques sont teintées de réalisme, elles sont loin cependant d'être des romans historiques assimilables à la définition proposée au seuil de ce travail. Malgré tout, la littérature du XVIII^e siècle dégage le terrain propice à l'avènement du roman historique, car une part importante de la production littéraire rejette l'Histoire gréco-romaine avec ses figures héroïques et mythologiques légendaires. Le XVIII^e siècle littéraire s'oppose à l'esthétique de la pureté des genres préconisée par les grands théoriciens du classicisme français dont Corneille et Boileau. Gilles Nélod décrit cette nouvelle réalité littéraire en signalant que « [l]e mélange du vrai et du faux présenté sur un fond vraisemblable, enfin plus de psychologie, plus de réalisme dans les héros et dans leurs aventures complètent le tableau de cette nouvelle manière d'écrire. »²⁹

Le roman historique et Walter Scott (1771-1832)

Walter Scott est celui à qui on retrace la véritable naissance du roman historique. Cet Écossais, connu comme le père du roman historique, décrit, dans *Waverley* (1814), les conflits politiques et sociaux avec lesquels l'Écosse était aux prises. Scott, à la fois historien et romancier, exerce son influence dans deux domaines : le traitement de l'Histoire et la technique du récit. D'une part, il peint avec exactitude les costumes, les ameublements et les mentalités des diverses classes sociales, y compris le peuple. « [...] les emprunts qu'il faisait à

²⁹ Gilles Nélod, *Panorama du roman historique*, op. cit., p. 34.

l'histoire étaient sérieusement étudiés avant de se fondre en matière romanesque. »³⁰ D'autre part, il propose à l'imagination des personnages représentatifs de la société de l'époque. Scott fait vivre la destinée personnelle de ses personnages en s'assurant qu'ils reflètent avec objectivité l'implication du peuple dans les mouvements révolutionnaires de l'époque. Il réussit ainsi à créer un nouveau genre composé de passages narratifs rapides qui mettent en scène des épisodes marquants de l'Histoire, et ce, tout en accordant une place plus large aux descriptions et aux scènes d'exposition, ce qui permet de mieux recréer l'état de la société dans lequel les personnages sont transposés.

[...] avec Scott, le roman historique prend enfin la place qui lui revient : il multiplie les personnages, ce qui lui permet de varier ses intrigues, et fait jouer à l'histoire un rôle de premier plan. L'instrument didactique devient en quelque sorte le véritable sujet du roman. Et c'est là, la découverte essentielle du romancier écossais.³¹

Quant à ses personnages, « [...] Scott décrira leurs gestes, transcrira leurs paroles [...] Il va même plus loin : ses individus deviennent les symboles généraux des différentes classes sociales [...] le petit peuple entre pour la première fois dans le roman [...] »³²

Walter Scott influence plusieurs romantiques du XIX^e siècle. De nombreux romanciers s'essayaient au roman historique. Nombre d'œuvres du XIX^e siècle reposent sur une solide documentation plutôt que sur la seule inspiration. Les écrits réalistes de ce siècle ménagent une place aux classes sociales jusqu'alors plus ou moins exclues de la littérature. Les auteurs ont le souci de l'objectivité, ils taisent leurs sentiments en écrivant. Désirant écrire de l'histoire littéraire, Honoré de Balzac écrit *Les chouans* (1829) et Hugo

³⁰ *Ibid.*, p. 51.

³¹ Roger Lemoine, « Le roman historique au Canada français », *Le roman canadien-français*, Tome III, Montréal : Fidès, 1971, p. 72.

³² Gilles Nélod, *Panorama du roman historique*, *op. cit.*, p. 50.

[...] trouve dans le roman historique un lieu où faire s'interpénétrer faits, idéologies, symboles et mythes et le cadre fictionnel lui paraît le plus adéquat pour faire jaillir la signification du phénomène révolutionnaire [...] Vigny [...] utilise l'histoire dans un sens tout autre; au moment où l'aristocratie française se voit déchu de ses pouvoirs, il marque sa nostalgie des valeurs féodales dans *Cinq Mars* (1826) [...] d'autres encore comme Dumas père [...] recherche dans le récit à fond historique des données pittoresques et les possibilités d'évasion.³³

En plus de ces auteurs, Stendhal a fait de ses romans le miroir de la réalité. Dans *Le Rouge et le Noir* (1830),

[les] caractères et les attitudes des personnages mis en œuvre ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux sont donc intimement accordés aux circonstances de l'époque. Les conditions politiques et sociales du temps sont intégrées à l'action d'une manière exacte et réaliste [...]³⁴

Ces romanciers de la génération romantique réussissent tous à marier le romanesque et l'Histoire. Hugo intègre des faits et des idéologies pour expliquer le phénomène révolutionnaire de son époque. Balzac (*La Comédie humaine*) évoque avec exactitude les lieux, les coutumes, les costumes et les mentalités, tandis que Vigny soulève les valeurs d'avant la Révolution, ce qui concrétise l'avènement du roman historique romantique, qui parfois ne néglige pas de se réfugier dans l'exotisme et de se manifester par une conception plus subjective de l'Histoire. *Salammbô* (Flaubert, 1862) et *Martyrs* (Chateaubriand, 1809) en sont des exemples parmi tant d'autres au XIX^e siècle.

Vers la fin du XIX^e siècle, le roman historique romantique cède sa place au roman historico-naturaliste. C'est, entre autres, le cas des œuvres de Zola qui décrit son époque et sa société à l'aide de descriptions détaillées et objectives inspirées à la fois du positivisme et de la méthode naturaliste en médecine de Claude Bernard. Il décrit cette réalité sociale dans les *Rougon-Macquart* (1871-1893), en dépeignant avec réalisme la situation et l'éveil du

³³ Claude Burgelin, *Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris : Encyclopédia Universalis, 1998, p. 604.

³⁴ Erich Auerbach, *Mimésis*, *op. cit.*, p. 453.

prolétariat³⁵. En évoquant les écrits de nombreux auteurs du XIX^e siècle, on peut conclure qu'il est sans conteste le grand siècle du roman historique et social. L'influence de Walter Scott est indéniable auprès des auteurs français, car ceux-ci créent des fresques romanesques historiques d'une grande valeur littéraire.

Le XX^e siècle ne cesse pas de produire des romans historiques, mais ces derniers sont surtout influencés par l'humanisme. Au sein d'un tel courant de pensée, l'humanité se retrouve au centre de l'interprétation historique. Le destin personnel du héros et de l'héroïne se mêle au destin socio-historique, tandis que le personnage du roman historique contemporain fait l'expérience de l'Histoire, tout en se confrontant aux conflits de son époque.

Au XX^e siècle, les surgenes du roman historique poussent dans des directions très divergentes : soient ils narrent l'aventure d'individus isolés et écrasés par les convulsions de l'histoire; [...] soient ils offrent une méditation distanciée sur le cours même de l'histoire; [...] soient ils font éclater la notion de personnage et toute vision unidimensionnelle de l'histoire. [...] le roman historique postmoderne remet en question notre attitude face à l'histoire en tant que série d'événements objectivement décelables.³⁶

Les mémoires d'Hadrien (1951) de Marguerite Yourcenar (auteure que l'on discutera un peu plus loin dans ce travail)³⁷, *Indomptable Murcie* (1949) de Françoise d'Eaubonne, *Argile et cendres* (1946) et *Les croisades* (1967) de Zoé Oldenbourg constituent des exemples de choix de ce nouveau roman historique en France.

³⁵ *Ibid.*, p. 506.

³⁶ Claude Burgelin, *Dictionnaire des littératures de langue française*, op. cit., p. 605.

³⁷ CF., *infra*, p. 27.

Le roman historique au Canada

Au Canada-français, le roman historique naît en même temps que la littérature, c'est-à-dire au XIX^e siècle.³⁸ La cause de l'avènement de ce nouveau genre au Québec est extrinsèque au phénomène littéraire; il est plutôt une conséquence du nationalisme québécois. Ce nationalisme, de nature romantique, est importé au Canada par François-Xavier Garneau (1809-1866). Garneau s'intéresse avidement au sort de ses compatriotes québécois. Ce poète romantique exprime, par le biais de la poésie, la nostalgie de sa patrie malheureuse. Sous l'influence des historiens romantiques comme Guizot, Michelet et Thierry, Garneau compose en 1852 un écrit monumental intitulé *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*. Cet ouvrage exalte la grandeur du passé de son peuple et ainsi, ranime son sentiment nationaliste.³⁹

Les écrits de Garneau, le bouleversement social de la rébellion de 1837-38 (révolte des Patriotes sous Louis-Joseph Papineau désirant l'indépendance), ainsi que l'influence littéraire de la France, sont les facteurs déclencheurs qui donnent naissance au roman historique québécois.⁴⁰ Par l'entremise des personnages et de l'intrigue de ce genre littéraire, les auteurs expriment ce qu'ils n'osaient écrire dans les journaux ou prononcer sur la place publique. Le roman historique agit alors comme véhicule du nationalisme. Il a donc une fonction précise comme l'explique Louise Simard :

³⁸ Roger Lemoine, « Le roman historique au Canada français », *Le roman canadien-français*, Tome II, Montréal : Fidès, 1971, p. 69.

³⁹ Louise Simard, *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois. Ses rôles actoriel, actanciel et axiologique*, *op. cit.*, p. 217.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 70.

Il rassurait le peuple québécois sur son appartenance, sur ses origines [...] Le roman historique [...] venait donc [...] combler un manque. À la fin du siècle dernier, la rébellion avortée de 1837 vibrait encore dans les mémoires. Les belles envolées de Papineau résonnaient toujours aux oreilles des plus vieux; les parents souffraient encore de leurs fils tués à Saint Eustache; les vieilles rancunes demeuraient inassouvies [...] l'heure n'était donc plus à l'indépendance, mais à la sauvegarde de leurs droits. Et les romancières ont été partie prenante de cette opération de sauvetage.⁴¹

En conséquence du contexte social et politique responsable du sentiment nationaliste, on voit déferler sur la scène littéraire de nombreux écrivains qui entreprennent de raconter les événements, les personnages et les mœurs qui caractérisent l'Histoire et la société de leur époque. On peut signaler à ce titre Philippe Aubert de Gaspé fils (*L'influence d'un livre*, 1837), Philippe Aubert de Gaspé père (*Les Anciens Canadiens*, 1863), Napoléon Bourassa (*Jacques et Marie, souvenirs d'un peuple dispersé*, 1866), Joseph Marmette (*L'intendant Bigot*, 1872) et Joseph-Charles Taché (*Forestiers et voyageurs*, 1863), tandis que le roman historique de Laure Conan (*À l'œuvre et à l'épreuve*, 1891) agit plutôt comme tremplin au nouveau roman historique du XX^e siècle, puisqu'il intègre pour la première fois dans l'histoire littéraire québécoise une forte dimension psychologique à son personnage.

La création du roman historique au Québec, comme en France, connaît un ralentissement lors de la première moitié du XX^e siècle, car on est tout entier à l'effort de guerre. Cependant, après cette période, avec l'avènement de la Révolution tranquille et la renaissance du sentiment nationaliste au Québec, le roman historique refait surface. Les thèmes du passé reviennent, tels que les conflits avec les occupants anglais, la révolte des Patriotes et surtout l'exaltation de vivre à l'époque de la Nouvelle-France. Entre autres œuvres, signalons *Jeanne, fille du Roy* (Suzanne Martel, 1974), *Sur le chemin de Craig* (Madeleine Ferron, 1983), *Les fils de la liberté* (Louis Caron, 1981), *Robe noire* (Brian Moore, 1986),

⁴¹ Louise Simard, « Les romancières de l'histoire », *loc. cit.*, p. 73.

Enfants de la Rébellion (Suzanne Julien, 1989) et *Les filles de Caleb* (Arlette Cousture, 1986). Francine Bordeleau explique, dans son article « Nostalgie des origines », les raisons pour lesquelles le roman historique est un genre populaire au Québec. « Le Québécois, au fond, est un casanier qui se prend pour un coureur de bois, qui a la nostalgie de ses origines, qui a besoin de s'ancrer dans le passé pour se rassurer sur son avenir. »⁴² Cet avenir toujours incertain des Québécois et des Québécoises se reflète par l'écriture de nombreux romans historiques. Comme Maigrion et Lukacs le théorisent, la création du roman historique a une fonction précise à jouer au sein d'une société.⁴³

Le roman historique féminin québécois

Il va sans dire que des bouleversements sociaux et esthétiques contribuent à l'émergence du roman historique, mais il est à noter que ce dernier connaît une évolution marquée lorsque l'héroïne apparaît. Ce phénomène ne fait son apparition qu'à l'arrivée des mouvements féministes au XX^e siècle, car précédemment l'Histoire racontait les exploits des hommes, et ce, par la mémoire et la voix des hommes. Conséquemment, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les romancières du Québec ne sont point nombreuses. Écartées de l'élite intellectuelle, elles assument surtout un rôle traditionnel au sein de la culture québécoise. Malgré cela, certaines choisissent d'écrire des romans historiques. Comme nous l'avons déjà vu, Laure Conan embrasse ce genre à deux reprises avec *À l'œuvre et à l'épreuve* et *L'oublié et la sève mortelle*. Gaétane Montreuil emboîte le pas en écrivant *Fleur des ondes*, qui rend hommage à Champlain. Pour sa part, Adèle Bidaud publie

⁴² Francine Bordeleau, « La nostalgie des origines. Les romanciers québécois se réapproprient l'Histoire et la transforment en best-sellers. Est-ce suspect ? », *Lettres québécoises*, n° 64, hiver 1991-1992, p. 8.

⁴³ Cf., *supra*, p. 13.

Un épisode de la guerre de la Conquête (1904) et *Les fiancés de Saint-Eustache* (1910). La dernière de cette première génération de romancières est Azilda Rochefort, à laquelle on doit *Les fantômes blancs* (1920). Ces romancières puisent leur inspiration de l'Histoire dans la réalité sociale des femmes. Elles « [...] se sont abreuvées aux sources officielles pour ensuite s'inscrire de plain-pied au cœur d'une idéologie traditionaliste axée sur la conservation et l'exaltation d'une culture française et catholique. »⁴⁴

Pendant la Première et Deuxième Guerre mondiale, ainsi que la période de la grande noirceur qui prend fin à l'arrivée de la période contestataire de la Révolution tranquille, il n'y a aucun roman historique signé par une plume féminine, sauf pour *Kamouraska* d'Anne Hébert (1970). Il faut attendre l'arrivée massive des femmes au sein des universités et de l'institution littéraire pour voir ressurgir des auteures de romans historiques. La révolution féministe, qui occasionne des bouleversements et des changements sociaux, permet aux femmes de prendre la parole et d'écrire l'Histoire. « Depuis 30 ans les femmes ont pris la parole, déconstruit les discours dominants, proposé des théories et retrouvé les voix anciennes qui étaient exprimées, puis les ont réinterprétées. »⁴⁵ Depuis 1980, les auteures québécoises de romans historiques se chiffrent à une vingtaine selon Louise Simard. Il y a, entre autres, Andrée Lebel (*La Corriveau*, 1981), Carolyn Bergeron (*Torrents de passion*, 1990), Ginette Paris (*Feux de brindilles*, 1990), Francine Ouellette (*Au nom du père et du fils*, 1984 et *Le sorcier*, 1985), Arlette Cousture (*Les filles de Caleb* Tomes 1 et 2, 1985), Janine Tourville (*Le feu des souches*, Tomes 1 et 2, 1989), Louise Simard (*De père en fille*, 1989, *La très noble demoiselle*, 1992), Chrystine Brouillet (*Marie Laflamme*, 1990 et

⁴⁴ Louise Simard, « Les romancières de l'histoire », *loc. cit.*, p. 72.

⁴⁵ Micheline Dumont, « Mémoire et écriture », *loc. cit.*, p. 23.

Nouvelle-France, 1992), Janik Tremblay (*Julie de Saint-Laurent*, 2002), Nicole Fyfe-Martel (*Hélène de Champlain*, 2003), Micheline Lachance (*Julie Papineau*, 1995) et enfin Micheline Bail (*L'Esclave*, 1995).

Ces romans historiques prennent leur source dans les bouleversements sociaux suscités par le féminisme, et « [...] cette révolution féminine se traduit d'abord par la présence grandissante de femmes auteures, mais plus particulièrement par l'évolution des personnages féminins qu'elles mettent en scène. »⁴⁶ De plus, « [l]es femmes quittent enfin les rôles secondaires pour accéder au pouvoir du héros et c'est là que se situe l'apport des romancières en même temps que celui du féminisme à ce genre romanesque. »⁴⁷ (C'est justement ce phénomène que l'on mettra en évidence dans le troisième chapitre de cette recherche)⁴⁸. L'engouement pour le roman historique des romancières et des lectrices réside dans le fait qu'il les incite à repenser l'Histoire, ou du moins à la voir sous un angle féminin.

Les caractéristiques du roman historique

Il est difficile de cataloguer tous les romans ayant un cadre historique comme étant des romans historiques, car chacun comporte ses particularités. Certains narrent des aventures, d'autres se penchent sur la psychologie de leurs héros imaginaires ou réels, et d'autres encore abordent des questions d'ordre social.

⁴⁶ Louise Simard, « Les romancières de l'histoire », *loc. cit.*, p. 75.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 76.

⁴⁸ Cf., *infra*, p. 63.

[...] le roman peut être consacré à la vie d'un seul individu qui occupe la place centrale et est le pivot autour duquel tourne l'action. Il peut se proposer de présenter le tableau de toute une époque historique, où évoluent les destinées des personnages que nous rencontrons au cours du roman. L'accent peut être mis sur les questions psychologiques, sur les événements, sur les problèmes de la culture ou sur les idées d'une concrète époque historique. Très souvent l'histoire n'est qu'un masque qui cache pour différentes raisons la vie contemporaine, que le romancier ne veut ou ne peut présenter directement.⁴⁹

Ces différences rendent problématiques la caractérisation des romans de nature historique; malgré cette difficulté avouée, certaines caractéristiques transversales peuvent tout de même servir à les définir comme genre spécifique.

Tout d'abord, le roman historique est un genre hybride : il est soumis aux règles de la fiction tout en étant un discours de nature historique. C'est précisément le cas pour *L'Esclave*, ce que l'on explicitera davantage plus loin. La fiction sert de façade au réel, car l'Histoire intervient après l'histoire. Le roman est donc un instrument de connaissances et d'enquêtes.

Il n'y a absolument aucun obstacle, du point de vue artistique, pour que le roman contienne des analyses historiques aussi objectives qu'un livre d'Histoire et dans lesquelles l'écrivain utilisera les mêmes concepts que l'historien. [...] L'idée que le roman historique est capable de donner une représentation objective de la réalité, se fonde sur cette observation très simple mais capitale que l'imagination n'est pas la fantaisie. Le romancier-historien se sert de l'imagination [...] pour dévoiler, expliquer une réalité. Or, il est parfaitement possible d'arriver à une représentation et à une analyse objective du réel à partir d'une reconstruction imaginaire, à condition que le monde romanesque soit lui-même construit à partir de données objectives.⁵⁰

Le roman historique est donc la construction d'une intrigue romanesque sur un arrière-plan informatif. Celui-ci repose toujours sur des périodes troublées de l'Histoire. Comme on l'a vu précédemment, le roman historique est la manifestation artistique de grands bouleversements sociaux. « [...] Le roman historique traditionnel présentait comme fond des événements historiques réels; l'action romanesque s'insérait dans ce cadre, et bien des fois elle était fictive

⁴⁹ Kalikst Morawski, *Le roman historique moderne en France*, Varsovie : Éditions scientifiques de Pologne, 1963, p. 5.

⁵⁰ André Duspré, « Le roman historique et l'histoire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, mars-juin, n^{os} 2-3, 1975, p. 237.

mais toujours vraisemblable. »⁵¹ Selon Steimberg de Kaplan, le récit historique a certaines composantes :

[...] il ne devrait pas y avoir trop d'histoire pour que le roman ne devienne pas qu'une simple chronique; les personnages réels devraient accomplir un rôle secondaire, parce que comme leur vie était connue par les lecteurs, le narrateur ne pouvait pas la diriger arbitrairement, il ne devrait pas non plus devenir une biographie romancée car l'auteur tenait trop en compte les faits connus, ou en pure fantaisie, car il modifiait trop les renseignements historiques; il devrait exister toujours une reconstruction du passé [...] ⁵²

Le roman historique traditionnel tente alors de décrire l'esprit du temps par l'entremise de personnages inconnus par les recherches historiques, sans moderniser la psychologie de ses héros. Le roman historique traditionnel a marqué l'ensemble du XIX^e siècle. Ce n'est qu'au XX^e siècle qu'il est remplacé par ce que l'on appelle « le nouveau roman historique ». Cette nouvelle appellation

[...] est liée aux changements dans le concept même de l'histoire, à la complexité inhérente au genre et à sa transformation constante, attaché aux changements du contexte historique et socio-politique où il s'insère. On parle à ce propos de réécriture de l'histoire, de roman qui pénètre dans les interstices de l'histoire et qui donne bien des fois une version contraire de l'histoire officielle, en faisant jouer des stratégies narratives les plus variées.⁵³

Le nouveau roman historique a de nombreuses caractéristiques. Il a aspiré à illuminer le sens des événements ordonnés par l'Histoire, à les interpréter, faisant appel jusqu'à la limite aux horizons de l'imagination et en les recréant poétiquement.⁵⁴ De plus, dans ce nouvel avatar du roman historique, « [...] les personnages fréquemment des personnalités remarquables [...] sont présentés dans l'intimité et à travers différentes optiques. »⁵⁵ Une autre caractéristique du nouveau roman historique, c'est qu'il donne « [...] un vaste éventail de possibilités : des textes

⁵¹ Olga Steimberg de Kaplan, « Le roman historique : interprétation et connaissance », dans *Genres as Repositories of Cultural Memory*, Hendrik Van Gorp, directeur Theo D'haen, Amsterdam : Rodopi, 2000, p. 10.

⁵² *Ibid.*, p. 10.

⁵³ *Ibid.*, p. 11.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 12.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 12.

avec un grand niveau d'historicité et d'autres qui donnent lieu à la liberté de l'imagination [...] à travers un anachronisme, des allusions cachées au présent et l'adoption de techniques détectivistes. »⁵⁶ Afin d'intégrer le réel à la fiction, l'auteure de romans historiques fait usage de diverses techniques scientifiques. Selon Marguerite Yourcenar,

[...] l'acte de création procède d'un double mouvement de recul et d'identification, d'objectivité et de subjectivité, de détachement, de rapprochement, d'investigation et d'invention [...] Entre le romancier et l'histoire s'établit donc un processus de va-et-vient. Le romancier s'efforce d'établir un contact direct dans le passé, il prend des informations, il restitue les faits historiques dans leur authenticité, en écartant toutes les idées et tous les sentiments accumulés par couches successives entre ces gens et nous. Ensuite, il les introduit dans le contexte des faits contemporains pour les interioriser, en supprimant en quelque sorte la distance historique, ce qui lui rend possible de transmettre ses propres préoccupations métaphysiques. L'éloignement de la réalité immédiate apparaît comme la condition même de la création littéraire [...]⁵⁷

L'ambition de l'auteure de romans historiques consiste à faire valoir l'Histoire en la représentant objectivement dans son récit, sans qu'elle se présente comme étant à l'extérieur du fil de l'intrigue, ni trop voyante ni trop anachronique. L'auteure doit savoir élaborer un cadre historique d'où se détache le récit, sans trahir l'Histoire dans l'histoire.

Comme le roman historique est un système d'interprétations des événements historiques, la chronologie paraît très importante et marque davantage le déroulement de l'histoire. Les *topoïs* de la date et du lieu sont toujours spécifiés. L'organisation des chapitres projette toujours une image du temps pour que la lectrice ressente, à tout moment, la temporalité.

Le nouveau roman historique repose aussi sur un personnage qui représente une collectivité évoquée par une caractérisation symbolisante. Les romans historiques québécois contemporains font revivre des héros et des héroïnes plutôt marginaux ou individualistes qui connaissent toujours un destin inespéré.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 12.

⁵⁷ Jelena Novakovic, « Le genre romanesque et l'histoire : Marguerite Yourcenar et Ivo Andric », dans *Genre as Repositories of Cultural Memory*, Theo D'Haen (dir.), Amsterdam : Rodopi, 2000, p. 166.

Depuis la Révolution tranquille et ses contestations radicales, nous sommes au Québec en pleine crise de société; une crise vécue par une génération, des incertitudes, d'où un contexte propice à l'émergence de formes nouvelles de vie sociale, d'où une reconversion de l'énergie militante vers des projets plus minuscules et liés à la vie quotidienne [...] Ainsi, les auteures (et les auteurs) ne chercheront plus à décrire les événements marquants, mais bien les gens qui les ont vécus, les petites gens surtout, d'humble condition et auxquelles l'histoire officielle n'a jamais accordé beaucoup d'importance.⁵⁸

Le nouveau roman historique est un compromis entre instruire et plaire. L'auteure tente de convaincre, de persuader sa lectrice et ainsi de lui faire réfléchir au passé et au présent, mais elle cherche aussi à transmettre des connaissances, des interprétations et des explications de faits historiques. On abordera plus loin comment la narratrice réussit à créer un tel phénomène.⁵⁹

Les caractéristiques du roman historique féminin

Il est difficile de catégoriser l'écriture des femmes, car en plus de la critique féministe qui a peur de tomber dans les stéréotypes, l'écriture des femmes évolue rapidement. De plus, il ne faut pas oublier que les textes de femmes ne sont pas nécessairement de l'écriture au féminin. Celles-ci sont parfois, malgré elles, influencées par l'idéologie patriarcale au sein de la société. Il faut donc savoir distinguer les textes *androgynes* des textes *masculin* et *féminin*. Dans ce dessein, on peut relever certaines différences entre eux. Tout d'abord, le roman historique féminin est écrit dans une perspective différente. Nicole Brossard, écrivaine québécoise, l'explique : « [...] il faut changer d'angle de vision [...] pour y arriver, il faut se déplacer de

⁵⁸ Louise Simard, « Les romancières de l'histoire », *loc. cit.*, p. 73.

⁵⁹ Cf., *infra*, p. 39.

manière à ce que le corps opaque du patriarcat n'empêche pas la vision [...] »⁶⁰ Patricia Smart ajoute à cela en signalant que le féminisme a eu un impact sur l'écriture au féminin.

Devenir auteur – comme le suggère l'étymologie du mot – signifie accéder à l'autorité; et dans une tradition où celle-ci est réservée aux pères (*hommes*) il ne peut s'agir de la même expérience pour l'homme et pour la femme que de s'emparer de l'autorité par la parole écrite. Dans ce sens, l'écriture des femmes [...] constitue par définition même un acte subversif dans la Maison du Père. Car dès que « l'objet » commence à se percevoir comme « sujet » [...] ce sont les fondements mêmes de la maison qui sont ébranlés.⁶¹

La perspective féministe adoptée par l'écrivaine influence la vision de son écriture, mais celle-ci se manifeste aussi dans la façon dont la temporalité est traitée dans le roman historique féminin. C'est que les femmes ne vivent pas le temps comme l'homme : « Elles ne ressentent pas de la même façon le temps et la vie, elles ne considèrent pas comme vraiment important ce qui importe aux hommes : la gloire, la guerre, la puissance. »⁶² Certes, l'écriture au féminin du roman historique traite le temps, puisqu'il a une importance primordiale dans ce genre; mais cette écriture a tendance à suggérer la vie quotidienne au sein d'une période historique bien documentée plutôt que l'action historique comme telle. Outre cette conception différente de la temporalité, il semble que « [...] l'écriture des hommes a tendance à privilégier la linéarité, la logique [...] », tandis que dans l'écriture des femmes « [...] c'est davantage la texture qui domine [...] : les gestes, les rythmes et les silences qui sous-entendent le langage et qui parlent dans les brèches entre les mots. »⁶³ D'autre part, l'écriture au féminin du roman historique ne reproduit pas toujours une perspective conservatrice, c'est-à-dire une conception stéréotypée

⁶⁰ Nicole Brossard, *La lettre aérienne*, cité dans Patricia Smart (dir.), *Écrire dans la maison du père. L'émergence du féminin dans la tradition littéraire au Québec*, Montréal : Éditeur XYZ, « coll. Document », 2003, p. 18.

⁶¹ Patricia Smart, *Écrire dans la maison du père. L'émergence du féminin dans la tradition littéraire au Québec*, Montréal : Éditeur XYZ, « coll. Document », 2003, p. 21.

⁶² Béatrice Didier, *L'écriture femme*, Paris : Presses universitaires de France, 1981, p. 19.

⁶³ Patricia Smart, *Écrire dans la maison du père*, *op. cit.*, p. 24.

comme celle de la femme sensible, rêveuse et passive. Les écrivaines ont tendance à présenter la femme d'une nouvelle façon. Elle ne se présente pas du point de vue de l'homme, mais de son point de vue à elle.

[...] les femmes [...] qui peuplaient le récit traditionnel de notre histoire nationale étaient nommées par les détenteurs de la parole et de la mémoire. Elles ne se nommaient pas elles-mêmes. Elles occupaient une place assignée, définie, balisée [...] Elles ne prenaient pas elles-mêmes la parole, et si leurs rares écrits étaient connus, ils n'étaient pas lus comme étant porteurs d'une mémoire des femmes, voire d'une mémoire de femme.⁶⁴

L'arrivée sur la scène du point de vue féminin change entièrement ce qui est dit sur et par les femmes. De ce nouveau phénomène, on voit émerger une nouvelle figure de la femme. Cette dernière n'est plus représentée dans son rapport à l'homme, mais dans son rapport à elle-même. Conséquemment, apparaît dans le roman historique une voix féminine, décrivant le monde de son point de vue et par l'entremise des expériences propres aux femmes. La vie quotidienne et les soucis de la vie privée des femmes se transposent aussi sur le plan littéraire. Par rapport à cette nouvelle réalité, une écriture *égotiste* surgit dans le roman historique féminin. « [...] les romancières créent des romans intimistes et placent au centre de leurs intrigues des héroïnes sur lesquelles reposent toute l'action. Cela est une représentation d'une prise de parole, un reflet de la réalité que la femme n'est plus à l'arrière-plan. »⁶⁵ L'héroïne tente alors de s'établir comme « sujet ». Évidemment, afin de ne pas être anachronique par rapport à l'idéologie patriarcale de l'Histoire, les personnages féminins vivent physiquement comme objet, mais intellectuellement ils s'affirment comme sujet. Dans le roman historique d'avant 1980 au Québec, la femme détient un pouvoir sur l'homme-personnage certes, mais

⁶⁴ Micheline Dumont, « Un champ bien clos : l'Histoire des femmes au Québec », *Atlantis*, vol. 25, n° 1, p. 19.

⁶⁵ Anne Brown, *L'image de la femme dans le roman féminin québécois de 1960 à 1970*, Montréal : Université McGill, 1987, thèse de 3^e cycle, p. 9.

elle y arrive par l'entremise de sa pureté, de son charme et par sa condition délicate à protéger. Les femmes se présentent comme des femmes jeunes, amoureuses qui voient au bonheur de leur mari et de leurs enfants. Elles se sacrifient pour les hommes qu'elles aiment. Elles effacent leurs désirs et leurs réalisations personnelles au profit de ceux de leurs enfants et de leur mari. L'abnégation est ce qui caractérise l'ensemble des femmes-personnages. À partir de 1980, on voit apparaître des héroïnes qui travaillent à leur réalisation personnelle. Elles sacrifient tout pour atteindre leur but. Elles butent, elles foncent, elles s'obstinent à vivre une existence libre. Ce phénomène s'explique par l'arrivée du féminisme : le personnage féminin quitte le rang de personnage secondaire et prend une place de héros. À ce titre, « [...] les femmes tiennent leur pouvoir de leur force morale et de leur intelligence [...] »⁶⁶

La description faite des femmes par des femmes marque aussi le roman historique féminin. Toute une nouvelle thématique féminine prend naissance; entre autres thèmes de prédilection, le corps devient de plus en plus important. Celui-ci n'est pas seulement vu, mais il est senti. Le corps est exhibé et souvent magnifié. La sexualité féminine est exploitée par l'entremise du point de vue des femmes : on parle de *grossesse*, *d'avortement*, *d'enfants indésirés* et *d'adultère*. Le roman historique féminin se caractérise aussi par l'effacement de l'homme au sein de l'intrigue. Certes, il est toujours là, mais il est désormais dénué de force et d'individualité. Il se présente souvent comme un obstacle à l'épanouissement des femmes qui, elles, prennent la parole. N'est-il pas vrai que le pouvoir appartient à celui qui parle ? Cet élément est représentatif de l'ensemble des romans historiques féminins.

⁶⁶ Louise Simard, « Les romancières de l'histoire », *loc. cit.*, p. 76.

Bien que loin d'être exhaustives, les caractéristiques signalées ci-dessus définissent de manière forte le roman historique féminin. Nous pouvons voir apparaître dans ce genre romanesque le reflet du grand bouleversement social lié à l'avènement du féminisme. Ce mouvement social influence l'ensemble des écrivaines, mais tout particulièrement les auteures de romans historiques.

L'idéologie et le roman historique québécois

Les idéologies caractérisent toutes les actions humaines. Denis Monière fournit une définition assez précise de ce concept : « [...] une idéologie est un système global plus ou moins rigoureux de concepts, d'images, de mythes, de représentations qui dans une société donnée affirme une hiérarchie de valeurs et vise à modeler les comportements individuels et collectifs. »⁶⁷ Les idéologies dominantes d'une société se propagent par l'entremise de la famille, de l'école et des divers moyens de communication, notamment la radio, la télévision et la littérature. Le roman historique n'y échappe pas : « Le discours historiographique du roman, comme tout énoncé historique, peut, en effet, s'apparenter à une espèce de machine idéologique [...] »⁶⁸ Les personnages et la période historique que la romancière choisit sont des indices permettant d'entrevoir l'idéologie à laquelle celle-ci est soumise. Le personnage historique permet de représenter une époque historique ainsi qu'une idéologie contemporaine.

Les changements idéologiques au sein d'une société marquent toujours l'évolution du roman historique. On peut constater ce phénomène en faisant un rapprochement entre le roman

⁶⁷ Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours*, cité dans Louise Simard, *loc. cit.*, p. 14.

⁶⁸ Louise Simard, *Le personnage d'Histoire dans le roman historique québécois. Ses rôles actoriel, actanciel et axiologique*, *op. cit.*, p. 207.

historique et les diverses périodes idéologiques au Québec. Cela permet de mieux comprendre l'avènement du roman historique québécois féminin *L'Esclave*.

Comme on l'a vu, le roman historique prend naissance au Québec en 1860 et connaît un ralentissement en 1920. Cette période historique, marquée par un sentiment de défaite, nourrit par l'échec de la Rébellion de 1837 – 38, encourage la naissance du roman historique. C'est en fait ce qu'explique Louise Simard :

Ces défaites ont laissé un climat de morosité, terreau idéal de propagation pour le cléralisme, l'agriculturalisme et le nationalisme, ce dernier prenant alors des allures défensives axées sur la survivance [...] Au milieu du XIX^e siècle, tous les éléments propices au surgissement du roman historique se trouvaient donc rassemblés [...] ⁶⁹

Dans un tel climat idéologique, il n'est pas surprenant de voir les romancières se tourner vers le roman historique afin d'invoquer un passé glorieux pour minimiser le sentiment de défaite auprès de la population canadienne-française. Cette idéologie fortement influencée par le clergé croit que la sauvegarde du peuple peut uniquement se faire par la sauvegarde de la terre. Il n'est pas surprenant de constater que la romancière, au tout début du roman historique, se conforme à l'idée de sauvegarde terrienne. Le personnage historique est alors devenu un outil de propagation du nationalisme : « [...] le personnage d'Histoire mis en scène par les romanciers et romancières se conformera à la conception théocratique de l'Histoire qui a cours à cette époque. » ⁷⁰

La deuxième période idéologique s'étend entre 1920 et 1950. L'idéologie de cette période historique est grandement influencée par la dépression, les deux grandes guerres mondiales, l'urbanisation et l'industrialisation. Ces événements occasionnent des changements idéologiques. Le nationalisme traditionnel se maintient toujours à cette période, cependant il

⁶⁹ *Ibid.*, p. 218.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 221.

est confronté par l'idéologie néo-libérale. En conséquence de l'arrivée de l'idéologie libérale, l'idéologie clerico-nationaliste est contestée. Ces changements et ces oppositions se font sentir.

À l'instar de la société québécoise des années 20, 30 et 50, le personnage d'Histoire n'est plus monolithique, prisonnier d'une image immuable et condamné à l'héroïsme. Il échappe peu à peu à cette réputation de grand croyant ou de vaillant militaire prêt à toutes les misères pour la gloire de Dieu ou de la patrie. Bien sûr, la plupart des personnages illustres gardent encore une grande partie de ses attributs; leur courage, par exemple, est très rarement mis en doute, mais on leur prête maintenant des intérêts économiques et personnels [...] ⁷¹

Le néo-libéralisme se répand davantage au sein de l'élite intellectuelle québécoise de 1950 à 1979. L'idéologie de conservation est fortement contestée. La mode est à la modernisation. Cette nouvelle idéologie provoque de grands changements au sein de la société québécoise tant au niveau politique, économique, social que religieux. Ce phénomène apparaît dans le domaine littéraire : le roman historique est rejeté comme toutes les institutions. Un souffle de révolte qualifie la société québécoise de cette période. Selon Louise Simard, les rares romans historiques publiés entre 1950 et 1979 reflètent cette nouvelle idéologie : leurs héros du roman proviennent du peuple, ils sont peu représentatifs du nationalisme et surtout ils ne sont plus invincibles. C'est le peuple qui prend la parole dans le nouveau roman historique.

Le désir de modernisation ainsi que l'avènement de la Révolution tranquille et les changements politiques, économiques et sociaux influencent les années 1980 à aujourd'hui. Le Référendum, l'impérialisme américain, le danger d'assimilation marquent le Québec d'une incertitude face à l'avenir et cela occasionne un retour aux valeurs anciennes.

⁷¹ *Ibid.*, p. 236.

En effet, stagnation politique, crise économique, morosité idéologique sont autant d'éléments déstabilisateurs qui contribuent à un retour instinctif aux valeurs premières, tant culturelles, familiales et spirituelles qu'économiques et politiques. Cette ouverture, aussi paradoxal que cela puisse paraître, exige une conscience des racines de plus en plus forte [...] Pour se confronter avec assurance à d'autres cultures, les Québécois sentent le besoin d'affirmer leur identité, d'asseoir leurs racines [...] ⁷²

Depuis 1980, le roman historique revient en force. L'insécurité de l'avenir, les menaces d'assimilation, la quête de l'identité québécoise créent une nouvelle idéologie : l'individualisme. La société de 1980 à nos jours favorise toujours l'individu. « Ce culte du moi donne au roman historique une nouvelle raison d'être [...] le personnage d'Histoire, dans le roman historique, se verra alors modifié [...] on se penche de plus en plus sur les êtres humbles, obscurs même, ceux-là que n'a pas retenus l'Histoire officielle [...] » ⁷³ Le roman historique contemporain ne s'attarde donc plus sur les grands faits historiques, mais sur les misères du petit peuple confronté à sa réalité historique. Les grands personnages historiques se retrouvent à l'arrière-plan, ils incarnent des rôles passifs. Le quotidien des petites gens est mis en valeur. Dans ce contexte, le portrait de la femme change : elle n'est plus sainte ou mère. Le clergé lui aussi n'est plus présenté dans sa gloire d'antan. « Le destin personnel l'emporte sur le destin collectif [...] on ne croit plus aux gens de pouvoir, ni aux autorités religieuses ni aux politiciens, et le roman historique le crie haut et fort. » ⁷⁴

On constate donc que le roman historique reflète fidèlement l'idéologie dominante de la société québécoise, et ce, à chaque période de son Histoire. Ceci dit, il sera fort intéressant d'étudier comment le mouvement féministe, nouvelle idéologie du XX^e siècle, est représentée dans le roman historique féminin *L'Esclave*.

⁷² *Ibid.*, p. 249.

⁷³ *Ibid.*, p. 252.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 282.

Chapitre II

L'Esclave de Micheline Bail évoque les grandes oubliées de notre Histoire : les esclaves noires et amérindiennes sous le Régime français. Sans tomber dans le mélodrame, cette auteure québécoise fait revivre les événements marquants d'une époque au rythme des saisons et des années. Elle aborde avec vérisme l'esclavage, longtemps occulté dans notre Histoire, en mettant en scène Marie-Joseph-Angélique, une esclave noire d'origine martiniquaise ayant pour maître François Poulin de Francheville, fondateur des Forges du Saint-Maurice. En plus de mettre en évidence l'esclavage, ce roman permet de découvrir la vie tumultueuse des coureurs des bois, les rivalités et les échanges commerciaux entre les Français, les Anglais et les Amérindiens, ainsi que la vie politique, économique et sociale à cette époque. À l'aide d'innombrables personnages, à la fois réels et fictifs, et d'une solide documentation, l'auteure crée une représentation vraisemblable de la vie en Nouvelle-France de 1727 à 1734, en parlant du quotidien des colons, des esclaves, des domestiques, des commerçants et des dirigeants, et en retraçant le parcours tragique de l'héroïne Marie-Joseph-Angélique. Ce qui distingue ce roman historique des autres, c'est que l'auteure traite d'une réalité tenue bien secrète jusqu'à tout récemment : l'esclavage en Nouvelle-France.

Afin de mieux découvrir, d'une part, l'Histoire, c'est-à-dire le réalisme dans ce récit et, d'autre part, le rôle qu'y tient l'idéologie féministe contemporaine, il faut avant tout décrire les multiples intrigues et personnages de *L'Esclave* comme avant-plan des dimensions idéologiques concrètes. Dans un deuxième temps, on précisera les indicateurs réalistes qui caractérisent *L'Esclave*. Ce cadre théorique établi, on pourra mieux déceler l'historicité du

roman à l'étude en le comparant aux composantes historiques de l'Histoire officielle. On s'attardera sur le phénomène de l'esclavage noir et amérindien en Nouvelle-France, à l'établissement des Forges du Saint-maurice ainsi qu'aux procédures légales de l'époque.

Aperçu du roman à l'étude

Tout d'abord, la narratrice met en scène Marie-Joseph-Angélique, une esclave noire ayant véritablement vécu en Nouvelle-France de 1727 à 1734. Cette Martiniquaise, achetée à la Nouvelle-York, se retrouve au service de son propriétaire François Poulin de Francheville, un riche négociant montréalais. Marie-Joseph-Angélique vit au rythme de sa rage et de ses aventures amoureuses avec César, esclave noir, et Claude Thibault, coureur des bois. L'héroïne insoumise se butera contre son sort jusqu'à ce qu'elle connaisse sa perte. Condamnée à mort pour avoir incendié la maison de sa maîtresse, Marie-Joseph-Angélique sera torturée, pendue et brûlée. La narratrice pénètre dans l'âme de cette femme et livre son récit singulier, ainsi que la vision du monde de toute une époque.

Marie-Joseph-Angélique partage son histoire avec celle de son maître François Poulin de Francheville. Ce dernier, commerçant de Montréal, propriétaire de la seigneurie du Saint-Maurice et fondateur des forges du Saint-Maurice, près de Trois-Rivières, s'éprend de son esclave amérindienne communément dénommée « la Louve ». Fuyant les mauvais traitements de Thérèse de Couagne, épouse de Francheville, la Louve se réfugie auprès de son amant habitant la seigneurie quelques mois par année. On lit ce roman historique populaire en tentant de comprendre l'aventure tumultueuse que vit Francheville auprès de sa Louve, ainsi que la relation qu'il entretient avec son épouse.

Par le biais de la vie personnelle et publique de François Poulin de Francheville, la vie économique, sociale et politique sous le Régime français apparaît au grand jour; mais on remarque surtout des femmes qui cherchent, comme les hommes de l'époque, à savourer la liberté, l'amour et le pouvoir. Cependant, malgré ce désir commun entre les hommes et les femmes, *L'Esclave* pénètre dans le monde des femmes en montrant comment celles-ci vivent au rythme de leur ambition, passion et désir de liberté. Ces femmes, certaines réelles, d'autres fictives, prennent la parole et vivent leur triste sort dans une Nouvelle-France trépidante d'aventures et de faux espoirs.

Les indicateurs réalistes

De nombreux indicateurs réalistes composent *L'Esclave* par la mise en place d'un contexte historique bien documenté, ainsi que diverses stratégies narratives. Le premier indicateur réaliste dans le roman est l'« Avant-propos » qui ouvre le récit. La narratrice tente d'établir dès la première page la réalité sur laquelle repose le récit : « Ce roman aborde la délicate question de l'esclavage au Canada, une réalité méconnue [...] »⁷⁵ La narratrice au « je » explique comment le roman est construit sur une documentation historique exhaustive détaillée par des historiens renommés. Elle fait même part des noms de ces historiens. De plus, elle mentionne à plusieurs reprises l'authenticité des propos historiques de son récit, et elle atteste la vérité du thème amoureux : « [I]es amours de Marie-Joseph-Angélique et de Claude Thibault sont bien réelles [...] ». Cependant, malgré ce sceau d'authenticité, la narratrice signale qu'elle « [...] leur a donné une couleur toute personnelle. »⁷⁶

⁷⁵ Micheline Bail, *L'Esclave*, Montréal : Libre Expression, 1999, p. 9.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 9.

Dès le début du roman apparaît un élément contradictoire dont les termes de l'opposition sont « réel » et « fiction ». Cette opposition définit l'ensemble du récit qui est à la fois historique et romanesque. En plus de l'« Avant-propos », le roman est aussi encadré par une « Post face » où la narratrice retrace l'historique de l'esclavage au Canada, tant sous le Régime français qu'anglais, et ce, en attestant avoir consulté historiens et documents authentiques, bien qu'aucune référence documentaire n'y figure. Cette stratégie énonciative appartient à l'ordre de la fiction romanesque. La narratrice insiste sur la recherche historique dans son récit, tout en suggérant, par l'entremise de stratégies discursives réalistes, que *L'Esclave* est une création artistique, un récit qui prend la forme d'une collation des discours historiques qui pointent vers le réel, tout en demeurant fictif. Ces déclarations, tant dans l'« Avant-propos » que dans la « Postface », créent une ambiguïté entre le « réel » et la « fiction ». Les frontières entre le vrai et le faux deviennent alors floues, même si la narratrice tente de faire oublier la fiction lorsqu'elle annonce un nouveau chapitre qui précise le temps (*Nouvelle-France, printemps 1727, Hiver 1728* ou *Été et automne 1730*) dans lequel se déroule le récit. Ce marqueur de temps est une spécificité du roman historique et consiste à « faire vrai ». Malgré cet effet de vraisemblance, on remarque qu'après chaque entête de chapitre apparaît une description à la fois poétique et fictive. Prenons en exemple l'incipit du récit qui s'ouvre comme suit :

La Marie-Galante fut soulevée de travers avec force et retomba sur un fleuve dur, retournée sur son flanc au point d'en chavirer presque. Saisie de furieux craquements menaçant de la rompre, la petite goélette se cabrait désespérément sous l'effet des vents violents venus du large. Pierre Le Court, le maître de barque, la pipe enfoncée entre les dents et agrippé de toutes ses forces au gouvernail, manœuvrait serré, contraint depuis des heures à louvoyer au plus près pour éviter le naufrage.⁷⁷

⁷⁷ *Ibid.*, p. 11.

Cet exemple montre bien que la datation réelle se confronte à la fiction qui, elle, repose sur une riche description imaginaire. Un tel phénomène marque l'ensemble du récit qui, lui, est en contrepartie caractérisé par une narration simultanée.

À l'aide de l' « Avant-propos », de la « Post face » et des marqueurs de temps, la narratrice établit le ton pour assurer ses lectrices de la vérité de son récit. Afin d'alimenter l'authenticité de son récit, la narratrice incorpore, partout dans *L'Esclave*, des éléments historiques ainsi que de nombreuses stratégies narratives propres au réalisme.

Comme l' « Avant-propos » l'indique, le récit repose sur une doctrine des esclavagistes, une période troublée de l'Histoire. Le sujet de l'esclavagisme est le fondement réel sur lequel se construit le récit. En comparant l'apport historique du roman aux recherches documentaires, on pourra voir comment le réalisme représente l'Histoire.

L'esclavagisme noir

La recherche documentaire historique montre que l'esclavage noir apparaît en Nouvelle-France bien avant 1727, date à laquelle débute *L'Esclave*. Le premier esclave noir enregistré est un enfant (provenant du Madagascar ou de la Guinée, selon la version) amené par les frères Kirke en 1629 lors de l'occupation anglaise du Saint-Laurent.⁷⁸ Malgré l'arrivée de ce premier esclave, ce n'est véritablement qu'à partir de 1686 que d'autres esclaves noirs arrivent au Canada. Témoins de l'esclavage des Noirs en Louisiane, aux Antilles et dans les colonies anglaises, les Canadiens ne tardent pas à demander au roi la permission de se procurer des esclaves noirs pour ainsi profiter d'une main-d'œuvre gratuite. L'argument présenté au roi par l'Intendant Raudot est que l'esclavage peut faire fructifier la Nouvelle-France :

⁷⁸ Benjamen Sulte, « L'esclavage en Canada », *Revue Canadienne*, vol. 61, n° 4, octobre, 1911, p. 315.

« [...] la main-d'œuvre et les domestiques sont d'une rareté et d'une cherté si extraordinaires en Canada qu'ils ruinent tous ceux qui font entreprises. »⁷⁹ « Faire venir des Noirs serait procuré l'augmentation de cette colonie et de son commerce. »⁸⁰ Malgré l'accord du roi, la Nouvelle-France n'a jamais vu de cargaisons d'esclaves noirs accoster ses berges. L'absence d'une quantité substantielle de Noirs a fait en sorte qu'il y a eu peu de vente aux enchères d'esclaves sur le sol canadien. Le manque de capital explique en grande partie la raison pour laquelle les Noirs sont arrivés à un rythme fort lent au Canada (13 esclaves de 1692 à 1713)⁸¹. Les Canadiens, incapables d'acheter la marchandise dispendieuse d'Afrique, sont contraints d'acheter, un à un, des esclaves noirs des colonies anglaises, de la Nouvelle-York, entre autres. Cette réalité historique est bien précisée dans *L'Esclave* : « La négresse dormait maintenant éreintée, la tête appuyée sur le misérable baluchon de toile qui ne la quittait pas depuis Manhattan. »⁸² « Kawindalé [Marie-Joseph-Angélique] suivait toujours son maître en courant folle d'inquiétude, quand elle l'avait vu prendre le quartier du port et se diriger vers un terre-plein, puis vers une grande bâtisse où régnait une alarmante agitation : c'était le marché à esclaves de Manhattan. »⁸³ Cette évocation repose sur une réalité historique bien documentée, cependant celle-ci est accompagnée d'une description psychologique de l'héroïne. Comme le signale le chapitre précédent⁸⁴, les personnages du roman historique, au contraire du discours historique, apparaissent dans leur intimité. C'est le cas pour l'héroïne Marie-Joseph-Angélique dans *L'Esclave*. À l'aide d'une héroïne oubliée de l'Histoire, une véritable marginale, la

⁷⁹ *Ibid.*, p. 318.

⁸⁰ Marcel Trudel, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Montréal : Éditions Hurtubise, 2004, p. 40.

⁸¹ *Ibid.*, p. 38.

⁸² Micheline Bail, *L'Esclave*, *op. cit.*, p. 13.

⁸³ *Ibid.*, p. 14.

⁸⁴ Cf., *intra*, p. 27.

narratrice confronte réalité et fiction lorsqu'elle présente son personnage sous une perspective émotive en la décrivant comme étant « éreintée, misérable et folle d'inquiétude », tout en nous assurant que ceci relève de la vérité. La frontière entre la fiction et la vérité historique devient alors floue.

Bien que la narratrice témoigne de la vérité historique de son récit, un fait demeure : il n'y a aucun renvoi aux documents historiques. « Un texte historique, même s'il se présente comme un récit, doit être lu en partie double : en lisant les marges ou les notes en bas de page ; ce sont elles qui indiquent les sources [...] dont s'est servi l'historien et qui garantissent le rapport au réel. »⁸⁵ *L'Esclave* exprime plutôt des hypothèses en se référant aux documents historiques mentionnés dans l'« Avant-propos » et la « Postface ». Malgré ces éléments indicatifs de la fiction, la narratrice réussit tout de même à faire revivre la pratique esclavagiste en Nouvelle-France. Cette pratique apparaît clairement dans le récit, lorsque François Poulin de Francheville s'entretient avec sa femme Thérèse de Couagne lors du retour de ce dernier de la Nouvelle-York, accompagné d'une esclave : l'héroïne du roman. On comprend très bien que la narratrice intègre l'Histoire dans le récit par l'entremise du dialogue suivant :

-Mais c'est bien trop cher! Tu aurais pu t'en tirer avec quatre cent cinquante livres tout au plus, rétorqua Thérèse.

-Jamais de la vie! Pas avec le marché de connaisseurs qu'il y avait là-bas [...] Nos voisins du Sud s'y entendent mieux que nous dans le bois d'ébène [...]

-Te souviens-tu de la demande adressée de l'intendant Bégon adressé au ministre, il y a quelques années, pour que la Compagnie des Indes envoie à Québec un vaisseau chargé de nègres?

-Certes, mais ce bateau n'a jamais abordé nos lointains rivages. Mais où veux-tu en venir avec cette histoire?

-À ceci [...] L'intendant Bégon a habilement fait miroiter à Louis XV l'utilité d'avoir des nègres ici, comme dans les îles à sucre, à Boston, à la Nouvelle-York ou en Caroline. Et le roi a donné son aval. L'esclavage est légal et les nègres pourraient fournir des bras gratuits pour l'agriculture, et surtout pour la culture du chanvre, comme Bégon l'a si bien démontré. Pourquoi ne pas nous lancer dans la traite des nègres? Nous pourrions aider la colonie et faire fortune.

⁸⁵ Jean Molino et Raphaël Lafhail-Molino, *Homo Fabulator. Théorie et analyse du récit*, Paris : Leméac, 2003, p. 63.

- Non; c'est trop risqué, tu le sais comme moi. Même la Compagnie des Indes songe à se départir de son monopole. Il faut pouvoir armer un négrier, le bourrer de marchandises, les échanger contre du bois d'ébène qu'on négocie à un prix de plus en plus élevé avec des rois nègres devenus exagérément gourmands, et ramener toute la cargaison sans encombre jusqu'à Québec. La maladie, les attaques de corsaires, les risques de mutinerie sont des inconvénients beaucoup trop réels pour que cela en vaille la peine.

Thérèse se redressa, s'adossa au mur et continua :

- Mais alors pourquoi ne pas t'arranger pour ramener systématiquement quelques nègres chaque fois que tu livres de la farine ou des biscuits aux Antilles, ou que tu commences avec nos voisins du Sud?⁸⁶

Ce dialogue témoigne du souci du réalisme dans le roman. On le voit par l'entremise de l'entretien entre Francheville et sa femme qui fait allusion aux grands personnages et lieux historiques de cette période. « Pour permettre au lecteur de se retrouver dans une ambiance familière, pour créer en fait, à ses yeux, l'illusion de la réalité, les personnages, les événements, les thèmes du roman doivent évoluer dans un contexte spatio-temporel, qui leur est propre. »⁸⁷ La vérité historique de l'époque en question est clairement exposée dans *L'Esclave*, cependant elle est évoquée par un dialogue qui, lui, provient de l'imaginaire. C'est alors que la lectrice, par intérêt pour l'Histoire et l'imaginaire, entre dans un univers discursif paradoxal du point de vue du statut de l'énoncé du roman historique. De plus, le cadre spatio-temporel détaillé contribue à représenter avec justesse l'époque. « Plus le souci du réalisme sera grand, plus l'on voudra décrire le réel, témoigner de la réalité sociale. Ainsi, on dissimulera l'aspect fictif de l'histoire produite par la narration à l'aide de descriptions détaillées, concrètes et abondantes. »⁸⁸ Dans l'entretien entre Francheville et sa femme, apparaît à plus d'une reprise cette technique du détail. Les lieux sont davantage précisés, les hommes politiques de l'époque, le contexte politique et économique explicités, et pourtant tous ces détails sont incorporés à un dialogue fictif.

⁸⁶ Micheline Bail, *L'Esclave*, op. cit., p. 44-45.

⁸⁷ Michel Paquin et Roger Reny, *La lecture du roman*, Québec : La lignée, 1984, p. 157.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 25.

L'esclavagisme amérindien

En plus de fournir une mine de détails pour rendre le récit « plus vrai », la narratrice choisit de ne pas trahir la *vraie* Histoire en évoquant l'esclavage amérindien en Nouvelle-France. Elle s'assure de respecter, à l'aide de détails, certains faits historiques, qu'il est facile de documenter et de détailler. À la demande d'esclaves amérindiens auprès des Blancs, les Amérindiens ont commencé à pratiquer la vente des leurs auprès des Français et des Anglais. Tous en profitaient sauf les esclaves. Ce n'est cependant qu'à partir de 1671 que les Français en Nouvelle-France acquièrent des esclaves amérindiens alors que Rémy de Courcelles, gouverneur de Montréal, accepte deux esclaves pouteoutamises des Iroquois, traités comme personnes libres et élevés à la française. Les gouverneurs et les intendants de la nouvelle colonie ne sont pas les seuls à posséder des esclaves amérindiens, les explorateurs en possèdent aussi, entre autres Louis Jolliet et Duluth. Dans ses mémoires, Duluth raconte qu'en « [...] 1677, les Sauvages du lac Supérieur qui trafiquaient avec lui [...] lui avaient fait présent de trois esclaves. Ils s'en servaient comme tels [...] »⁸⁹ L'appropriation des esclaves se faisait surtout par les coureurs de bois et les traiteurs de fourrure, et ce, depuis le XVII^e siècle :

[...] il était d'usage, avant toute cérémonie de traite, de faire l'échange de cadeaux entre Amérindiens [...] et commerçants français. Les cadeaux que reçoivent ces derniers sont pour une part des esclaves. Au XVIII^e siècle, le commerce porte peut-être déjà à la fois sur la fourrure et sur les esclaves.⁹⁰

Cependant, ce n'est véritablement qu'à partir de 1687 que l'on voit l'arrivée d'esclaves Panis dans la colonie française.

⁸⁹ Benjamin Sulte, « L'esclavage en Canada », *loc. cit.*, p. 317.

⁹⁰ Marcel Trudel, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, *op. cit.*, p. 26.

Nicolas Perreault, qui visitait le pays des Sioux en 1685, eut connaissance d'une peuplade située au sud-ouest du Missouri et qu'il désigne sous le nom de Panis. On les a appelés aussi Panismaha, Pawnees, ce qui revient à Panis. Il y a apparence que, depuis longtemps déjà les tribus belliqueuses de leurs environs leur faisaient la chasse pour se procurer des esclaves, car ces pauvres gens ne savaient pas se défendre. Plus tard les Français du Canada les traitèrent de la même manière.⁹¹

Les Sioux ont eu d'innombrables occasions de vendre aux Français des esclaves Panis habitant la région du Missouri et du Nebraska. Le racisme intertribal explique l'esclavagisme au sein de la nation amérindienne. Les fréquentes guerres suscitent l'existence d'une masse d'esclaves trop grande pour les besoins de l'économie tribale qui, par conséquent, se tourne vers les marchés extérieurs anglais et français. Ce phénomène historique est repris dans *L'Esclave* lorsque Marie-Barbe, esclave de François Poulin de Francheville, explique à Marie-Joseph-Angélique l'origine de son esclavage, mais cet élément historique apparaît encore dans le récit par une analepse caractéristique du roman réaliste.⁹² Cependant, l'analepse est livrée par la voix d'un personnage fictif : « Je viens des plaines où j'ai été faite prisonnière par des Hurons, il y a quelques années. Je suis Panis et c'est un jésuite qui m'a secourue [...] je serais morte si ce prêtre ne m'avait achetée pour quelques livres. »⁹³ Le discours de Marie-Barbe revêt le caractère paradoxal de l'énoncé dans le roman historique.

Il y a eu plus d'esclaves amérindiens que de Noirs sous le Régime français. 2 700 Amérindiens ont été réduits à l'esclavage, alors que 1 443 Noirs subissaient le même sort.⁹⁴ La proximité des Amérindiens et leur prix en étaient la cause. En moyenne, un Amérindien coûtait 400 livres et un esclave noir 800.⁹⁵ La narratrice intègre cette information dans son roman lorsqu'elle raconte que « [l]es esclaves indiens valaient autour de quatre cents livres [...] alors

⁹¹ Benjamin Sulte « L'esclavage en Canada », *loc. cit.*, p. 318.

⁹² Jean Molino, *Homo Fabulator*, *op. cit.*, p. 159.

⁹³ Micheline Bail, *L'Esclave*, *op. cit.*, p. 47.

⁹⁴ Marcel Trudel, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, *op. cit.*, p. 84.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 115.

que les nègres coûtaient bien davantage. »⁹⁶ Cet élément est aussi repris lorsque Francheville dit à sa femme avoir payé « [...] autour de sept cents livres [...] pour sa pièce d'Inde [Marie-Joseph-Angélique] [...] »⁹⁷ La spécificité des nombres évoque la recherche documentaire qui, elle, se rapproche davantage du réel. C'est une autre stratégie énonciative utilisée pour « faire vrai ». Molino l'explique bien : « Une description détaillée est fréquemment utilisée et sert de truchement vraisemblable pour donner une représentation encyclopédique [...] »⁹⁸

L'esclavage amérindien florissant sous le Régime français est bien mis en évidence dans *L'Esclave*. De nombreuses Amérindiennes se retrouvent en état de servitude, entre autres la Louve, cette esclave de la tribu des Sioux, « [...] la Panise du sieur Godet puis la Renarde du tonnelier [...] »⁹⁹, la Panise de Bellay¹⁰⁰, la Panise de Gamelin¹⁰¹, ainsi que Marie Barbe, une autre Panise, et Marie Ange, une Iroquoise, toutes deux au service de François Poulin de Francheville. L'univers de *L'Esclave* est construit sur des faits véridiques, mais l'on constatera que l'intrigue demeure imaginaire.

La domesticité des esclaves

Un autre élément documenté dans les ouvrages historiques ainsi que dans *L'Esclave* est le fait que les Canadiens s'approprièrent de Noirs et d'Amérindiens pour que ceux-ci servent surtout de domestiques. « [...] [l'] esclave dans le Canada ou dans la Nouvelle-France toute entière, n'était qu'un domestique [...] attaché à la maison de son maître, tandis que le nègre, chez nos voisins, était employé comme animal aux travaux de la terre et logé ou parqué à

⁹⁶ Micheline Bail, *L'Esclave*, op. cit., p. 30.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 44.

⁹⁸ Jean Molino, *Homo Fabulator*, op. cit., p. 96.

⁹⁹ Micheline Bail, *L'Esclave*, op. cit., p. 52.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 84.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 74

part. »¹⁰² La trame narrative, encore une fois, fait appel à la réalité historique. À l'aide de descriptions historiques précises, la narratrice désire que la lectrice oublie qu'elle se trouve dans un monde imaginaire. C'est une stratégie énonciative propre au récit réaliste. La narratrice reprend fidèlement des propos historiques et les incorpore dans son récit dans le dessein de convaincre de l'authenticité de l'époque où elle développe son récit.

Alors que l'esclavage répondait à un impératif économique dans les colonies à sucre ou à tabac, il en allait tout autrement au Canada : ni l'agriculture, pratiquée sur une petite échelle, ni l'industrie, interdite par la métropole, sauf exception, ni le commerce des fourrures ne justifiaient le recours à une main-d'œuvre esclave. Il semble bien que le besoin en domestiques soit à l'origine de l'esclavage au Canada [...] ¹⁰³

Micheline Dumont, historienne, étudie la question : « En 1744, la ville de Québec dénombre parmi ses femmes domestiques à peu près 5% d'esclaves noires [...] Leur statut au sein des familles varie de celui d'enfant adoptif à celui de bête de somme durement exploitée. »¹⁰⁴ Cette réalité est bien exposée dans le roman lorsque Marie-Ange, une domestique, dit : « Avoir un domestique noir voilà bien une mode nouvelle [...] Qu'il ait la peau noire, blanche ou rouge, un serviteur n'est jamais qu'un serviteur. »¹⁰⁵ Les esclaves, dans le roman, sont toutes des domestiques, ce qui est fort représentatif de l'époque. Certaines sont ménagères, cuisinières, tandis que d'autres s'occupent du potager et de la basse-cour. L'esclave Marie-Joseph-Angélique partage ce sort avec les esclaves amérindiennes, elles aussi au service de François Poulin de Francheville. Marie-Angélique explique ses tâches : « Je nourrissais les chevaux. Et puis je récurais les écuries, la soue et le poulailler. Je nettoyait les latrines et je vidais les pots de chambre. Et je faisais ce qu'on me demandait de faire, selon les besoins

¹⁰² Benjamin Sulte, *L'esclavage en Canada*, op. cit., p. 315.

¹⁰³ Micheline Bail, *L'Esclave*, op. cit., p. 381.

¹⁰⁴ Micheline Dumont, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Québec : Le jour éditeur, 1992, p. 133.

¹⁰⁵ Micheline Bail, *L'Esclave*, op. cit., p. 29.

[...] »¹⁰⁶ Les menus détails de la vie quotidienne sont ici énumérés et explicités. Comme on l'a vu dans le premier chapitre de cette recherche, l'écriture au féminin du roman historique a tendance à suggérer la vie quotidienne au sein d'une période historique plutôt que ce qui importe aux hommes dont la gloire, la guerre et la puissance.¹⁰⁷ Les détails créent un effet de réel fort, car ils évoquent l'ordre des choses, ce qui reconforte la lectrice et qui, en contrepartie, lui fait croire à la réalité représentée. Dans un tel cadre, la lectrice est portée à s'embarquer dans la lecture du récit tout en y croyant. Ce phénomène caractérise l'ensemble de *L'Esclave*. Marie-Joseph-Angélique témoigne bien de sa réalité lorsqu'elle dit : « Mon sort d'esclave et celui de la domestique n'était peut-être pas si différent [...] »¹⁰⁸ À première vue, une esclave et une domestique semblent synonymes, mais rien n'est moins vrai : l'esclave pouvait subir un mauvais traitement. Les esclaves sont punies par divers châtiments sous le Régime français, mais ceux-ci sont beaucoup moins rigoureux et fréquents qu'en Louisiane et aux Antilles. « Au Québec, où le Code noir n'a pas été en vigueur, les esclaves ont joui d'un meilleur traitement [...] »¹⁰⁹, bien qu'ils aient été tout de même sévèrement punies pour le vol, le viol et la fuite. La Louve subit elle aussi des châtiments. : la maîtresse était dure avec elle, « [...] le fouet dans la grande cour devant les voisins et les domestiques de la maison, et les cris de madame, excitée par le sang qui giclait et qui avait ordonné au militaire de frapper et de frapper jusqu'à ce que l'Indienne s'effondre à genoux. »¹¹⁰ César, l'esclave noir d'Ignace Gamelin, agissait à la fois comme domestique et homme à tout faire, il subissait lui aussi un mauvais traitement en tant qu'esclave : « Il [Ignace Gamelin] avait fait donner douze coups de

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 32.

¹⁰⁷ Cf., *infra.*, p. 29.

¹⁰⁸ Micheline Bail, *L'Esclave*, *op. cit.*, p. 51.

¹⁰⁹ Marcel Trudel, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, *op. cit.*, p. 240.

¹¹⁰ Micheline Bail, *L'Esclave*, *op. cit.*, p. 57.

fouet à César après une fugue. »¹¹¹ Malgré le mauvais traitement, les esclaves étaient mieux traités au Canada qu'au Sud dans les colonies anglaises, ainsi qu'aux Antilles et qu'en Louisiane. Ce propos repose, encore une fois, sur une documentation historique pertinente. « [...] César avait de la chance de vivre en Nouvelle-France chez des bourgeois qui le traitaient bien, plutôt que de s'esquinter comme une bête de somme dans les plantations des Antilles, où un nègre avait une espérance de vie d'à peine cinq ans. »¹¹² À tout prendre, César est représentatif des esclaves de l'époque, ce qui lui confère une dimension historique indéniablement réaliste, alors que la caractérisation sentimentale auprès de la lectrice constitue, elle, une technique romanesque. La narratrice leurre la lectrice dans son monde imaginaire qui, de prime abord, semble véridique puisqu'il est fondé sur une réalité historique vérifiable.

Les lois et l'esclavagisme

Les lois régissant les esclaves à leur statut sont un autre aspect de l'esclavage discuté dans le roman à l'étude et dans les ouvrages historiques. « En 1705, le lieutenant civil du Châtelet de Paris, interprétant un article du Code Noir au sujet de l'île de Saint-Domingue, décide que les bestiaux et les nègres ne font pas partie de la terre, mais sont considérés comme meubles et, dans les successions, appartiennent aux héritiers des meubles. »¹¹³ Le marché peu actif d'esclaves en Nouvelle-France en comparaison aux colonies anglaises explique la raison pour laquelle « [...] l'esclave [en Nouvelle-France] restait d'ordinaire attaché à un même maître [...] La vente en lot était exceptionnelle et le lot chaque fois était maigre. »¹¹⁴ Cependant, malgré cette réalité, il est impossible de négliger la législation qui régissait l'achat, la vente et

¹¹¹ *Ibid.*, p. 76.

¹¹² *Ibid.*, p. 76.

¹¹³ Benjamin Sulte, « L'esclavage en Canada », *loc. cit.*, p. 320.

¹¹⁴ Marcel Trudel, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, *op. cit.*, p. 110.

le statut des esclaves. L'historien Marcel Trudel en fait mention dans son ouvrage portant sur les esclaves :

Tous [...] esclaves qui ont été achetés appartiendront en pleine propriété à ceux qui les ont achetés, comme étant leurs esclaves [...] Le Code noir, dans son édition de 1685, comme dans l'édition faite en 1724 pour la Louisiane [...] assimilait les esclaves aux biens meubles. Bien que le Code noir n'ait été promulgué sur les rives du Saint-Laurent, les esclaves seront ici comme ailleurs des biens meubles, et les Canadiens en disposeront comme tels. Bien meuble voulant dire que les esclaves sont possédés de la même façon que les animaux.¹¹⁵

Dans certains inventaires des biens de feu de l'époque, on peut lire ceci: « [...] Un panis de nation âgé d'environ dix à onze ans estimé cent cinquante livres [...] une vache à second veau [...] estimé trente livres [...] »¹¹⁶ Par de tels actes légaux, on constate que les esclaves avaient, selon la loi, le même statut que les animaux. La seule différence entre les deux est que l'esclave valait plus cher. Dans *L'Esclave*, on lit à plusieurs reprises cette référence de l'esclave en tant que « bien meuble », car il peut être vendu, acheté, donné ou hérité comme l'est une bête; cependant, il est intéressant de remarquer que les esclaves amérindiennes, au contraire des esclaves noires, ne pouvaient être trafiquées à l'extérieur du Canada. Dans la pratique, il en a sûrement été autrement, mais légalement les propriétaires ne pouvaient ainsi vendre leurs esclaves amérindiennes sur le marché. « [...] les Panis ne peuvent être réputés esclaves que tant qu'ils y demeurent et qu'ainsi il n'est pas permis de les transporter pour les trafiquer ailleurs ».¹¹⁷ Évidemment, il y a tout un monde de différences entre la pratique et la loi et il ne faut pas croire que les Amérindiens ou Amérindiennes ne se sont pas retrouvées aux Antilles ou en Louisiane. L'évocation des lois et du vocabulaire juridique de l'époque dans le roman renforce encore une fois la volonté de « faire vrai ». Certes, la narratrice entend nous

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 101.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 102.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 60.

informer, mais c'est plus particulièrement une stratégie énonciative qui, une fois mise en œuvre, va convaincre la lectrice de la vraisemblance historique et, par conséquent, du réalisme.

Un autre élément bien documenté dans *L'Esclave* est que les propriétaires d'esclaves provenaient majoritairement de la couche sociale des plus nantis. « Posséder des esclaves dans notre société de jadis a été comme la richesse ou les honneurs, le lot d'un petit nombre. »¹¹⁸ « L'esclave est une bête de luxe : il est normal que les gens cossus en fassent l'achat. »¹¹⁹ *L'Esclave* nous expose à cette réalité en l'insérant dans la trame de l'intrigue : « Le nègre était rare à Montréal et considéré comme une denrée de luxe. Quelques gentilshommes, des familles de marchands ou d'artisans, certains prélats ou encore des communautés religieuses en possédaient. »¹²⁰ Les gouverneurs, les riches commerçants, quelques engagés du commerce de la traite des fourrures, les gens exerçant des professions libérales et certains explorateurs tels que LaVérendrye ont possédé des esclaves. On peut lire dans le roman : « Ce sont les esclaves du sieur de LaVérendrye [...] »¹²¹ Le récit fait aussi mention de certains marchands, entre autres François Poulin de Francheville et Ignace Gamelin, ainsi que les nombreuses communautés religieuses telles que les Jésuites, les Récollets, les Séminaristes de Québec, l'Hôtel-Dieu de Montréal et l'Hôpital Général de Québec qui, elles aussi, avaient des esclaves à leur service. La narratrice insère à plusieurs reprises cette réalité historique par l'entremise de descriptions ponctuelles : « [...] cela avait commencé ce fameux jour où elle avait repris son baluchon, quitté l'Hôtel-Dieu, où elle avait travaillé pendant des années, et traversé la rue Saint-Paul pour entrer au service de la dame Francheville, à qui les religieuses venaient de la

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 125.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 116.

¹²⁰ Micheline Bail, *L'Esclave, op. cit.*, p. 24.

¹²¹ *Ibid.*, p. 232.

vendre »¹²², ou encore : « Remarquez que le clergé ne se gêne pas non plus pour donner dans l’esclave, encore que je sois d’accord, rapport que ça fait des bras bon marché. À l’Hôpital Général, on trouve [...] bien quelques nègres qui travaillent [...] Même Mgr Vallier en personne, le saint homme, aurait un nègre [...] »¹²³ Pour « faire vrai », la narratrice choisit d’être spécifique en insérant le nom de grands personnages historiques propriétaires d’esclaves, ainsi que celui d’institutions, toujours existantes aujourd’hui. Cette évocation de noms véridiques crée un effet de réel auprès de la lectrice, ce qui l’entraîne à s’intéresser davantage aux informations historiques, et qui lui fait oublier qu’elle est dans un monde imaginaire. La narratrice réussit à concilier Histoire et récit, sans pour autant compromettre l’un et l’autre. Il ne faut pas perdre de vue que le réalisme évoqué est au service de la fiction et vice versa.

Les Forges du Saint-Maurice

L’esclavage, thème réaliste, caractérise le récit dans le but d’entremêler la réalité historique et la fiction, mais en plus la narratrice recrée une toile de fond décrivant le bouillonnement économique de la Nouvelle-France. C’est en expliquant l’établissement de la première entreprise sidérurgique au Canada, les Forges du Saint-Maurice, situées près de Trois-Rivières et appartenant à François Poulin de Francheville, seigneur de Saint-Maurice et maître de l’esclave Marie-Joseph-Angélique, que le récit apparaît comme encore plus réaliste.

En se basant sur une recherche documentaire exhaustive, *L’Esclave* peint un juste portrait de l’Histoire de la fondation des Forges du Saint-Maurice. Les informations historiques auxquelles fait appel la narratrice pour décrire l’évolution de l’établissement de la première

¹²² *Ibid.*, p. 53.

¹²³ *Ibid.*, p. 84.

exploitation minière du Canada sont empreintes d'historicité. Afin de l'illustrer, une analyse comparative s'impose entre les éléments historiques intégrés au roman et ceux présentés dans l'ouvrage historique de Roch Samson, *Les Forges du Saint-Maurice*.¹²⁴

Tout d'abord, il faut comprendre que la Couronne de France s'est toujours intéressée à l'exploitation des ressources minières de ses colonies. Le mercantilisme étant à la source de l'exploration et de la colonisation, il n'est pas surprenant de constater que le Régime français imposait au seigneur de donner avis du désir d'exploiter des mines.¹²⁵ *L'Esclave* témoigne de cette réalité lorsque François Poulin de Francheville, en 1729, demande, au nom du roi, le privilège d'exploiter le fer sur la terre de sa seigneurie.¹²⁶ La description de la fondation de cette grande entreprise agit comme symbole de la réalité économique de l'époque. En évoquant les détails de la mise sur pied des Forges du Saint-Maurice, la narratrice fait référence à toute une réalité appartenant à cette époque. Ces descriptions multiples rendent le texte plus réaliste et plus crédible sur le plan de la vraisemblance. Dans *L'Esclave*, la narratrice met en scène François Étienne Cugnet, premier conseiller du gouverneur, discutant avec Francheville du développement économique de la Nouvelle-France : « En ce qui a trait à la construction navale, poursuivait Cugnet, vous savez, pour être marchand vous-même et propriétaire de bateau, qu'elle prend beaucoup d'essor ces années-ci [...] »¹²⁷ En conséquence de maintes discussions avec les autorités coloniales, François Poulin de Francheville, sachant que la terre de sa seigneurie abondait en fer,

¹²⁴ Roch Samson, *Les Forges du Saint-Maurice. Les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada : 1730-1883*, Québec : Les Presses universitaires de l'Université Laval, 1998.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 2.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 2.

¹²⁷ Micheline Bail, *L'Esclave, op. cit.*, p. 201.

[...] offre [...] au roi de France d'investir personnellement dans l'exploitation des mines de fer de sa seigneurie [...] son offre est faite moyennant la concession exclusive, pour vingt ans, des mines de fer de ce territoire [...] Francheville s'engage à ouvrir les mines dans un délai de deux ans suivant la date de concession.¹²⁸

La narratrice insère cette information dans son roman lorsqu'elle met en scène de Cugnet et Francheville discutant de l'établissement des forges : « Eh bien, je crois pouvoir vous dire que j'envisage d'abord d'obtenir du roi un brevet d'exploitation avec monopole de vingt ans, en contrepartie duquel je m'engage à fournir les fonds et à mettre l'entreprise en marche dans un délai de deux ans [...] »¹²⁹ La proposition de Francheville est acheminée au ministre de la Marine par le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart.¹³⁰ Cette information est aussi judicieusement reprise dans le roman :

Attablé face à la fenêtre donnant sur le Saint-Maurice, François mettait la dernière main à une requête destinée à Maurepas, ministre de la Marine. En relevant pensivement la tête, il jeta un œil sur la précieuse missive reçue de Versailles, le 25 mars [...] et qui faisait de lui le premier Canadien détenteur d'un brevet pour ouvrir, fouiller et exploiter pendant vingt ans une mine de fer en Canada.¹³¹

La narratrice inscrit son personnage dans un univers de faits historiques, cependant elle évoque l'émotivité de François, ce qui appartient à la fiction. L'accès à la conscience du personnage par l'entremise de la narratrice est un procédé qui permet de représenter la vie intérieure des personnages, et ce, à l'aide de verbes de sentiment et de pensée qui décrivent l'état de la vie mentale du personnage.¹³² La narratrice désire convaincre davantage sa lectrice en intégrant à son récit les noms véridiques des premiers ouvriers des Forges du Saint-Maurice, dont François Trébuchet, Jean Godard, Jean-Baptiste Labrèche, Christophe Jamson dit « Lapalme », Louis Bellisle, dit « Chèvrefils », Jean Chassé, Nicolas Camiré, Mathieu Lussau,

¹²⁸ Roch Samson, *Les Forges du Saint-Maurice*, op. cit., p. 13.

¹²⁹ Micheline Bail, *L'Esclave*, op. cit., p. 201.

¹³⁰ Roch Samson, *Les Forges du Saint-Maurice*, op. cit., p. 13.

¹³¹ Micheline Bail, *L'Esclave*, op. cit., p. 219-220.

¹³² Jean Molino, *Homo Fabulator*, op. cit., p. 53.

Maurice Herbert et Crequi¹³³, « [...] François Trébuchet, fondateur, et le garde-fourneau, Jean Godard »¹³⁴ ; « [...] les deux ouvriers métallurgistes arriveront à la fin de 1731 [...] Jean Baptiste Labrèche, contremaître [...] Christophe Jamson, dit Lapalme, le forgeron-taillandier et Louis Bellisle, le charpentier [...] »¹³⁵ Lors du discours d'inauguration des forges, François Poulin de Francheville interpelle ses ouvriers Camiré, Chassé, Lussau et Herbert.¹³⁶ Encore une fois, une énonciation paradoxale (l'histoire et la fiction) prend la mesure du récit. La narratrice, à l'aide de diverses stratégies énonciatives et narratives, intègre judicieusement l'Histoire des Forges du Saint-Maurice à son récit. Elle peint un juste portrait d'une Nouvelle-France bouillonnante d'activités. Elle informe en divertissant. Elle plonge sa lectrice dans un monde imaginaire caractérisé par des éléments réalistes appartenant au discours historique.

Le procès de Marie-Joseph-Angélique

Le procès de Marie-Joseph-Angélique a bien eu lieu à Montréal en 1734. Les archives judiciaires de l'époque en sont témoins. La représentation proposée dans *L'Esclave* apparaît véridique sur le plan historique. Le rapport au réel est établi par l'entremise du contexte judiciaire dans lequel l'héroïne est plongée. Le déroulement du procès, reposant sur des faits historiques vérifiables, fournit le point de départ pour la caractérisation imaginaire.

Tout d'abord, le déroulement du procès au sein du roman est bien représentatif de celui qui a eu lieu en 1734. Comme c'était le cas sous le Régime français, « [...] l'accusé était réputé

¹³³ Roch Samson, *Les forges du Saint-Maurice*, op. cit., p. 14.

¹³⁴ Micheline Bail, *L'Esclave*, op. cit., p. 237.

¹³⁵ Roch Samson, *Les forges du Saint-Maurice*, op. cit., p. 15.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 16.

coupable jusqu'à ce qu'il prouve son innocence. »¹³⁷ C'est exactement dans une telle situation que Marie-Joseph-Angélique est appréhendée. C'est sous la requête du procureur du roi, François Foucher, personnage historique, que l'esclave est accusée d'incendie. Le roman explicite bien le rôle du procureur : « [...] il est demandeur et accusateur, il agit au nom du roi, car, symboliquement, le roi est la victime. »¹³⁸ Comme dans la réalité de l'époque, l'accusée Marie-Joseph-Angélique n'a pas accès aux services d'un avocat. Elle doit par ses propres moyens convaincre le juge de son innocence. On peut lire le passage suivant, lorsque deux juristes discutent entre eux des problèmes du système judiciaire :

Le juriste Augustin Nicolas, entre autres, l'avait convaincu de l'importance de corriger les injustices les plus criantes de la procédure inquisitoire : le procès mené secrètement, l'impossibilité pour l'accusé de bénéficier de l'assistance d'un avocat, le recours presque systématique à la torture, ainsi que le carcan de la théorie des preuves légales.¹³⁹

Seule, sans avocat et déclarée coupable, voilà comment Marie-Joseph-Angélique, comme tant d'autres condamnés à l'époque, fait face à la loi. Une fois appréhendé et emprisonné, l'accusé fait face à l'interrogatoire. Selon la coutume, une fois emprisonné, l'accusé « [...] était interrogé sur la sellette (petit banc), alors que les témoins faisaient leur déposition un à un, secrètement. »¹⁴⁰ Les interrogatoires ainsi que les témoignages sont tous menés par le juge. Lors de son interrogatoire de l'accusé, le juge procède toujours par ce qui est appelé *la question ordinaire*, c'est-à-dire les questions qui permettent de confirmer la culpabilité de l'accusé. Une fois l'interrogatoire et les témoignages terminés, l'accusé est alors confronté aux dires des témoins. Si, à ce moment, l'accusé n'admet pas son crime, le juge passe à *la question*

¹³⁷ André Cellard, *Punir, enfermer et réformer au Canada de la Nouvelle-France à nos jours*, Ottawa : La société historique du Canada, 2000, p. 4.

¹³⁸ Denyse Beaugrand-Champagne, *Le procès de Marie-Joséphe-Angélique*, Québec: Libre Expression, p. 47.

¹³⁹ Micheline Bail, *L'Esclave*, *op. cit.*, p. 353.

¹⁴⁰ André Cellard, *Punir, enfermer, op. cit.*, p. 4.

extraordinaire, à savoir la torture. L'usage d'un vocabulaire appartenant au système judiciaire de l'époque crée un climat de réalisme. Cette réalité est transposée dans le roman : « [...] Foucher demanda donc à Rimbault [...] de procéder sans tarder au jugement définitif, et il recommandait d'appliquer l'accusée à la question ordinaire et extraordinaire, pour avoir révélation de ses complices. »¹⁴¹ Obtenir un aveu était très important pour la procédure judiciaire de l'époque, on n'hésitait donc pas à torturer l'accusé pour lui arracher des aveux lorsque le crime dont il est suspecté était passible de la peine de mort. »¹⁴² C'est justement comment se déroule le procès de Marie-Joseph-Angélique dans *L'Esclave*. Elle est tout d'abord appréhendée et accusée. Par la suite, elle est interrogée par le juge Pierre Rimbault (lieutenant général) et le greffier Claude-Jacques Porlier, tous deux des personnages historiques. « C'était le lieutenant général civil et criminel qui présidait les tribunaux de juridiction royale où étaient jugées la plupart des causes criminelles. »¹⁴³ Dans le roman, cette première interrogation est suivie d'une période de témoignages où figurent les personnages suivants : Thérèse de Couagne, Marguerite César, Marguerite de Couagne, Monières, de Julleteau, de Langlois, de Marie-Louise Pothier et Louis Dubuisson. Si l'on compare ces noms à ceux dans les archives juridiques, on réalise que tous ont véritablement témoigné dans le procès de Marie-Joseph-Angélique. En effet, si l'on compare les témoignages transcrits dans les archives juridiques et ceux insérés dans le roman, la ressemblance est évidente. Les questions ainsi que l'ordre dans lequel elles sont posées sont représentatifs du véritable procès. À l'époque, l'interrogatoire terminé, l'accusée est confrontée par les témoins. C'est précisément ce qui a lieu dans le roman :

¹⁴¹ Micheline Bail, *L'Esclave*, *op. cit.*, p. 346.

¹⁴² André Cellard, *Punir, enfermer*, *op. cit.*, p. 4.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 4.

Cette journée du 17 mai fut particulièrement éprouvante pour Marie-Angélique. Après qu'on eut lu secrètement leur déposition aux témoins et vérifié s'ils persistaient dans leurs dires, la logique voulait que l'accusé fût ensuite confronté à chacun d'eux afin de former une preuve définitive, procédure dite de récolement.¹⁴⁴

Une fois les interrogatoires et les confrontations terminés, « [...] le juge et quatre conseillers [...] devront débattre du procès et rendre un verdict. »¹⁴⁵ C'est justement ce qui se passe dans *L'Esclave*. Avant consultation auprès de conseillers, le jugement de l'accusée se lit comme suit dans le roman :

Nous déclarons ladite accusée, Marie-Joseph-Angélique, suffisamment atteinte et convaincue d'avoir mis le feu à la maison de la veuve Francheville, ce qui a causé l'incendie d'une partie de la ville, et la condamnons à faire amende honorable, nue sous sa chemise, la corde au col, tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, devant la principale porte et entrée de l'église paroissiale de la ville de Montréal. Elle y sera menée par l'exécuteur de la Haute Justice dans un tombereau servant à enlever les immondices, avec écriteau devant et derrière indiquant *Incendiaire*; et là, nu-tête et à genoux, elle déclarera que méchamment elle a mis le feu et causé ledit incendie dont elle se repent et en demande pardon à Dieu, au Roy et à la Justice. Cela fait, elle aura le poing coupé au-devant de ladite église, après quoi elle sera menée par ledit exécuteur à la place publique pour y être attachée à un poteau avec une chaîne de fer et brûlée vive, son corps réduite en cendres et celles-ci jetées au vent [...] La dite accusée sera préalablement appliquée à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir révélation de ses complices [...]¹⁴⁶

Cependant, après consultation, le jugement prononcé par Pierre Rimbault le 4 juin 1734 a légèrement changé : « La négresse est condamnée à être pendue et étranglée jusqu'à ce que mort s'ensuive à une potence qui pour cela sera plantée, et son corps brûlé et consommé, elle est préalablement appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir révélation de complices et admission de son crime. »¹⁴⁷ Le roman n'a pas repris l'ensemble de la sentence qui véritablement se lisait comme suit, selon les archives juridiques (repris en français moderne

¹⁴⁴ Micheline Bail, *L'Esclave, op. cit.*, p. 341.

¹⁴⁵ Denyse Beaugrand-Champagne, *Le procès de Marie-Josèphe-Angélique*, Québec : Libre Expression, 2004, p. 217.

¹⁴⁶ Micheline Bail, *L'Esclave, op. cit.*, p. 354.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 366.

par Denyse Beaugrand-Champagne), cependant l'histoire suit le déroulement de la sentence suivante :

[...] faire amende honorable, nue en chemise, la corde au col, tenant en ses mains une torche ardente du poids de deux livres, devant la principale porte et entrée de l'église paroissiale de la ville de Montréal. Elle y sera menée par l'exécuteur de la haute justice et à genoux, elle déclarera à haute et intelligible voix que méchamment, témérement et comme mal avisée, elle a commis ledit incendie dont elle se repent et en demande pardon à Dieu, au Roi et à la Justice. Cela fait, elle sera menée par ledit exécuteur sur la place publique pour y être pendue et étranglée tant que mort s'ensuive à une potence qui pour cet effet sera plantée sur ladite place, et ensuite son corps mort mis sur un bûcher allumé pour y être brûlé et consommé et les cendres jetées au vent, ses biens confisqués au roi [*sic*].¹⁴⁸

Selon la coutume de l'époque, si l'accusée, lors des interrogatoires et des confrontations avec les témoins n'admet pas sa culpabilité, on passe à *la question extraordinaire* qui est en fait un interrogatoire sous torture. « [...] le mode de torture en usage était appelé le supplice des brodequins [...] Cette torture consistait à enserrer les jambes de l'accusé, des genoux aux chevilles, à l'aide de planches qu'on rapprochait ensemble en y insérant progressivement à coups de maillets jusqu'à huit coins de bois. »¹⁴⁹ Dans le roman, cette punition est expliquée et administrée à l'accusée, ce qui est un reflet de la réalité de l'époque en question, mais malgré ce vérisme, les éléments descriptifs de la narration suscitent des émotions qui, elles, créent cette apparente distinction entre le vrai et le faux.

Sous l'étalage des cachots, un escalier bas débouchait sur une pièce sombre du sol de terre battue, où régnait une puanteur de caveau. Rimbault promena une torche le long d'un mur et éclaira un petit banc à côté duquel étaient appuyées d'épaisses planches de bois dur, percées de trous. Au mur pendait un maillet de métal et des coins de bois attachés ensemble par un lacet de cuir. [...] C'est une technique très ancienne qui sert à délier les langues. On appelle cela des brodequins.¹⁵⁰

¹⁴⁸ Denyse Beaugrand-Champagne, *Le procès de Marie-Josèphe-Angélique*, op. cit., p. 225.

¹⁴⁹ André Cellard, *Punir, enfermer*, op. cit., p. 4.

¹⁵⁰ Micheline Bail, *L'Esclave*, op. cit., p. 340.

Torturer et exécuter l'accusée étaient la tâche du bourreau. On la confiait très souvent « [...] à un condamné à mort à qui l'on permettait d'échapper à la peine capitale. »¹⁵¹ Cette réalité est présente dans *L'Esclave*. Mathieu Léveillé est le bourreau et il a véritablement agi ainsi. Son nom se retrouve dans les archives juridiques ainsi que dans le roman. On explique, dans le roman comme dans les archives étudiées par Denyse Beaugrand-Champagne, qu'il était un esclave martiniquais accusé de vol. Il échappe à la mort en acceptant d'être bourreau.

Son destin avait basculé quand on l'avait convaincu de quitter la Martinique pour Québec, ou une charge d'exécuteur de la haute justice l'attendait. [...] C'était cela ou la potence pour le vol d'un chapon chez un planteur blanc! Il n'avait pas hésité longtemps et s'était embarqué pour le Canada.¹⁵²

Une fois torturée, l'accusée subit son dernier châtement. « L'accusé était amené devant l'église et ce dans le but de demander pardon à Dieu et au roi avant d'être pendu. »¹⁵³ Dans le cas de Marie-Joseph-Angélique c'était l'amende honorable et la pendaison. Le roman reprend avec justesse ce qui est explicité dans les archives juridiques de Montréal. Devant l'entrée de l'église, le bourreau de Marie-Joseph-Angélique dit : « [...] agenouille-toi maintenant pour faire confession de tes crimes. »¹⁵⁴ La condamnée, ayant nul autre choix, balbutie :

Moi Marie-Joseph-Angélique [...] je déclare [...] que méchamment et malintentionnée [...] je ... m'en repens ... et en demande par... don à Dieu, au ... Roi ... et à la Justice, ain...si qu'à ma maî ...tresse Thérèse ... de Couagne ... et à tous ceux ... que j'ai... of...fen...sés¹⁵⁵

Les paroles saccadées de l'héroïne créent une tension dramatique. La narratrice suscite un sentiment de pitié chez la lectrice et cela se situe bien loin du discours historique. On voit encore cette technique mise à l'œuvre lorsque l'on lit le passage suivant: « Léveillé posa sur le

¹⁵¹ André Cellard, *Punir et enfermer, op. cit.*, p. 3.

¹⁵² Micheline Bail, *L'Esclave, op. cit.*, p. 357-358.

¹⁵³ D. Owen Carrigan, *Crime and Punishment, op. cit.*, p. 45. Traduction libre de: « *The convicted person would first be taken to the front of the local church to ask forgiveness of God and the King. The hanging would then take place.* »

¹⁵⁴ Micheline Bail, *L'Esclave, op. cit.*, p. 375.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 376.

bûcher le corps brisé et mutilé. Il mit ensuite plusieurs torches à l'amas de fagots, de bûches et de paille qui s'embrasa rapidement [...] »¹⁵⁶



L'Esclave ne fait aucun doute : il divertit, il informe et il interprète l'Histoire. Ce récit repose sur un fond véridique, mais ce fond historique bien documenté sert à créer un récit artistique. Comme on l'a vu, à l'aide d'une documentation historique rigoureuse et diverses stratégies narratives spécifiques au récit réaliste, la narratrice recrée fidèlement une époque; celle de Marie-Joseph-Angélique; cependant, malgré toute l'historicité et les stratégies narratives mises au service de ce roman historique, on peut conclure qu'il demeure tout de même une œuvre de fiction et non un discours historique. Les indicateurs réalistes soutiennent ce qui, a priori, ressemble à un discours historique, mais qui n'est en fin de compte qu'un récit imaginaire transposé dans un passé historique. Certes, le roman historique *L'Esclave* est un reflet du passé, mais on ne doit pas oublier (comme on l'a analysé dans le premier chapitre de cette recherche) que le roman historique féminin est aussi un reflet du présent qui, lui, est marqué par une forte idéologie féministe. Il s'agira donc de comprendre, dans le troisième chapitre de ce travail, sous quel rapport apparaît la voix féministe dans *L'Esclave*.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 378.

Chapitre III

Ce dernier et troisième chapitre a une double fonction. Il présentera tout d'abord un survol des courants de pensées féministes québécois, tout en discutant leurs revendications socio-philosophiques, ce qui, en contrepartie, permettra de mieux comprendre ensuite la dimension revendicatrice et subversive des personnages féminins de *L'Esclave*.

Les femmes en tant que groupe social ne constituent pas un groupe monolithique. De nombreuses distinctions s'imposent : l'appartenance ethnique, linguistique, sociale, religieuse, politique; l'âge, l'orientation sexuelle ou le fait qu'elles soient mères ou non. La diversité caractérise les femmes et, par conséquent, le mouvement féministe représente une diversité de théories et de philosophies. Toutefois, malgré leurs différences, un point commun les unit selon Louise Toupin :

[...] il n'y a pas de théorie générale du féminisme. Il y a plutôt des courants théoriques divers qui [...] cherchent à comprendre chacun à sa façon, pourquoi et comment les femmes occupent une position subordonnée dans la société. Lorsqu'on parle de la pensée féministe, on fait généralement appel à ce bloc de courants hétérogènes qui tentent d'expliquer pourquoi les femmes se retrouvent ainsi subordonnées.¹⁵⁷

Mais en plus de tenter d'expliquer les raisons pour lesquelles les femmes sont subordonnées, le féminisme est aussi une révolte contre cette subordination. Nous pouvons donc le définir

[...] comme une prise de conscience individuelle, puis ensuite collective, suivie d'une révolte contre l'arrangement des rapports de sexe et la position subordonnée que les femmes y occupent dans une société donnée, à un moment donné dans son histoire. Il s'agit ainsi d'une lutte pour changer ces rapports et cette situation.¹⁵⁸

¹⁵⁷ Louise Toupin, <http://nwtfwmmwa.cdeaf.ca/documents/courants-01.htmls>, p. 3.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 4

Cette définition du féminisme est celle sur laquelle repose l'étude de la représentation des courants de pensées féministes dans *L'Esclave*, mais avant de comprendre comment ceux-ci se manifestent dans le roman, on doit brièvement étudier l'évolution historique et idéologique du féminisme québécois.

L'évolution historique et idéologique du mouvement féministe québécois

Le féminisme est un courant de pensée et d'action qui a traversé tout le XX^e siècle. Il est à l'origine de grands changements dans la vie des femmes, car il est une révolte contre la hiérarchie des sexes. Ce mouvement existe au Québec depuis 100 ans et il est le foisonnement de groupes, d'écrits, de luttes et de revendications concernant les femmes. L'Histoire du féminisme québécois est l'Histoire de la prise de conscience des femmes de leur rapport à l'autre sexe, ainsi que celle de leur protestation. On peut diviser l'Histoire du féminisme en quatre phases : le féminisme égalitaire, réformiste, radical et moderne.¹⁵⁹

Le premier groupe féministe québécois était le *Montreal Local Council of Women* (MLCW, 1893). Avant l'arrivée du MLCW, certaines organisations féministes existaient, mais celles-ci étaient sous une tutelle religieuse et de nature philanthropique. Les féministes québécoises en comparaison aux féministes anglophones étaient davantage contrôlées par l'Église et par l'État, qui les définissaient comme épouses, mères et ménagères dépositaires des valeurs morales et nationalistes du peuple québécois. Sous l'emprise de cette idéologie conservatrice, les Québécoises ont choisi de former leur propre organisme de nature féministe en créant la Fédération nationale Saint-Jean Baptiste (1907). Cet organisme désirait combattre

¹⁵⁹ Descarries Bélanger et Shirley Roy, *Les mouvements des femmes et ses courants de pensée. Essai de typologie*, Institut canadien de recherches sur la femme, n° 19, Ottawa, 1998.

pour les droits juridiques et politiques des femmes, tout en restant fidèle à l'idéologie clérico-nationaliste. La lutte pour le vote des femmes était la grande revendication de la Fédération; quoique le gouvernement fédéral accorde le droit de vote aux femmes en 1918 et que le suffrage féminin s'étend dans toutes les provinces canadiennes, le Québec accorde le droit de vote aux Québécoises seulement en 1940.

Cette première phase du féminisme égalitaire chrétien était pour les Québécoises une période de prise de conscience de leur condition de subordination. Le féminisme égalitaire québécois est l'héritier de la tradition libérale et des suffragettes. Son idéologie repose sur le désir d'avoir « [...] l'égalité des droits avec les hommes [c'est-à-dire] [...] l'égalité de l'accès à l'éducation; l'égalité dans le champ de travail, en matière d'occupations et de salaires; l'égalité dans le champ des lois [...] et l'égalité politique. »¹⁶⁰ Les féministes égalitaires croient en la capacité de réforme d'une société tout simplement mal ajustée aux femmes. Pour les féministes égalitaires, la cause principale de l'oppression (ce que les féministes appellent « l'ennemi principal ») se situe dans les préjugés, les stéréotypes, les mentalités et les valeurs rétrogradées, ainsi que dans les lois discriminatoires qui découlent d'une socialisation différenciée.¹⁶¹ Ce courant de pensée croit qu'avec l'éducation et l'établissement de programmes d'accès à l'égalité, les femmes peuvent jouir de l'égalité sociale, économique et politique.

La deuxième phase du mouvement féministe québécois est marquée par les femmes qui prennent conscience de la lenteur avec laquelle s'opèrent les changements au sein de la société. Elles constatent qu'il est plus facile de changer les lois que de transformer les attitudes et les

¹⁶⁰ Louise Toupin, <http://nwtfwmmwa.cdeaf.ca/documents/courants-01.htmls> p. 4.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 4.

mentalités. Elles se rendent aussi compte que « [l]es libertés civiques demeurent abstraites quand elles ne s'accompagnent pas d'une autonomie économique; la femme entretenue n'est pas affranchie du mâle parce qu'elle a dans les mains un bulletin de vote. »¹⁶² Ce constat a sûrement beaucoup déçu les féministes et, conséquemment, l'élan du mouvement s'en est ressenti. Cependant, malgré cette déception, les féministes se sont tout de même fait entendre par la voix de la Ligue des droits de la femme, qui convainc le gouvernement fédéral de verser des allocations familiales à la mère de famille plutôt qu'à son époux (1945). Elles réussissent aussi à faire abolir le *double standard* (c'est-à-dire que la femme autant que l'homme peut demander la séparation légale pour cause d'adultère). L'entrée massive des femmes sur le marché du travail en raison de l'insuffisance de la main-d'œuvre masculine pendant la Deuxième Guerre mondiale caractérise cette période. Les femmes s'infiltrèrent dans les secteurs industrialisés et syndicalisés où elles font pression pour de meilleures conditions de travail en matière d'hygiène, de sécurité et de durée de travail. C'est aussi à cette époque que les femmes dénoncent la disparité salariale entre hommes et femmes, ainsi que le travail à domicile non rémunéré, deux sujets toujours à l'ordre du jour des féministes.

La période réformiste féministe s'ouvre avec la publication de *The Feminine Mystique* de Betty Friedan.¹⁶³ Cette féministe américaine fait découvrir aux femmes que l'idéal de l'épouse au foyer est un piège. Les lectrices de Betty Friedan, entre autres les Québécoises, constatent que le statu quo n'est plus tolérable. C'est dans ce contexte que les féministes québécoises prennent la parole dans les journaux, les magazines, à la télévision et à la radio. Les militantes au sein de La Fédération des femmes du Québec (FFQ), créée en 1966, visent à transformer de

¹⁶² Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Tome I, Paris : Gallimard, 1949, p. 587.

¹⁶³ Betty Friedan, *The Feminine Mystique*, New-York: Norton, 1983.

fond en comble le système social. Elles désirent abolir toutes les formes de discrimination. Elles dénoncent le fait que les femmes ne sont pas des citoyennes égales devant la loi, dans la famille et dans l'organisation politique et économique. Ces féministes constatent que pour réaménager les cadres sociaux, elles doivent se constituer en groupes de pression. Nous voyons donc l'éclosion de divers associations et organismes qui luttent pour l'autonomie des femmes. Les féministes assistent à l'intégration, non seulement théorique mais aussi pratique dans la société, en exigeant des droits et des devoirs égaux à ceux des hommes. Micheline Dumont explique :

Dorénavant leurs droits l'emportent sur leurs devoirs [...] L'égalité est au cœur de toutes les analyses : autonomie financière, égalité salariale, égalité dans la famille, droit du divorce, présence des femmes à toutes les instances, dénonciation de l'infantilisation des femmes et de la discrimination à l'égard des femmes.¹⁶⁴

L'adoption de la loi 16, un fait marquant du féminisme réformiste, met fin à l'incapacité juridique de la femme mariée et à son obligation d'obéir à son mari. Les féministes triomphent aussi lorsque le gouvernement du Canada accepte de créer la Commission Bird en 1967, afin d'aborder les problèmes de la condition féminine. Les répercussions du rapport Bird sont grandes pour toutes les femmes canadiennes. Le rapport génère une discussion qui a eu une grande influence sur l'articulation de la pensée et de l'action féministes, car il dénonce le sexisme dans toutes les sphères d'activités comme le sport, l'éducation et le travail, ainsi que le problème entourant le divorce et les garderies. Ce rapport discute en long et en large les éléments discriminatoires auxquels font face les femmes canadiennes. Voici comment Micheline Dumont le décrit :

¹⁶⁴ Micheline Dumont et Louise Toupin, *La pensée féminine au Québec*, Montréal : Les éditions du remue-ménage, 2003, p. 31.

[...] le 8 février 1970, à 14 heures 11 minutes, à la Chambre des communes, le Premier ministre s'est levé, a salué poliment l'Orateur et a déposé sur la table une bombe dont le mécanisme était déjà amorcé et tictaquait déjà. Cette bombe était le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Il est bourré de plus de matière explosive que tout engin préparé par des terroristes. [...] Le livre porte sur les relations, non entre les francophones et les anglophones mais entre les hommes et les femmes. Les racines du problème qu'il tente de résoudre ne remontent pas à cent ans de Confédération, mais à l'origine du genre humain.¹⁶⁵

En plus du rapport Bird, qui fournit les armes nécessaires aux femmes afin de revendiquer davantage leurs droits, on remarque que la période du féminisme réformiste est surtout marquée par la question de la contraception. C'est en 1969 qu'on élimine du Code criminel les interdictions concernant la diffusion des renseignements sur la régulation des naissances et la vente ou l'annonce des produits contraceptifs. Cette même année, la première clinique d'avortement ouvre ses portes et l'adoption d'une loi permet aux hôpitaux de pratiquer l'avortement thérapeutique. En somme, le mouvement féministe réformiste de 1960 à 1969 est très actif. Il organise des groupes de pression de femmes afin de mieux revendiquer leurs droits. Il ébranle le système patriarcal en exigeant des droits et un changement au sein de la société tant dans le domaine public que privé. Les féministes de cette période comprennent ce qu'Engels a écrit dans *l'Origine de la famille* : « La femme ne peut être émancipée que lorsqu'elle peut prendre part dans une grande mesure sociale à la production et n'est réclamée par le travail domestique que dans une mesure insignifiante. »¹⁶⁶

Le rapport Bird, publié en 1970, ouvre une nouvelle période du féminisme au Québec. De nombreuses publications féministes, entre autres *La politique du mâle* de Kate Millet¹⁶⁷,

¹⁶⁵ Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, op. cit., p. 470.

¹⁶⁶ Engels cité dans Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Tome I, op. cit., p. 100.

¹⁶⁷ Kate Millet, *La politique de mâle*, Paris : Stock, 1997.

La dialectique du sexe de Shulamith Firestone¹⁶⁸, ainsi que *La femme eunuque* de Germaine Greer¹⁶⁹, marquent cette période. Ces théoriciennes abordent la question des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. Elles développent davantage l'idée que les hommes dominant historiquement les femmes, et ce, à cause de la capacité reproductrice de ces dernières. Elles avancent l'idée que la libération des femmes ne pourra se faire que lorsque les femmes contrôleront leur fonction maternelle. Elles expliquent aussi comment le rôle de la femme est réduit à la maternité et que le travail invisible et gratuit qu'elle fait est mis au service de la société masculine. En s'appropriant ces nouvelles théories, certaines féministes québécoises mettent en place une vision renouvelée du féminisme. Conséquemment, elles se posent de nouvelles questions et elles se les posent autrement.

Une autre tendance idéologique s'est articulée autour du thème « [l]a vie privée est politique », avançant l'idée que c'est dans la vie privée que commence le travail de déconstruction des rapports de domination. Enfin entremêlé à tout cela et pour compliquer l'enjeu, un débat se fera aussi autour du thème de la question nationale et des femmes. [...] on proclame : « Pas de libération des femmes sans Québec libre, pas de Québec libre sans libération des femmes ».¹⁷⁰

Cette nouvelle tendance idéologique donne naissance au féminisme radical. Ce mouvement de libération des femmes est mené par une forte idéologie centrale revendicatrice. L'idéologie du féminisme radical, qui a vu le jour dans les années 60, repose sur la dénonciation du patriarcat comme système d'oppression.

L'ennemi principal ne se situe ni dans les préjugés ni dans les lois injustes, comme chez les féministes du courant libéral, ni dans le système capitaliste, comme chez les marxistes féministes. C'est le patriarcat qui explique la domination des femmes par les hommes [...] L'ennemi principal devient donc le pouvoir des hommes, les hommes comme classe sociale.¹⁷¹

¹⁶⁸ Shulamith Firestone, *La dialectique des sexes*, New-York : Morrow, 1970.

¹⁶⁹ Germaine Greer, *La femme eunuque*, Paris : Laffont, 1975.

¹⁷⁰ Micheline Dumont, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, op. cit., p. 474.

¹⁷¹ Louise Toupin, <http://nwtfwmmwa.cdeaf.ca/documents/courants-01.htmls>, p. 5.

Le féminisme radical croit que la femme doit prendre en charge sa lutte contre l'oppression en refusant de se définir par rapport aux hommes. Ce courant de pensée explique que l'oppression a lieu dans toutes les institutions patriarcales (l'amour, le mariage, la famille, la maternité, la prostitution, l'économie, la domesticité, etc..) et qu'afin de la supprimer il faut définir les rapports sociaux en dehors des contraintes biologiques. Le féminisme radical croit aussi qu'afin d'éliminer l'oppression envers les femmes, il faut faire éclater les rôles, les modèles et les institutions traditionnelles. Le privé est politique et la lutte doit être dirigée contre le patriarcat et son système de valeurs. L'ultime objectif des féministes radicales est donc le renversement du patriarcat.

Plusieurs stratégies seront envisagées, allant du développement d'une culture féminine alternative (création d'espaces féminins : centres de santé, les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, le théâtre, le cinéma, les commerces, les maisons d'éditions destinées aux femmes, librairies, magazines destinés aux femmes), jusqu'au séparatisme (la vie entre lesbiennes ou célibataires seulement) en passant par l'offensive directe contre le patriarcat (manifestations contre la pornographie, les concours de beauté, les déploiements militaires, les mutilations sexuelles, appuis à l'avortement [...])¹⁷²

Autre conviction commune de ce courant éclaté :

[...] le patriarcat se manifeste dans toutes les sphères de la société, à tous les échelons, politique, économique, juridique, militaire, tout comme dans les représentations sociales [...] son expression première réside dans la mainmise sur la maternité et la sexualité. Et c'est là la grande nouveauté, la grande rupture qui est opérée par rapport aux systèmes d'explication antérieurs de l'inégalité hommes-femmes.¹⁷³

Cette nouvelle pensée cherche son ancrage et son expression de soi. Le combat des féministes radicales refuse d'être subordonné à tout autre lutte. Les radicalistes se regroupent dans le but de provoquer un changement sensible à leur condition, et ce, par l'entremise du Front de libération des femmes du Québec (FLF) qui collabore à la traduction et à la distribution d'un livret intitulé *Pour un contrôle des naissances*. Les membres du FLF proviennent de diverses

¹⁷² *Ibid.*, p. 5.

¹⁷³ Micheline Dumont et Louise Toupin, *La pensée féminine au Québec, op. cit.*, p. 456.

associations dont le Front de libération populaire, le Parti socialiste du Québec, le mouvement étudiant, les milieux syndicaux ainsi que le Réseau d'action et d'information pour les femmes. Le but principal de ces organismes est de combattre toutes les formes de sexisme; de façon concrète, ils mettent sur pied le Centre des femmes qui organise une clinique d'avortement, Les éditions du remue-ménage, qui publient de nombreux écrits décrivant l'oppression et l'exploitation des femmes, le Centre de documentation féministe, le Groupe inter-disciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur la condition féminine et le Centre de Ressources-Information des femmes qui ont tous comme mandat la recherche et l'enseignement.

Dans la décennie 1970, le courant radical se fracture en plusieurs tendances dont celle de la « spécificité » et de la « fémelléité ». Le courant de la spécificité axe son

[...] action et sa pensée autour du thème de la réappropriation du corps des femmes. Le mouvement de santé des femmes, le mouvement pour combattre la violence envers les femmes, les groupes de services mis sur pied à ses fins, les réflexions féministes sur les nouvelles technologies de la reproduction sont au nombre des incarnations de ce courant dit « de la spécificité »¹⁷⁴,

tandis que la tendance du courant de pensée de la fémelléité mise sur l'identification à son propre corps.

Nommé à partir du néologisme « fémellité », le féminisme de la fémelléité prend son origine dans une réflexion plus métaphorique que matérialiste [...] le courant de la fémelléité propose une réflexion relative à l'existence d'un territoire, d'un savoir, d'une éthique et d'un pouvoir féminin.¹⁷⁵

De plus, le féminisme de la fémelléité

[...] vise [...] la reconnaissance de la différence, de la féminité et du féminin comme territoire spécifique de l'expérience et du pouvoir, savoir des femmes, un tel pouvoir devant être protégé contre l'emprise du pouvoir patriarcal et celui de l'assujettissement aux valeurs marchandes. Dès lors, elles revendiquent la réappropriation de la maternité, de l'acte de la création/procréation, de la culture et de l'imaginaire féminins au niveau des idées et de l'Être.¹⁷⁶

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 7.

¹⁷⁵ Descarries Bélanger et Shirley Roy, *Les mouvements des femmes et ses courants de pensée. Essai de typologie*, Institut canadien de recherche sur les femmes, n° 19, Ottawa, 1998, p. 16.

¹⁷⁶ Louise Toupin, <http://nwtfwmmwa.cdeaf.ca/documents/courants-01.htmls> p. 6.

Au Québec, le féminisme marxiste prend son essor au même moment que celui du féminisme radical. Les féministes marxistes croient que l'organisation économique est le seul responsable de l'exploitation du sexe féminin. Le discours théorique des féministes marxistes demeure fidèle à l'analyse des rapports de production et à la participation des femmes au marché du travail. Selon ce courant de pensée, l'oppression des femmes réside dans le profit que tire la société patriarcale du travail gratuit que font les femmes dans la sphère privée. « Leur conception de la famille comme institution mise au service du système capitaliste patriarcal et de la reproduction des classes économiques, les amène à préconiser une prise en charge collective des enfants et des travaux domestiques. »¹⁷⁷ Comme l'oppression des femmes est due à leur enfermement dans la sphère privée, hors de la production sociale, la stratégie du changement proposée passe par la réintégration des femmes dans la production sociale, au sein du marché salarié. À première vue, les revendications préconisées et appuyées par les marxistes féministes (droit au travail social et droit aux garderies, égalité des chances dans l'emploi, l'éducation, les salaires, l'avortement libre et gratuit, etc.) peuvent ressembler aux revendications féministes libérales, mais elles s'en démarquent par l'objectif final de renverser le système économique.¹⁷⁸ L'ennemi principal des féministes marxistes est donc le système capitaliste à cause de leur oppression. Les féministes marxistes croient que c'est la nécessité de transmettre la propriété par héritage qui a rendu nécessaire l'institution du mariage monogamique qui, elle, a mis les femmes sous le contrôle des maris. Les femmes ont alors été enfermées dans la sphère privée de la famille, hors de la production sociale.¹⁷⁹

¹⁷⁷ *Ibid.*, p 17.

¹⁷⁸ Louise Toupin, <http://nwtfwmmwa.cdeaf.ca/documents/courants-01.htmls>, p. 5.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 5.

Les années 1970 sont fortement influencées par le féminisme radical et marxiste, mais il ne faut pas oublier que le mouvement féministe réformiste revendique toujours au nom de toutes les Québécoises. Les réformistes font énormément de « *lobbying* » pour les congés de maternité, les salaires équitables, le financement de divers programmes en vue d'aider les femmes affligées par la pauvreté, la promotion de l'éducation des filles et des femmes, le sexisme au sein du marché du travail et l'intégration des immigrantes au sein de la société québécoise. La Fédération des femmes du Québec rédige de nombreux mémoires à l'intention des gouvernements. Elle offre de la formation auprès des femmes en leadership, en initiation à la vie politique, à la planification et à l'administration du budget familial. Cette Fédération réformiste féministe travaille d'arrache-pied pour lutter contre l'anti-féminisme côte à côte avec les féministes radicales et marxistes, et ce, malgré leurs différences idéologiques.

À partir de 1980, on voit apparaître une nouvelle phase de féminisme que l'on appelle « moderne ». Le féminisme moderne polarise ses efforts sur les éléments suivants : le corps, le travail, la parole et le pouvoir. Il parle beaucoup de l'aliénation du corps des femmes, en abordant la pornographie, la violence conjugale, le viol, le stéréotype de la beauté et de la minceur et la prise en charge du corps, la maternité, la contraception et l'avortement. Les féministes modernes se rendent compte que les femmes doivent prendre le contrôle de leur santé mentale et physique afin de prendre le contrôle de leur vie. Les moyens mis à la disposition des femmes sont multiples, entre autres les maisons d'hébergement, les centres de santé pour femmes, les cliniques d'avortement, les groupes de support variés, les cours d'autodéfense, la sensibilisation et la prévention au viol.

Le deuxième objectif du féminisme actuel est dans le domaine du travail. Les groupes de femmes, par l'entremise des comités de condition féminine au sein des syndicats, se mobilisent

afin de soulever le problème de l'iniquité salariale, la discrimination sexuelle dans les emplois et le harcèlement sexuel. Les féministes militent pour les congés de maternité, les garderies et le soutien financier des femmes au foyer. Elles encouragent aussi l'accès des femmes dans les métiers non traditionnels. Elles luttent contre la ghettoïsation des emplois féminins. Le mouvement féministe tente aussi de sensibiliser la population aux problèmes vécus par les femmes sur le marché du travail. Il fait beaucoup de « *lobbying* » auprès des instances gouvernementales et il encourage l'autonomie financière en établissant des programmes d'insertion et de réinsertion des femmes sur le marché du travail.

Ce mouvement féministe moderne promouvait aussi la prise de parole des femmes. On voit depuis vingt ans l'apparition de maisons d'édition et de librairies féministes, la création et la présentation de films et de spectacles pour les femmes. L'écriture féminine a aussi pris son essor par la publication de pièces de théâtre, de romans et d'essais.

Enfin, les femmes ont réalisé que l'ensemble des textes écrits qui remplissent nos bibliothèques sont le fait des hommes. Les concepts, les théories, les explications, la science en un mot, est elle-même un discours sexiste. Les chercheuses féministes procèdent donc en ce moment à cette remise en question du discours scientifique et de ses composantes sexistes.¹⁸⁰

Les femmes, longtemps muettes relativement à leurs contributions à l'Histoire, s'y intéressent beaucoup aujourd'hui, car elles ont l'assurance d'en avoir fait partie à part égale. Quelques femmes au cours de l'Histoire ont témoigné de leur existence, cependant l'élite masculine contrôlant le monde littéraire et historique a choisi de ne pas en parler. Les divers courants féministes du XX^e siècle encouragent de nombreuses femmes à vouloir connaître leur passé et la place qu'elles y occupaient. Mieux armées par l'éducation, de nombreuses femmes partent à la quête des paroles bâillonnées et des actions des femmes du passé. Ce désir de

¹⁸⁰ Micheline Dumont et Louise Toupin, *La pensée féminine au Québec, op. cit.*, p. 31.

mieux connaître son passé pour mieux avancer dans l'avenir est une conséquence du mouvement féministe du XX^e siècle. C'est notamment ce qui explique la publication de nombreux romans historiques écrits par les femmes et ayant une femme comme héroïne.

Dans le domaine politique, les féministes remettent en question le pouvoir, et ce, à tous les niveaux. Malgré l'arrivée des femmes maires, députés, ministres, présidentes de compagnies, de syndicats et de conseil d'administration, les féministes se rendent compte que la majorité des femmes se détournent de la politique institutionnelle. Les féministes expliquent ce phénomène en montrant que les femmes font les choses autrement que les hommes et, par conséquent, elles ne trouvent pas leur place au sein du système politique masculin. Le mouvement féministe tente alors de sensibiliser la société à cette réalité en avançant que le succès d'une femme ne se mesure pas à sa capacité de fonctionner comme un homme, mais bel et bien à faire le travail tout en restant femme.

Depuis 1990, le mouvement féministe s'ouvre à la pluralité de la population féminine québécoise. Il intègre à son mouvement les diverses communautés culturelles, les femmes immigrantes, les femmes autochtones, les lesbiennes, les travailleuses de sexe, les femmes pauvres, etc. Le mouvement est pluriel et diversifié. Les groupes de femmes adhèrent maintenant à l'idéologie et aux actions de leur choix selon leur mandat. Micheline Dumont explique la teneur de ce féminisme moderne : « J'ai le sentiment que la vitalité du féminisme se mesurera toujours à la diversité de ses courants de pensée, à l'aptitude de ses militantes à identifier les déguisements de ses opposants, à la conscience qu'auront toutes les femmes de leur histoire et de leur solidarité. »¹⁸¹

¹⁸¹ Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, op. cit., p. 42.

Comme ce bref survol de l'évolution historique et idéologique du féminisme le montre, ce mouvement est en plein foisonnement. Ce bouillonnement d'idées féministes apparaît dans *L'Esclave* et c'est ce que l'on tentera d'illustrer et d'expliquer dans la suite de ce mémoire. En mettant en relief les tendances féministes dans ce roman, on pourra alors comprendre le paradoxe énonciatif du roman historique : reflet du passé, prise de parole au présent.

La représentation féministe dans L'Esclave

Écrire en soi est un acte subversif et revendicateur pour de nombreuses femmes auteures.

Devenir auteur – comme le suggère l'étymologie du mot – signifie accéder à *l'autorité*; et dans la tradition où celle-ci est réservée aux pères, il ne peut s'agir de la même expérience pour l'homme que pour la femme que de s'emparer de l'autorité par la parole écrite. [...] Dans ce sens, l'écriture des femmes [...] constitue par définition même un acte subversif dans la Maison du Père. Car dès que « l'objet » commence à se percevoir comme « sujet », ce sont les fondements mêmes de la maison qui sont ébranlés.¹⁸²

Le roman historique au féminin est doublement subversif, car les auteures de ce genre littéraire « [...] veulent, en y intégrant le quotidien, le personnel, le corporel et le subjectif, reconstituer une histoire plurielle, une histoire qui fasse place à la différence, à l'Autre que la tradition patriarcale a toujours tenter d'occulter. »¹⁸³ En s'emparant de la parole écrite et en choisissant d'écrire un roman historique, l'auteure peut alors faire vivre l'Histoire autrement. Elle donne la parole aux femmes et cela est en soi une forme d'« *empowerment* » puisque l'Histoire des femmes est interprétée par une femme. « Au moment historique de la disparition des fascicules, la carence d'une production populaire moderne pour les femmes au Québec qui puisse satisfaire cette demande laisse place à des œuvres littéraires dont le ton revendicateur

¹⁸² Patricia Smart, *Écrire dans la maison du Père*, op. cit., p. 21.

¹⁸³ Laure Neuville, « Écrire pour vivre le temps à l'envers », dans *Le roman québécois au féminin*, Gabrielle Pascal (éd.), Montréal : Tryptique, 1995, p. 38.

s'accorde avec l'irruption du féminisme. »¹⁸⁴ À la lumière d'un tel constat, il est clair que l'écriture de *L'Esclave* est un acte subversif et revendicateur. Cet élément revendicateur est donc présent, et ce, par l'entremise des paroles, des gestes, des actes et des attitudes des personnages féminins dans le roman à l'étude. Quelles formes cela prend-il ? Les personnages féminins font tous face à une vie contradictoire : celle d'une femme enchaînée par les dogmes sociaux patriarcaux et celle d'une femme ayant un esprit émancipé. Aux prises avec le paradoxe de vivre avec un esprit libre prisonnier d'une société restrictive, les femmes se révoltent, elles confrontent et défient l'autorité dans l'espoir de trouver la liberté. Cette réalité au sein de *L'Esclave* apparaît comme le reflet du mouvement féministe québécois. Les féministes québécoises ont lutté et défié comme la Louve, Marie-Joseph-Angélique et Thérèse de Couagne. On peut déceler dans *L'Esclave* comment les personnages féminins font l'expérience de l'Histoire tout en se confrontant aux conflits de leur époque, mais il est doublement intéressant de voir comment ces femmes sont représentées sous le rapport du féminisme. Par l'analyse de la représentation de la femme dans *L'Esclave*, l'on verra comment le réalisme historique et l'idéologie féministe contemporaine se côtoient. On montrera à quel titre ces deux dimensions constituent le fondement sur lequel repose les aspects féministes de l'héroïsation du personnage féminin.

¹⁸⁴ Denis Saint-Jacques, « Féminisme et littérature dans les lectures populaires des Québécoises, les best-sellers féminins, 1960-1977 », *Recherches féministes*, vol. 10, n° 1, 1997, p. 122.

La femme revendicatrice

Non seulement les femmes revendiquent dans *L'Esclave*, mais aussi elles détiennent le pouvoir, car l'Histoire est perçue selon leur point de vue. Elles ne ressentent pas de la même façon le temps et la vie, elles ne considèrent pas comme vraiment important ce qui importe aux hommes : la gloire, la guerre, la puissance.¹⁸⁵ La lutte des femmes dans *L'Esclave* se fait sur un plan individuel et dans un cadre intimiste où l'accent est mis sur leur existence angoissée. Ce point de vue féminin change entièrement ce qui est dit sur les femmes. Confronter et revendiquer selon ce modèle féminin sont donc deux réalités bien présentes dans ce roman. Cet antagonisme peut paraître paradoxal a priori, puisque l'idéologie féministe se manifestait peu à l'époque représentée dans *L'Esclave*. Certes, il y a eu des femmes revendicatrices, mais de façon générale le cadre social, politique et économique imposait un rôle plutôt restrictif aux femmes. La nature même de l'héroïne est donc contradictoire : enchaînement à la pensée patriarcale et émancipation de l'esprit. Les hommes détenaient le pouvoir aux XVII^e et XVIII^e siècles : la femme était sous la tutelle de son mari. Cependant, en Nouvelle-France, la réalité était sensiblement différente. « Les femmes n'étaient pas reléguées à la sphère domestique car cette sphère n'existait pas. »¹⁸⁶

L'idée de l'homme, soutien de famille et la femme au foyer n'était pas clairement développée dans la nouvelle colonie. Au XVII^e siècle, en Nouvelle-France, les femmes occupaient toutes sortes de métiers. Certaines d'entre elles étaient raboteuse, batteuse d'or, relieuse de livre, polisseuse d'argenterie, blanchisseuse, et perruquière.¹⁸⁷

¹⁸⁵ Béatrice Didier, *L'écriture au féminin*, op. cit., p.19.

¹⁸⁶ Jan Noël, « New France : Les femmes favorisées », dans *Rethinking Canada: The promise of Women's History*, Veronica Strong-Boag (dir.), Ontario : Oxford University Press, 1997, p. 36. Traduction libre. « [...] women were not relegated to the private domestic sphere of human activity because that sphere did not exist. »

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 38. Traduction libre : « *The idea of man as breadwinner and woman as homemakers was not clearly developed. [...] Seventeenth century France saw woman working as bonesetters, goldbeaters, bookbinders, [...], burnishers, laundresses [...] and wigmakers.* »

Pourquoi une telle situation existait-elle en Nouvelle-France ? La démographie favorisait doublement les femmes en Nouvelle-France. Tout d'abord, les femmes venant en Nouvelle-France étaient choisies judicieusement. Deuxièmement, le manque de femmes dans la colonie jouait en leur faveur.¹⁸⁸ Un autre facteur qui favorisait les femmes était que les hommes s'absentaient de la colonie pour faire la guerre et la traite des fourrures. Plusieurs vivaient sous l'influence de la vie militaire. Elles exerçaient diverses fonctions au sein de leur société. Quelques-unes prenaient elles-mêmes les armes. D'autres gagnaient bien leur vie en approvisionnant en biens et services les militaires, tandis que d'autres encore s'occupaient de la ferme familiale, d'un commerce ou d'un comptoir de traite lorsque leur mari partait faire la traite des fourrures.¹⁸⁹ Malgré cette réalité particulière de la Nouvelle-France, il ne faut pas croire que les hommes et les femmes étaient égaux. Il faut bien comprendre que, malgré cette indépendance, les femmes en Nouvelle-France vivaient toujours sous l'influence de la société européenne qui, elle, était une société dominée par le sexe masculin. L'insubordination des femmes dans *L'Esclave* est donc beaucoup plus une représentation idéologique féministe qu'une réalité historique. Les personnages féminins vivent physiquement comme objet (ce qui est représentatif des mœurs de l'époque), mais intellectuellement elles s'affirment comme sujet (ce qui est représentatif de l'idéologie féministe). La nature paradoxale du roman historique est donc mise en relief. *L'Esclave* crée une nouvelle femme idéologiquement féministe sans pour autant négliger de décrire l'Histoire des femmes, dont les femmes indiennes et noires de Nouvelle-France. Cette composante inclusive est représentative du mouvement féministe moderne qui, lui, englobe toutes les femmes au sein de son mouvement.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 39.

¹⁸⁹ Micheline Bail, *L'Esclave*, *op. cit.*, p. 38.

La femme combative

Tout en décrivant l'héroïne comme étant « [...] la malheureuse, transie et brisée, une proie [...] une folle [...] », ¹⁹⁰ « [...] une prisonnière [...] » ¹⁹¹, « [...] un morceau de viande [...] de la chair fraîche [...] » ¹⁹² et « [...] une démonsse » ¹⁹³, la narratrice la présente aussi comme une femme digne et combative : « Une grâce singulière émanait de l'esclave, une sorte de dignité combative. » ¹⁹⁴ Marie-Joseph-Angélique, ligotée et emprisonnée dans le caveau d'un bateau, fait preuve de défiance. Son triste sort ne l'empêche pas de lutter lorsqu'un matelot l'approche : « La jeune femme se cabra aussitôt et se retourna en le mordant au bras. » ¹⁹⁵ L'insubordination de l'esclave est aussi perçue par son regard : « Elle le regardait droit dans les yeux avec cet air de défi [...] une tigresse toujours prête à mordre, voilà ce qu'elle était. » ¹⁹⁶ À vrai dire, la narratrice ne cesse de signaler l'insoumission de l'héroïne tout au cours du roman. En effet, l'esclave Marie-Joseph-Angélique « [...] répand auprès des autres des idées pernicieuses qui sèment le germe de l'insoumission [...] » ¹⁹⁷ La défiance, l'insoumission, l'insubordination du personnage principal ne sont pas fortuites. Ces traits de caractère permettent de créer un nouveau modèle féminin : la femme qui lutte avec acharnement contre son sort.

Cette création de la nouvelle femme est le reflet du mouvement féministe. Comme les féministes radicales, Marie-Joseph-Angélique passe à l'offensive contre l'homme, symbole des

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 13.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 13.

¹⁹² *Ibid.*, p. 15.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 16.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 13.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 13.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 184.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 230.

institutions patriarcales. Il n'est donc pas surprenant de voir surgir l'histoire d'une esclave qui se bute contre son sort et qui, malgré l'oppression absolue, cherche à se libérer. Les féministes s'obstinent contre leur sort tout comme l'héroïne le fait. « Marie-Joseph-Angélique ne dit rien. Elle se jura pourtant de fuir un jour prochain afin d'échapper à une aussi misérable fin »¹⁹⁸, si bien que « [la] malheureuse finissait par être touchante [...] dans son acharnement à vouloir déjouer le sort. »¹⁹⁹ Enfin, même devant le juge, lors de son interrogatoire, l'héroïne demeure combative : « Le juge toussa et se cambra sur sa chaise. Il était étonné de rencontrer autant de combativité chez une femme de si piètre condition. »²⁰⁰ L'insubordination évoquée est symbole de libération, car sans combat il ne peut y avoir de liberté. L'héroïne est une femme qui ose lutter pour se libérer. « Des larmes de rage et d'impuissance lui montèrent aux yeux. Elle les ravala en se jurant bien de briser un jour ses chaînes. »²⁰¹ Le combat est analogue aux revendications des divers mouvements féministes. Les féministes radicales luttent contre les institutions et les mentalités patriarcales. Marie-Joseph-Angélique lutte, elle aussi, contre un ennemi : les hommes qui la maintiennent esclave et prisonnière.

Si l'esprit combatif est davantage représenté par l'héroïne Marie-Joseph-Angélique, Thérèse de Couagne apparaît aussi comme l'incarnation de la défiance : « [...] il semblait à Jeanne que depuis quelques temps les malheurs de sa maîtresse n'avaient pour effet que d'attiser sa combativité. »²⁰² Thérèse est une femme endurcie par la vie. La démarche de Thérèse, décrite à plusieurs reprises dans le roman, est aussi caractéristique de sa ténacité.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 213.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 296.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 335.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 375.

²⁰² *Ibid.*, p. 338.

« Elle marchait toujours lourdement du talon [...] »²⁰³ Sa démarche est représentative d'une femme entêtée, une femme forte, insoumise. Thérèse est une féministe opportuniste, qui lutte seule pour faire carrière dans le monde des hommes. C'est une femme de raison, et non de passion. Elle lutte contre l'ennemi qui détient le pouvoir économique, tout comme les féministes marxistes perçoivent le système capitaliste comme étant l'ennemi et la source de leur oppression.²⁰⁴ Thérèse de Couagne ne veut plus être enfermée dans la sphère privée où elle travaille gratuitement au profit des hommes. Dès le début du roman, Thérèse représente le modèle de la nouvelle femme. « C'était elle qui avait eu l'idée d'installer à demeure des tailleuses pour coudre des chemises et des capots de laine pour les voyageurs, moyennant un profit assez substantiel. Et quelle énergie n'avait-elle pas déployée pour développer leurs relations et mousser le commerce ! »²⁰⁵ Thérèse n'est pas la femme qui assume son rôle d'épouse muette. Certes, la narratrice insère son personnage dans les conditions sociales de la Nouvelle-France, mais le personnage incarne un nouveau modèle pour la femme. On le reconnaît lorsque Thérèse prend la parole avec résolution.

Il me semble que tu joues une partie bien risquée, François. Tu disposes à ton gré de biens qui m'appartiennent aussi. Mes terres, mes intérêts et ma dot font partie du patrimoine commun. Ne crois-tu pas que je te laisserai dissiper ma fortune sans rien dire ! Ne me pousse pas à bout. Je connais mes droits et je peux m'en prévaloir, lui jeta-t-elle avec une rage froide.²⁰⁶

Le roman représente aussi cette nouvelle femme dans la réaction de Thérèse à la mort de son époux :

Le chagrin et un sentiment d'abandon avaient tout d'abord marqué ses premiers jours de deuil, la laissant abattue, puis une détermination frisant l'exaltation s'y était rapidement substituée. [...] elle avait comparu [...] devant le notaire [...] pour s'obliger devant le roi à assumer les engagements pris par son mari avant sa mort. Elle se rendait ainsi responsable des dix mille livres avancées par le

²⁰³ *Ibid.*, p. 70.

²⁰⁴ Louise Toupin, <http://nwtfwmmwa.cdeaf.ca/documents/courants-01.htmls>, p. 3.

²⁰⁵ Micheline Bail, *L'Esclave*, *op. cit.*, p. 43.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 253.

Trésor royal [...] elle consentait à hypothéquer tous ses biens meubles et immeubles, présents et à venir [...]²⁰⁷

Enfin, Thérèse connaît la libération par l'entremise d'une révolte contre son statut de femme et d'épouse en embrassant son nouveau rôle d'entrepreneure :

Thérèse rayonnait de fierté. Pour avoir été la femme d'un tel homme et surtout pour avoir décidé de marcher sur ses traces. Car elle aussi avait osé prendre le bon risque et saurait en courir d'autres en temps opportun. Elle eut l'impression, nouvelle pour elle, d'avoir à relever un défi à sa taille. Sa vie trouvait enfin un sens. Ces associés méfiants verraient bien de quel bois elle se chauffait! Elle n'aurait de cesse qu'on ne transforme et modernise l'entreprise et elle irait plus vite et plus loin que François, maintenant qu'elle se trouvait libérée de son emprise tutélaire.²⁰⁸

En plus de Marie-Joseph-Angélique et Thérèse, La Louve se joint aussi au groupe des femmes combattives dans le roman, cependant elle cherche plutôt une liberté spirituelle. Elle veut se libérer de l'emprise de l'amour qui limite son autonomie et son indépendance en affichant combativité et force de caractère. La Louve « [...] n'a peur de rien » et « [...] a un si grand courage. »²⁰⁹ La défiance de La Louve est explicitée lorsqu'elle n'hésite pas, bien qu'enceinte, à quitter son maître et amant afin de vivre librement. Elle est représentative du nouveau modèle féminin prête à tout pour son indépendance et son épanouissement personnel.

Des semaines avaient passé, François ne revenant toujours pas, et la Louve s'était aperçue que sa période lunaire s'était écoulée à deux reprises sans aucun saignement. Son ventre semblait s'arrondir et elle avait compris qu'elle allait être mère. Forte de cette certitude, elle avait trouvé le courage de fuir [...]²¹⁰

Il est intéressant de constater que La Louve n'est aucunement à la merci de son amant. Elle aime, mais elle n'est pas esclave de cet amour. Cela est un reflet de la nouvelle femme autonome qui, pour s'épanouir librement, choisit de vivre sans homme.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 289.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 291-292.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 47.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 57.

En outre, la psychologie du personnage de La Louve reflète la pensée féministe de la femelleité. Cette femme, en effet, désire vivre en complémentarité avec l'homme. Elle ne s'oppose pas aux rôles sociaux dominants de l'homme, mais elle cherche tout de même à s'appropriier sa maternité. Elle accouche seule. La Louve choisit de maintenir sa culture indienne, ses traditions et son folklore en s'aliénant son amant. Cela apparaît analogue au courant de pensée de la femelleité qui « [...] vise à la reconnaissance de la différence de la femme comme territoire spécifique de l'expérience et du pouvoir et du savoir des femmes [...] »²¹¹ et qui « [...] revendique l'appropriation de la maternité, de l'acte de la création/procréation, de la culture et de l'imaginaire [...] »²¹²

Comme on a pu le constater, Marie-Joseph-Angélique, La Louve et Thérèse sont toutes des femmes fortes qui luttent et combattent. Elles défient l'autorité d'une société patriarcale et toutes exigent quelque forme d'affranchissement : physique, économique ou émotive. Ces trois femmes, représentatives de nombreuses femmes vivant au XVII^e siècle, luttent incessamment dans l'espoir de vivre librement. Elles représentent, à leur façon et selon leur condition sociale, la combativité tant convoitée par les féministes.

L'appropriation de son corps

En plus de cette combativité, *L'Esclave* fait part de l'idéologie féministe en intégrant, au fil de l'intrigue, l'idée de l'appropriation du corps féminin par les femmes. Les trois courants de pensée convoqués afin d'alimenter la réflexion à ce propos sont le féminisme radical de la femelleité, de la spécificité et le féminisme moderne. Ces courants se rattachent à

²¹¹ Descarries Bélanger et Shirley Roy, *Les mouvements des femmes et ses courants de pensée : Essai de typologie*, op. cit., p.17.

²¹² Louise Toupin, , <http://nwtfwmmwa.cdeaf.ca/documents/courants-01.htmls>, p. 6.

l'appropriation du corps de la femme par sa maternité et sa sexualité, par le développement d'une théorie de la féminité, du féminin du point de vue des femmes, par le rejet du rapport (défini par les hommes) qu'ont les femmes à leur corps et leur sexualité.²¹³ *L'Esclave* n'intègre pas explicitement la problématique du corps, de la sexualité et de la maternité au féminin, mais le simple fait que ce roman historique l'évoque dans une perspective féminine est une preuve de son importance. La description du corps féminin, la maternité ou son absence, l'avortement et la sexualité sont tous des éléments faisant partie intégrante de *L'Esclave*. Le nouveau modèle féminin dans le roman est donc non seulement combatif et défiant, mais aussi sexué à plusieurs égards. La femme vit au rythme de son corps et de sa sexualité.

Tout d'abord, la sexualité féminine du point de vue des femmes est abordée dans le roman par la description de leur expérience sexuelle propre. La nouvelle femme évoquée dans le récit n'est pas passive face à l'acte sexuel. Elle séduit l'homme dans le but de vivre une expérience sexuelle. Les femmes dans *L'Esclave* sont libres, car elles ne refoulent pas leurs pulsions sexuelles. La Louve est un exemple de cette appropriation sexuelle : « Elle resta d'abord passive, puis, l'excitation montant par secousses, elle s'accrocha à François comme une noyée, secouée par un bonheur trop intense. Elle poussa de petits cris d'incrédulité heureuse lorsque le plaisir à son paroxysme la submergea. »²¹⁴ La Louve est même agressive au jeu de l'amour : « [...] elle frissonnait au contact de ce corps d'homme fiévreux de désir [...] François avait ensuite tenté de délier le lacet de sa chemise. N'y tenant plus, c'est elle même qui avait fait glisser la lourde jupe et les jupons, puis, d'un geste décidé, la chemise élimée. »²¹⁵ Dans *L'Esclave*, les femmes donnent du plaisir à leurs amants, mais elles en prennent aussi :

²¹³ Nathalie Tremblay, <http://www.affection.org/sexualite/desir/>, p.1.

²¹⁴ Micheline Bail, *L'Esclave*, *op. cit.*, p. 119.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 55.

« À l'abri de ses paupières closes, il [François] songea à tous les moments d'amour passés dans les bras de cette jeune femme qui savait d'instinct comment prendre et donner du plaisir et sans l'ombre d'un repentir. »²¹⁶ Ce qui est davantage explicité dans la scène suivante : « Pour clamer son ardeur, La Louve devêtit François et le força à s'étendre. Elle le chevaucha et commença à le masser avec une lenteur, en délogeant d'une main habile les raideurs accumulées dans ses membres [...] »²¹⁷ Dans le roman, ce ne sont pas les hommes qui font l'amour aux femmes, mais les êtres se font l'amour :

Il [Thibault, amant de Marie-Joseph-Angélique] s'approcha, taraudé de nouveau par le goût d'elle, et l'embrassa à pleine bouche. Angélique roula gaiement sous son amant, enroula ses jambes autour de sa taille et l'attira vers elle. Ils se refirent l'amour comme des possédés, pour finir par sombrer complètement épuisés dans un sommeil trouble.²¹⁸

La sexualité n'est plus perçue comme étant un devoir, mais plutôt un plaisir charnel. La femme amuse, s'amuse et jouit. Elle est représentée comme étant une participante active à sa sexualité qui cherche toujours à éteindre sa soif sexuelle : « Angélique l'avait laissé s'épancher et y avait même pris goût [...] Elles aimaient les jeux de l'amour et s'y était montrée aussi osée et imaginative qu'un homme [...] »²¹⁹ On peut alors constater que *L'Esclave* propose une nouvelle façon de considérer la sexualité féminine. Les personnages féminins s'approprient leur corps qui est à leur service, et non au service des hommes. Le rapport des femmes à leur corps n'est pas défini par rapport aux hommes, mais plutôt par rapport à elles-mêmes, ce qui rejoint l'idéologie du féminisme radical de la femellité. La sexualité féminine, dans ce roman historique, est peu représentative du refoulement sexuel que vivaient les femmes sous l'emprise des dogmes sociaux patriarcaux de l'époque; elle est au contraire une représentation

²¹⁶ *Ibid.*, p. 46.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 223.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 270.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 185.

de l'idéologie féministe. Il est paradoxal de voir des femmes se réapproprier leur sexualité dans un tel cadre historique et, par ce fait même, on voit que le réalisme au sein du roman historique n'existe que pour mieux camoufler la fiction.

L'appropriation de la sexualité, par ailleurs, n'est pas la seule dimension à convoiter selon les féministes radicales. Afin de s'émanciper, la femme doit aussi réapproprier sa maternité. Les personnages féminins de *L'Esclave* représentent diverses attitudes face à la maternité. Thérèse ne désire pas s'épanouir par la maternité. Elle n'est pas le modèle de la femme-épouse et mère, elle est plutôt l'image de la femme contemporaine qui désire s'épanouir autrement. La maternité dans le roman est à un moment donné perçue comme étant négative. La narratrice décrit l'amie de Thérèse comme étant « [...] une femme encore jeune mais brisée par les grossesses. »²²⁰

L'appropriation de la maternité est davantage vécue dans *L'Esclave* par l'entremise de l'avortement. Il ne faut pas croire que l'avortement n'est évoqué qu'à la deuxième moitié du XX^e siècle, par exemple c'était un sujet tabou, immoral et illégal en Nouvelle-France au XVII^e siècle. Cette réalité est présente dans *L'Esclave* lorsque Marie-Joseph-Angélique choisit d'avorter malgré les conseils de Barbe : « Tu ne sais pas encore que tout ce qui sert à empêcher une femme de mettre bas est punissable de mort ? Tu n'as pas envie de finir sur le gibet [...] »²²¹ Malgré l'intégration de cette réalité historique, la question de l'avortement est traitée d'un nouveau point de vue. La description explicite reflète la réalité contemporaine : l'avortement est démythifié. Ce qui est aussi à l'image du mouvement féministe moderne, c'est la perception

²²⁰ *Ibid.*, p. 89.

²²¹ *Ibid.*, p. 186.

libératrice de l'avortement. Marie-Joseph-Angélique choisit son destin face à sa maternité. La scène où Angélique se rend chez l'avorteuse en est très représentative :

[...] une amie mendicante l'avait entraînée dans une mansarde, rue Saint-Denis, chez la tailleuse qui arrondissait ses fins de mois en rendant service à de pauvres filles comme elle.

- Ne crains rien, elle sait ce qu'elle fait, lui avait assuré la Petitpas en la poussant vers la porte.

L'autre, une femme sans âge, muette de naissance, l'avait tout de suite fait étendre et avait procédé à sa besogne. Avec une longue aiguille, elle avait tenté de percer l'utérus pour le forcer à expulser son contenu, Angélique avait hurlé mais on avait étouffé ses cris avec des guenilles pour ne pas attirer l'attention. Pour plus de sûreté, l'avorteuse lui avait fait ingurgiter une potion amère [...]

Angélique ne s'était trouvée vraiment souffrante que le lendemain. Elle avait vaqué à ses occupations toute la journée, malgré les crampes et les coulées de sang [...]

Une grande mare visqueuse s'élargissait maintenant sous elle [...] Pétrifiée, elle malaxait son ventre en poussant vers le bas, dans un mouvement propre à en expulser le contenu.

- Va-t'en de moi, mais va-t'en donc ! Gémissait-elle avec désespoir [...]

La douleur était masquée par la panique : si on la surprenait, c'était la mort assurée. Elle avait encore chaude à la mémoire l'ordonnance lue aux trois mois sur le parvis de l'église et qui faisait obligation à toute fille ou femme enceinte de faire connaître leur état. Celle qui tentait de déceler la grossesse ou de se débarrasser de son fruit risquait le supplice et la mort.

Une grande douleur la traversa, quelques déchirements lacérants suivirent, et ce fut tout. Son ventre s'était dégorgé.

Elle se sentit revivre.²²²

Les derniers mots de cette scène expriment toute la philosophie des féministes : l'avortement libère la femme qui ne désire pas accoucher. La culpabilité, les remords et la honte des femmes qui avortaient ne sont pas présentés dans le roman. L'avortement est plutôt un choix.

L'appropriation de la maternité n'est pas refusée par les féministes. *L'Esclave* a su intégrer ce fait par l'entremise de La Louve qui s'approprie sa maternité en chérissant ses grossesses.

La description qu'en fait la narratrice montre comment les femmes se réapproprient leur maternité.

La Louve, pour sa part, commençait à éprouver de la lassitude : puisque ce petit être devait venir au monde, pourquoi s'entêtait-il à bouder la vie quand on l'espérait avec autant de désir ? [...] Une douleur soudaine la transperça. Elle se redressa en portant la main à son ventre [...] Un coup de dard la déchira de nouveau. Un liquide rosé échappé de son ventre [...] En portant la main à sa vulve, elle sentit sous sa peau distendue la tête de l'enfant. [...] Comme les femmes de sa tribu, la Louve s'accroupit d'instinct et se mit à pousser, en rageant contre cet enfant d'abord hésitant qui la labourait maintenant sans répit. [...] Dans un dernier spasme, accrochée comme une noyée aux

²²² *Ibid.*, p. 213-214.

montants du lit, l'Indienne poussa de toutes ses forces et finit par expulser l'enfant. Elle tira fermement la tête, puis les épaules, et le petit corps visqueux apparut enfin dans ses mains tremblantes. Elle dégagea promptement la bouche des humeurs visqueuses accumulées et le retint contre son ventre. Le nourrisson battit des pieds, respira à pleins poumons et poussa enfin un cri perçant, aussitôt suivi d'une cascade de pleurs indignés.

- Enfin, te voilà !

La Louve le souleva devant elle et éclata d'un grand rire nerveux. Pour saluer son entrée au monde, elle lui passa prestement au cou le sac de perles ayant appartenu à sa mère. Elle coupa le cordon, donna le sein et, morte d'épuisement, elle finit par sombrer dans un sommeil de plomb, sa fille pressée très fort contre son flanc.²²³

On peut entrevoir dans cette description que l'accouchement est une libération et un épanouissement personnel pour les femmes, tout comme l'avortement peut aussi l'être. Tel que le courant de pensée du féminisme de la femelleité, La Louve reconnaît sa féminité comme étant un savoir et un pouvoir féminin. La Louve prend le contrôle de sa maternité, ce qui symbolise qu'elle prend le contrôle de sa vie. Tous ces exemples en témoignent. *L'Esclave* représente une nouvelle femme qui se rapproche beaucoup plus de ce siècle que du cadre historique du roman. Par divers moyens, les femmes prennent le contrôle de leur maternité, soit en la refusant ou en l'acceptant. Ceci reflète bien l'idéologie féministe radicale et moderne; les femmes ont désormais un choix face à leur maternité.

La femme violentée

L'appropriation du corps par la femme se manifeste aussi dans *L'Esclave* par l'évocation de la violence faite aux femmes. Dans le roman, cette violence est représentée par le viol. Le mouvement féministe contemporain polarise ses efforts sur la sensibilisation au viol et cela est représenté dans *L'Esclave*. La narratrice suscite la colère des lectrices et fait valoir l'abomination du viol, et ce, par l'entremise d'une évocation descriptive de cet acte de pouvoir violent. Ce qui est ajouté dans les scénarios décrivant le viol, c'est que les femmes terrorisées

²²³ *Ibid.*, p. 182-183.

réagissent malgré leur peur et leur vulnérabilité. Elles se font violer, le viol les brise, mais elles luttent malgré tout et elles refusent d'être des victimes.

François se pressa contre la négresse avec précaution en fouillant ses jupes. La jeune se cabra aussitôt et se retourna en le mordant au bras.

- Vipère ! Tu m'appartiens et j'userai de toi comme bon me semble, lui souffla-t-il à l'oreille. Lui serrant si fort la gorge qu'elle lâcha prise.

Sa proie maîtrisée, il écarta rapidement les derniers remparts de coton crasseux qui la protégeaient encore et s'enfonça vivement en elle. Elle poussa un cri aussitôt étouffé d'une main ferme mais fiévreuse. La prisonnière se détendit alors comme un ressort cassé, faisant la morte pendant que son geôlier s'embrasait.²²⁴

Certes, Marie-Joseph-Angélique est victime d'un viol brutal et elle en est brisée, mais elle se débat tout de même. La lectrice peut donc, par l'entremise de cette description, s'identifier au personnage féminin et ainsi percevoir qu'il faut lutter contre le viol : l'ultime violence faite aux femmes. La même réaction est décrite lorsqu'un homme inconnu tente de violer La Louve :

La Louve s'était [...] pressée vers la maison [...] quand quelqu'un s'était jeté sur elle par derrière et l'avait plaquée brutalement au sol. Surprise et ébranlée, elle avait fait la morte, en retenant son souffle. La respiration haletante de l'agresseur s'était accélérée quand sa main avait fouillé ses jupes et remonté le long de sa cuisse. L'Indienne [...] s'était mise à crier. L'homme lui avait plaqué sur la bouche une main qu'elle avait mordue férocement.

- Maudite ! Lâche ma main, sale pute d'Indienne ! avait-il crié en lui frappant la tête de son poing resté libre.

Étourdie par la violence de l'assaut et croyant sa fin prochaine, la Sioux avait donné un furieux coup de bassin et réussi à se dégager [...]²²⁵

Dans son commentaire sur l'attentat de viol de La Louve, la narratrice avance que celle-là « [...] n'avait rien à se rapprocher. Elle le savait bien, elle, que ce fou n'avait retrouvé sa trace que dans le but de lui faire un mauvais sort [...] »²²⁶ Voilà une perspective bien féministe que de percevoir le rôle de la femme par rapport au viol. La femme est en aucun cas responsable de son viol, et la narratrice en fait mention.

²²⁴ *Ibid.*, p. 13.

²²⁵ *Ibid.*, p. 222.

²²⁶ *Ibid.*, p. 249.

Le viol au sein du mariage est aussi soulevé dans *L'Esclave*, ce qui est une représentation thématique du féminisme moderne. Cette nouvelle conception du consentement sexuel était, avant l'arrivée du féminisme radical, un devoir conjugal. Il est intéressant de voir alors ce viol explicité dans *L'Esclave* par l'entremise de Thérèse :

Il se mit à caresser avec fougue le pourtour des seins et du ventre rond qui se devinaient sous la tenue légère. Thérèse sentit que son mari la triturait avec trop de force et craignit bientôt qu'il ne mette à mal sa chair tendre en laissant des traces sur sa peau délicate. Elle ne perçut que maladresse quand il s'étendit sur elle avec passion, en pesant de tout son poids et en l'embrassant à pleine bouche. Elle faillit suffoquer sous l'assaut. La barbe l'irritait et l'odeur de son haleine lui déplaisait. « Mon Dieu! pensa-t-elle, faut-il vraiment passer par là ? » [...] elle se força à la patience et s'immobilisa, telle une victime sacrificielle, les yeux rivés au plafond et dans l'attente du dénouement [...] Le ton offensé qu'elle avait pris malgré elle eut sur François un effet dévastateur. Il s'arrêta net et la regarda, complètement dégrisé. Refroidi, il avait trop bien compris le message. Il s'enfonça en elle d'un ample mouvement de bassin [...] ²²⁷

La description de la brutalité du viol conjugal montre, d'une part, la réalité d'antan où l'homme possédait sa femme mais, d'autre part, l'idée même de discuter le viol conjugal sert à mettre au grand jour cette aberration.

Le nouvel homme

Dans *L'Esclave*, les hommes détiennent le pouvoir économique et politique, et ce, dans le but de représenter avec réalisme le contexte social sous le régime français. Malgré ce fait, la narratrice crée l'image d'un nouvel homme. D'une part, les hommes sont robustes, rudes et même parfois violents; cependant, au fil du récit, ils témoignent également de sensibilité. François est d'une grande douceur auprès de La Louve : « Et il l'avait caressée avec une telle douceur qu'elle s'était rapidement laissée couler entre ses bras »²²⁸ et Robitaille, coureur des bois, témoigne beaucoup de tendresse à l'égard de sa Marguerite : « La pensée de ses enfants

²²⁷ *Ibid.*, p. 41.

²²⁸ *Ibid.*, p. 56.

laissés au fort avec une flopée de jeunes Indiens se superposa à celle de Marguerite et il s'y attarda, attendri malgré lui [...]. Robitaille avait écrasé furtivement une larme [...] »²²⁹ Les hommes dans *L'Esclave* cherchent aussi l'amour, le réconfort et la tendresse dans leur vie. François est affligé par le désespoir lorsqu'il constate que la Louve l'a quitté.

Des larmes abondantes lui brouillaient la vue. Il glissa dans une tristesse peuplée d'images tendres : les rires de La Louve et de Maurice [son fils] se mêlaient, leurs visages enjoués se bousculant dans sa mémoire soudain saisie de l'urgence de fixer ces fragiles traces de bonheur. S'abandonnant au désespoir, il pleura sans retenue, la tête basse et les épaules secouées de profonds soupirs.²³⁰

Le cœur brisé, François est atteint de la maladie. Il meurt chagriné et peiné par la perte de son amour. François n'est pas le seul homme sensible. Robitaille songe souvent à sa femme et à ses enfants et il en est profondément attristé.

La pensée de ses enfants laissés au fort avec une flopée de jeunes Indiens se superposa à celle de Marguerite [sa femme] et il s'attarda, attendri malgré lui. Pik'Outi avait huit ans. Il était grand et fort et savait chasser. Sa fille, Maritou, en avait trois. Malgré une séparation de plusieurs mois, la petite l'avait tout de suite reconnu à son arrivée et avait couru se jeter dans ses bras; ému plus qu'il ne l'aurait cru, Robitaille avait écrasé furtivement une larme et s'était empressé de cacher son trouble, pour ne pas déchoir devant ses hommes.²³¹

L'image d'un nouvel homme imprégné d'émotivité et de sensibilité est aussi véhiculée par l'entremise des sentiments amoureux de Robitaille pour sa femme.

Des grosses larmes perlèrent au coin de ses yeux. Robitaille regardait cette femme comme s'il la voyait pour la première fois [...] En ramenant son attention sur l'Indienne au sourire lumineux, il comprit ce qu'il refusait de voir depuis le début : il était de cette femme et de son monde, comme on est d'un pays et ses jours s'achèveraient auprès d'elle.²³²

On voit donc surgir par ces exemples un nouvel homme. D'une part, il est représentatif de l'homme du XVII^e siècle mais, d'autre part, il est caractérisé par une sensibilité nouvelle. Comme Béatrice Didier en fait l'illustration dans *L'écriture au féminin*, le personnage masculin est présenté sous une nouvelle facette.

²²⁹ *Ibid.*, p. 178.

²³⁰ *Ibid.*, p. 282.

²³¹ *Ibid.*, p. 178.

²³² *Ibid.*, p. 190.

Le mari, l'amant, l'ami [...] y est, la plupart du temps, dénué de force et d'individualité. Dans la meilleure hypothèse, il est l'objet du désir; sinon, il devient une sorte d'inutilité sociale, plutôt encombrante, ou pire : un obstacle [...] Les romancières [...] parviennent bien à créer des personnages masculins, mais dont le caractère précisément réside dans l'absence de caractère [...]²³³

Quelques exemples permettent de mettre à profit cette thèse. César, amant de Marie-Joseph-Angélique, est caractérisé par la lâcheté de ne pas vouloir fuir avec son amante.

Angélique termina sa journée dans un état de grande fièvre [...] C'en était fait de César qui l'ennuyait de plus en plus et pour lequel elle n'avait que mépris. Récemment encore, alors qu'elle le pressait de fuir avec elle, il avait jeté avec impatience :

-Pourquoi faire et pour aller où, pauvre folle ? Aux Antilles, en Louisiane, chez les Anglais ? Tout Noir est esclave où qu'il se trouve !

-Tu te trompes, César de Gamelin. Tu n'es qu'un ignorant doublé d'un lâche [...]²³⁴

François est lui aussi caractérisé par la lâcheté. Il fait preuve d'un manque de force lorsqu'il se laisse mourir après que la Louve le quitte. Le contraste entre la libération de la Louve et l'emprisonnement émotif de François face à sa perte met en relief la faiblesse de son caractère.

Le bourreau dans le roman rayonne aussi par son manque de caractère et de force. Sa faiblesse est même mise en évidence :

Mathieu Léveillé quitta son poste et revint s'accouder non loin de la banquette où était enchaînée Angélique. Il lui jeta un regard de côté : cette femme l'intriguait, autant par sa beauté altière que par la nature de son crime. Il fallait qu'elle soit follement intrépide pour avoir osé mettre le feu à la maison du maître afin de couvrir sa fuite avec son amant. Il l'admirait. En un sens, elle valait mieux que lui [...] Mais comme elle payerait cher sa force de caractère !²³⁵

Comme on a pu le voir, le personnage masculin dans *L'Esclave* est présenté sous un nouveau jour. Ce nouvel homme est créé sous l'influence d'une forte idéologie féministe. Nombre de figures illustrées, documentées et analysées montrent à quel point l'idéologie féministe s'insère dans la représentation historique du roman à l'étude. *L'Esclave* est un roman riche de courants de pensées féministes. L'appropriation du corps soit par l'entremise de sa sexualité ou de la

²³³ Béatrice Didier, *L'écriture au féminin*, op. cit., p. 29-30.

²³⁴ Micheline Bail, *L'Esclave*, op. cit., p. 245.

²³⁵ *Ibid.*, p. 357.

maternité est à l'image de l'idéologie féministe. Le viol décrit et exposé brutalement met en évidence les croyances féministes à ce sujet. On voit apparaître une nouvelle femme revendicatrice et combative; on voit aussi l'apparition d'un nouvel homme créé sous l'influence féministe. En apparence, le roman semble respecter le cadre historique entourant la question de la sexualité, de la maternité et du viol; cependant, en analysant quelque peu les théories féministes, on ne peut s'empêcher de voir l'idéologie féministe apparaître.

Conclusion

Cette recherche a permis d'analyser sous divers angles le roman historique. Le premier chapitre du mémoire a défini le roman, l'Histoire et le rapprochement possible entre les deux. En outre, on a vu l'avènement et la création du roman historique et, plus particulièrement, le roman historique féminin québécois. Cette première partie de la recherche a aussi souligné les caractéristiques propres à ce genre littéraire. L'analyse permet de constater que l'on accorde au roman historique la fonction sociale de représenter l'idéologie dominante d'une société. Aussi en vient-on à la conclusion que la création massive de romans historiques féminins québécois coïncide avec l'arrivée en scène de l'idéologie féministe québécoise. La participation des femmes à la révolution féminine leur a permis de prendre conscience de leur rôle dans l'Histoire et, par conséquent, de la concevoir d'un point de vue spécifique. Le roman historique féminin québécois est né dans un tel contexte. Alimentées par l'idéologie féministe contemporaine et le désir de mieux connaître leur Histoire, les auteures sont parties à la quête de leur passé.

Le deuxième chapitre de cette recherche a souligné le réalisme historique dans *L'Esclave*. Les indicateurs réalistes comme le contexte historique et diverses stratégies narratives spécifiques caractérisent *L'Esclave*. À l'aide de documents et sources historiographiques, on a vu comment *L'Esclave* raconte la « vraie » Histoire, celle notamment de l'esclavagisme, de la fondation des forges du Saint-Maurice et du procès de Marie-Joseph-Angélique. Cependant, malgré l'historicité et les stratégies narratives du roman à l'étude, on a pu conclure que *L'Esclave*, comme tout roman historique, demeure

une œuvre de fiction. Les indicateurs réalistes soutiennent ce qui a priori ressemble à un discours historique, mais en fin de compte *L'Esclave* n'est qu'un récit imaginaire transposé dans un passé historique.

Le troisième et dernier chapitre de ce travail a soulevé le caractère paradoxal de l'énonciation historique dans *L'Esclave* : en plus de raconter le passé historique, le roman représente aussi l'idéologie dominante de l'énonciateur. Cette structure du récit historique repose à la fois, dans le cas de *L'Esclave*, sur des stratégies narratives propres au réalisme historique et sur l'intégration diversifiée de l'idéologie féministe. En effet, le paradoxe du roman historique repose sur un apport historique documenté jumelé à une synchronie idéologique contemporaine. L'intérêt pour un tel genre littéraire relève sûrement de cette stratégie énonciative singulière. La représentation de l'Histoire et les procédés narratifs vraisemblables dans *L'Esclave* créent un univers réaliste qui sollicite un imaginaire fortement ancré dans la praxis quotidienne. À ce titre, le roman étudié apparaît comme un instrument de connaissances et d'enquêtes, comme un dispositif idéologique soumis en partie aux règles de la fiction. Ce dispositif trouve une forme dans le roman par le biais de personnages féminins revendicateurs et combattifs. *L'Esclave* crée ainsi un nouveau modèle féminin, celui d'une femme qui lutte contre la violence et qui tente de s'approprier son corps (par la maternité, l'avortement ou la sexualité). Le modèle d'un nouvel homme est aussi créé sous l'influence du féminisme moderne. Le personnage masculin est plus sensible, il est lâche, démuné de caractère et, surtout, il n'apparaît jamais à l'avant-plan du récit. L'analyse des courants féministes québécois a permis de bien souligner la dimension revendicatrice et subversive de *L'Esclave*.

Ceci étant dit, on peut se demander si le roman historique québécois constitue l'outil par lequel les femmes transmettent au lectorat visé une idéologie féministe. Par l'entremise du roman historique, les femmes peuvent lire leur propre évolution historique et ainsi prendre conscience de leur existence dans le passé et le présent. La conscience d'exister à part entière n'est-elle pas le premier pas vers une libération plus importante ? Malheureusement, le roman historique semble souvent condamné pour son manque de littérarité²³⁶ et, pour cette raison, il est mis aux rancarts. Le roman historique féminin est marqué par une certaine marginalité; il est en fait doublement marginalisé : d'une part, il est perçu comme inculte²³⁷ et snobé par la communauté littéraire et, d'autre part, il est écrit par des femmes que l'on accuse d'avoir réinventé l'Histoire. Malgré ces critiques, le roman historique féminin se porte bien au Québec, car « [il] transforme de la matière historique en nourriture comestible, digestible »²³⁸ et il présente certains aspects de l'idéologie féministe dont ont tant soif les femmes vivant encore aujourd'hui sous le chapiteau de l'idéologie dominante patriarcale. L'importance sociale de la littérature populaire de grande consommation est très souvent sous-estimée. Pourtant, n'est-il pas vrai que la paralittérature, en l'occurrence le roman historique féminin contemporain, agit sur un plus grand nombre de femmes, tandis que les productions qualifiées de « grande littérature » ne touchent qu'une minorité ? N'est-il pas vrai également que les productions culturelles féministes de grande consommation ont beaucoup d'influence sur leurs consommatrices ? Devant un tel constat, ne peut-on pas affirmer que c'est auprès du lectorat visé que l'idéologie féministe exerce

²³⁶ Allan Walsh, « Le roman historique : une littérature nourrissante ? », *Voix et images*, n° 39, printemps, 1988, p. 499.

²³⁷ Yvon Allard, *Paralittératures*, Montréal : La Centrale des bibliothèques, 1979, p. 5.

²³⁸ *Ibid.*, p. 6.

davantage son influence ? Le roman historique féminin joue alors un grand rôle dans la diffusion de l'idéologie féministe et dans la transformation de la représentation des femmes sous le rapport notamment de l'autonomie, de la sexualité et de la maternité. Il fournit aussi aux femmes de nouveaux modèles. Le roman historique populaire est donc un lieu privilégié où l'on peut représenter une nouvelle image de la femme et ainsi, encourager le changement.

Les femmes qui écrivent le roman historique aujourd'hui mettent donc en scène des héroïnes issues du peuple. Des femmes vivantes qui nonobstant le siècle où elles évoluent, se trouvent étroitement liées aux problèmes actuels. Ces auteures et leurs personnages accompagnent ainsi, à leur façon, l'évolution du féminisme.²³⁹

Le roman historique est donc dans ce sens une forme « *d'empowerment* » non négligeable dans la lutte des femmes pour l'égalité. « Les fictions de grande diffusion jouent effectivement un rôle positif dans la transformation de la représentation des femmes quant à leurs rapports à l'amour, au travail et à leur accession à l'autonomie dans l'imaginaire social québécois contemporain. »²⁴⁰

Tout comme les femmes personnages dans *L'Esclave*, les femmes de ce siècle aspirent à vivre au rythme de l'idéologie féministe contemporaine, mais, comme Marie-Joseph-Angélique, La Louve et Thérèse de Couagne, elles sont sous l'emprise d'une société marquée par des dogmes patriarcaux. Le succès du roman historique féminin contemporain québécois réside peut-être dans ce parallèle qui existe entre la vie des femmes d'aujourd'hui et d'hier. Le passé et le présent se côtoient tout comme les femmes

²³⁹ Louise Simard, *Les romancières de l'histoire. Le Québec en fiction*, op. cit., p. 81.

²⁴⁰ Julia Bettinotti, Paul Bleton, Marie-José des Rivières et Denis Saint-Jacques, « Lecture paralittéraire : les femmes et le travail de 1945 à aujourd'hui », *Recherches féministes*, vol. 7, n° 2, 1994, p. 141.

d'aujourd'hui côtoient un passé influencé par une société d'une culture dominée par les hommes et un présent qui aspire à échapper à ces dogmes restrictifs.

Du reste, il serait intéressant de préciser comment ce genre littéraire contribue spécifiquement à l'évolution idéologique du mouvement féministe. On pourrait essayer de comprendre comment les femmes interprètent les romans historiques féminins et surtout comment ce genre littéraire influence leur représentation des femmes d'hier et d'aujourd'hui. Il serait aussi fascinant de bien cerner l'influence sociale du roman historique dans l'évolution personnelle des lectrices. On pourrait alors discerner si les revendications féministes émaillant le roman historique ont une réelle influence auprès des femmes qui le lisent. Une telle enquête sociolittéraire établirait un rapport entre une « communauté interprétative »²⁴¹ et l'idéologie féministe découlant du roman historique féminin québécois. Une étude empirique mettrait ainsi en relief les diverses interprétations suscitées auprès de son public. Cette recherche empirique, en se fondant sur les groupes d'âge, les niveaux de scolarité et les situations socioprofessionnelles établirait les conditions de réceptions des diverses communautés interprétatives visées par le roman historique féminin québécois. Dans un tel cadre méthodologique, l'étude du roman historique féminin québécois serait plus complète.

²⁴¹ Stanley Fish, *Is There a Text in This Class ? The Authority of Interpretive Communities*, Cambridge and London : Harvard University Press, 1980.

Bibliographie

Roman à l'étude

BAIL, Micheline, *L'Esclave*, Montréal : Libre Expression, 1999.

Ouvrages généraux

ALLARD, Yvon, *Guide de lecture du roman historique*, Longueuil : Le Préambule, 1987.

_____, *Paralittératures*, Montréal : La Centrale des bibliothèques, 1979.

AUERBACH, Erich, *Mimésis. Le réalisme dans la littérature occidentale*, Paris : Gallimard, 1968.

BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Denyse, *Le procès de Marie-Josèphe-Angélique*, Québec : Libre Expression, 2004.

BEAUVOIR, Simone de, *Le deuxième sexe*, Tomes I et II, Paris : Gallimard, 1976.

BILODEAU, Rosario et al., *Histoire des Canadas*, Montréal : Hurtubise, 1971.

BOISDEFFRE, Pierre de, *Histoire de la littérature française des années 1930 aux années 1980*, Paris : Perrin, 1985.

BRODEUR, Violette et al., *Le mouvement des femmes au Québec*, Montréal : Centre de formation populaire, 1982.

CARRIGAN, Owen, *Crime and Punishment in Canada. A History*, Toronto : McClelland and Stewart Inc., 1991.

CELLARD, André, *Punir, enfermer et réformer au Canada de la Nouvelle-France à nos jours*, Ottawa : La société historique du Canada, 2000.

DARDIGNA, Anne-Marie, *La presse féminine. Fonction idéologique*, Paris : François Maspero, 1979.

DIDIER, Béatrice, *L'écriture femme*, Paris : Presses universitaires de France, 1981.

DESCARRIES, Bélanger et Shirley ROY, *Les mouvements des femmes et ses courants de pensée. Essai de typologie*, Ottawa : Institut canadien de recherches sur la femme, n° 19, 1998.

DUMONT, Micheline et Louise TOUPIN, *La pensée féminine au Québec*, Montréal : Les éditions du remue-ménage, 2003.

_____ et al., *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Québec : Le jour éditeur, 1992.

GOLDENSTEIN, Jean-Pierre, *Lire le roman*, Bruxelles : DeBoeck/Duculot, 1999.

HÉBERT-GERMAIN, Georges, *Les coureurs des bois : la saga des indiens blancs*, Montréal : Éditions Libre Expression, 2003.

HOTTE, Lucie, *La parole mémorielle des femmes*, Montréal : Les éditions du remue-ménage, 2002.

LACOUSIÈRE, Jacques et al., *Canada-Québec (1534-2000)*, Sillery : Septentrion, 2001.

LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD, *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal : Les Éditions du Boréal Express, 1977.

LEENHARDT, Jacques et Pierre Jozsa, *Lire la lecture : essai de sociologie de la lecture*, Paris : Le Sycomore, coll. « Arguments critiques », 1982.

LÉGER, Véronique, *En toutes lettres*, Québec : Graficor, 2000.

LINTEAU, J.-P., *Histoire du Québec contemporain*, Tomes I et II, Québec : Boréal Compact, 1989.

MACHOR, James L.(dir), *Readers in History : Nineteenth-Century American Literature and the Contexts of Response*, Baltimore : Johns Hopkins University Press, 1993.

MORAWSKI, Kalikst, *Le roman historique moderne en France*, Varsovie : Éditions Scientifiques de Pologne, 1962.

NÉLOD, Gilles, *Panorama du roman historique*, Paris : Dsodi, 1969.

LEMIRE, Maurice, *Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*, Québec : Les presses de l'Université Laval, 1970.

LUKACS, Gyorgy, *Le roman historique*, Paris : Petite bibliothèque Payot, 1965.

MOLINO, Jean et Raphaël LAFHAIL-MOLINO, *Homo Fabulator. Théorie et analyse du récit*, Paris : Leméac, 2003.

NÉLOD, Gilles, *Panorama du roman historique*, Paris : Sodi, 1969.

NOËL, Jan, *Les femmes en Nouvelle-France*, Ottawa : Société historique du Canada, 1998.

OLEXER, Barbara, *The Enslavement of the American Indian*, New York : Publishers Monroe, 1982.

OLLIVIER, Michèle et Manon TREMBLAY, *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Montréal : L'Harmattan Inc., 2000.

PAQUIN, Michel et Roger RENY, *La lecture du roman*, Québec : La lignée, 1984.

PASCAL, Gabrielle, *Le roman québécois au féminin (1980-1995)*, Montréal : Triptyque, 1995.

SAMSON, Roch, *Les Forges du Saint-Maurice. Les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada. 1730-1883*, Québec : Les presses universitaires de l'Université Laval, 1998.

SMART, Patricia, *Écrire dans la maison du père. L'émergence du féminin dans la tradition littéraire au Québec*, Montréal : Éditeur XYZ, coll. « Document », 2003.

SOLEL, Bertrand, *Le roman historique : invention ou vérité ?*, Paris : Éditions du Sorbier, 2003.

TRUDEL, Marcel, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Montréal : Éditions Hurtubise, 2004.

TULLOCH, Headley, *Black Canadians. A Long Line of Fighters*, Toronto : NC Press Limited, 1975.

ZAVALLONI, Marissa, *L'émergence d'une culture au féminin*, Montréal : Éditions Saint-Martin, 1987.

Articles

CARON, Marie, « Le retour au Nouveau monde », *Lettres québécoises*, n° 98, été 2000, p. 35.

BETTINOTTI, Julia et al., « Lecture paralittéraire : les femmes et le travail de 1945 à aujourd'hui », *Recherches féministes*, vol. 7, n° 2, 1994, p. 134-144.

BORDELEAU, Francine, « La nostalgie des origines. Les romanciers québécois se réapproprient l'Histoire et la transforment en best-sellers. Est-ce suspect ? », *Lettres québécoises*, n° 64, hiver 1991-1992, p. 5-7.

BURGELIN, Claude, « Le roman historique », *Encyclopédia Universalis*, Paris, 1998, p. 603-605.

CAZENEUVE, Jean, « Grande et petite histoire », *Historia*, n° 462, juin 1985, p. 4-9.

DUMONT, Micheline, « L'histoire des femmes », Ottawa : Société royale du Canada, 1994, p. 49-51.

_____, « Un champ bien clos. L'Histoire des femmes au Québec », *Atlantis*, vol. 25, n°1, 2000, p. 102-118.

DUSPRÉ, André, « Le roman historique et l'histoire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, mars-juin, n° 2, 1975, p. 234-245.

FOLCH-RIBET, Jacques, « Si on fabriquait un roman historique », *Liberté*, vol. 25, n° 3, juin 1983, p. 147-151.

JEAN, Michèle, « Histoire des luttes féministes au Québec », *Possibles*, vol 4, n° 1, 1979, p. 87-97.

LAPIERRE, Pierre, « Littérature québécoise et histoire : Qui se désâme castre bien », *Liberté*, vol. 25, n° 3, juin 1983, p. 141-156.

MÉLANÇON, Robert, « Le paradoxe du roman historique », *Liberté*, vol. 25, n° 3, juin 1983, p. 152-156.

MILLOT, Pascal, « La revanche des héroïnes », *Châtelaine*, vol. 39, n° 6, juin 1998, p. 41-48.

MOLINO, Jean, « Qu'est-ce que le roman historique ? », *Revue d'histoire littéraire de la France*, mars-juin, n°s 2-3, 1975, p. 195-244.

NOËL, Jan, « New France : Les femmes favorisées » dans *Rethinking Canada : The Promise of Women's History*, Veronica STRON-BOAG (dir.), Ontario : Oxford University Press, 1997, p. 33-56.

NOVAKOVIC, Jelena, « Le genre romanesque et l'histoire : Marguerite Yourcenar et Ivo Andri », dans *Genres as Repositories of Cultural Memory*, Theo D'HAEN (dir.), Amsterdam : Rodopi, 2000, p. 63-175.

OLDENBOURG, Zoé, « Le roman et l'histoire », *La nouvelle revue française*, 238, 1972, p. 130-155.

SAINT-JACQUES, Denis, « Féminisme et littérarité dans les lectures populaires des Québécoises, les best-sellers féminins, 1960-1977 », *Recherches féministes*, vol. 10, n° 1, 1997, p. 113-124.

SÉGUIN, Robert-Lionel, « La Canadienne, aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XIII, n^o 4, 1960, p. 492-508.

SIMARD, Louise, « Les romancières de l'histoire. Le Québec en fiction », *Recherches féministes*, vol.6, n^o 1, 1993, p. 69-82.

SULTE, Benjamin, « L'esclavage en Canada », *Revue canadienne*, vol. 61, n^o 4, octobre 1911, p. 156-261.

Une bibliothécaire du Vaucluse, « Considérations sur le roman historique », *Notes bibliographiques*, 8, 1982, p. 917-923.

STEIMBERG de KAPLAN, Olga, « Le roman historique : interprétation et connaissance », dans *Genres as Repositories of Cultural Memory*, Theo D'HAEN (dir.), Amsterdam : Rodopi, 2000, p. 7-15.

WALSH, Allan, « Le roman historique : une littérature nourrissante ? », *Voix et images*, n^o 39, printemps 1988, p. 499-503.

Sites Internet

<http://www.café.umontréal.ca/genres/n-femini.html>

http://members.tripod.com/angelique1734/qui_etait_marie_josephe_angelique.htm

http://www2.unil.ch/fra/HistLitt/Cours/XIX_XX/19-6.romanhist.htm

<http://www.univ-lill3.fr/jeunet/auteurs/mirande00/sommaire.htm>

<http://www.crdp.ac.creteil.fr/telemaque/document/histoire.htm>

http://www.pc.gc.ca/1hn-nhs/qc/saintmaurice/natcul/natcul2_F.asp

http://www.samizdat.qc.ca/cosmos/sc_soc/histoire/esclave_ra.htm

<http://nwtfwmmwa.cdeaf.ca/documents/courants-01.htmls>

Thèses

BROWN, Anne, *L'image de la femme dans le roman féminin québécois de 1960 à 1970*, Montréal : Université McGill, 1987, thèse de 3^e cycle.

SIMARD, Louise, *Le personnage d'Histoire dans le roman historique québécois. Ses rôles actoriel, actantiel et axiologique*, Sherbrooke : Université de Sherbrooke, 1996, thèse de 3^e cycle.